

**BIBLIOTHÈQUE**  
**INSTRUCTIVE ET AMUSANTE**

A L'USAGE  
DE LA JEUNESSE.

---

TOME XLII

CONTENANT

**L'HISTOIRE SUISSE**

RACONTÉE

A MES JEUNES AMIS

POUR

servir de continuation aux histoires racontées

par **LAMÉ FLEURY**

---

SEPTIÈME ÉDITION

---

Ouvrage recommandé par le Conseil de l'Instruction  
publique du canton de Vaud.

---

LAUSANNE

Au Dépôt Bibliographique

DE J. CHANTRENS, SUCCESSEUR DE BENJ. CORBAZ

Place de la Palud, 22.

---

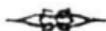
1865



77  
Lenses are 2.18.94



BIBLIOTHÈQUE  
INSTRUCTIVE ET AMUSANTE  
A L'USAGE DE LA JEUNESSE



**TOME XLII**

CONTENANT

**L'HISTOIRE SUISSE**

racontée à mes jeunes amis.

---

Lausanne. — Imprimerie L<sup>e</sup> CORBAZ & Comp<sup>e</sup>.

---



*Les trois Confédérés au Grütli.*



# HISTOIRE SUISSE

RACONTÉE

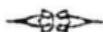
A MES JEUNES AMIS

Pour servir de continuation aux histoires racontées par  
Lamé Fleury.



Par un véritable ami de la jeunesse.

Utile si je puis.



SEPTIÈME ÉDITION



Ouvrage recommandé par le Conseil de l'Instruction publique du  
Canton de Vaud.



LAUSANNE

Au Dépôt Bibliographique de J. CHANTRENS

Successeur de B. CORBAZ

Place de la Palud, 22



1865

Rh 329



80/2635

Mes bons amis,

Je vous ai offert les *Histoires Ancienne , Grecque , du Moyen-Age , et Moderne* , ainsi que celle de *France* , écrites par LAMÉ FLEURY. Vous les avez lues sans doute avec plaisir , et vous avez témoigné le désir de connaître aussi l'His-  
toire de la Suisse , notre belle patrie.

Cet estimable auteur ne l'ayant pas écrite , j'ai dû , pour vous satisfaire , m'adresser à un autre historien , qui a bien voulu satisfaire à ma demande , tout en me prévenant que l'on ne trouverait peut-être pas dans son récit tout le charme que l'on rencontre dans les histoires racontées par Lamé Fleury , mais qu'il espérait pourtant que l'on n'aurait pas de reproches à lui faire quant à l'exactitude des faits.

Il a surtout cherché à présenter à ses jeunes lecteurs les traits les plus saillants de l'histoire qui pouvaient enflammer leur cœur d'un amour sincère de la patrie , et les engager à imiter les vertus héroïques de ses anciens libérateurs.

Au reste, mes chers amis, celle-ci n'est que le résumé de l'excellent ouvrage de M. le pasteur Favey, qui, pendant bien des années, a seul été mis entre les mains des élèves du Collège académique, et qui a valu à l'auteur les témoignages les plus honorables de tous les hommes de lettres de la Suisse.

La continuation a été puisée dans les meilleures sources. Toutefois l'auteur a cru devoir s'arrêter à l'an 1830. Le récit historique des événements qui lui sont postérieurs, quoique faisant déjà partie du domaine de l'histoire, sont de trop fraîche date pour ne pas réveiller les passions, ce qui ne convient pas dans un ouvrage destiné à être mis entre les mains de jeunes lecteurs. Il s'est donc borné à citer les dates des événements arrivés depuis 1830 à 1848.

Cette nouvelle édition a été augmentée de plusieurs récits intéressants.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> Décembre 1846.

*L'Editeur,*

**B. C.**

# HISTOIRE SUISSE

RACONTÉE A MES JEUNES AMIS

---

---

## PREMIÈRE ÉPOQUE



### **L'ancienne Helvétie**

avant l'ère chrétienne.

La Suisse, mes bons amis, n'a pas toujours été ce qu'elle est actuellement; il fut un temps où elle était à peu près inhabitée ou presque inconnue aux hommes. D'épaisses forêts, formées d'arbres d'une grande dimension, couvraient une grande partie de son sol. Des marais nombreux nourrissaient des reptiles malfaisants. On y voyait aussi un bien plus grand nombre d'animaux sauvages qu'aujourd'hui; quelques-uns d'entre eux ont à peu près disparu: tels que le buffle, le cerf, le lynx, l'ours, le bouquetin, le condor des Alpes, d'énormes serpents et d'autres. Les lacs étaient plus nombreux que maintenant. Il est même certain qu'à une époque très-ancienne, la mer a couvert de ses flots une grande partie de l'Helvétie; ce qui le prouverait, c'est la découverte qu'on a faite de poissons pétrifiés et de coquillages sur des montagnes très-élevées.

### Limites naturelles de la Suisse.

L'ancienne Helvétie était renfermée dans l'enceinte formée par le Rhin, les Alpes, le Rhône, le Léman et le Jura. Ces limites sont encore les mêmes de nos jours, à l'exception de Schaffouse qui se trouve au-delà du Rhin, ainsi que vous pouvez le vérifier sur les cartes géographiques. Plusieurs fleuves et rivières, entre autres le Rhin, le Rhône et le Tessin prennent leur source en Suisse : le premier coule au nord, le second et le troisième au midi.

Le Rhin séparait les Helvétiens des peuples de la Germanie; à sa source habitaient les Rhétiens (Grisons). Les bords du Rhône étaient occupés par les Vibériens et les Séduniens (Haut-Valais); les Rauraques habitaient aux environs de Bâle, et les Séquaniens la Franche-Comté et une partie de la Bourgogne.

### Les premiers habitants.

Il ne m'est pas possible de vous dire précisément à quelle époque l'Helvétie commença à être habitée et par qui. On sait seulement que la partie orientale, voisine de l'Italie, servit de refuge à des Italiens expulsés de leur patrie par les Gaulois. On les appela *Rhétiens*, du nom de leur chef *Rhétus*. Le pays où ils s'établirent, porte encore le nom de *Rhétie*.

Des peuples sortis de l'Asie se dirigèrent du côté de l'occident et arrivèrent en Europe. Ils se nommaient *Gals* ou *Gaulois* et *Celtes*, c'est-à-dire *étrangers*. Ils vinrent se fixer dans le pays qui fut



*Les premiers habitants de l'Helvétie.*



appelé depuis la *Gaule*, et dont une partie forme aujourd'hui la *France*, dont vous avez lu l'histoire. Les *Helviens* faisaient partie du peuple gaulois ; ils habitaient la contrée que l'on nomme actuellement le *Vivarais* (Département de l'Ardèche).

Le nom de HELVIENS ou HELVÉTIENS veut dire les pasteurs. RAURAQUES, riverains du fleuve. ALLOBROGES, hommes du haut pays. SÉQUANIENS, hommes du fleuve tortueux, et CELTES, habitants des forêts.

### Mœurs des Helviens.

Les Helviens ou Helvétiens étaient des peuples *nomades*, c'est-à-dire qu'ils menaient une vie errante et sauvage ; ils n'avaient pas comme vous, mes bons amis, des maisons bien closes, garnies de meubles et de lits. Ils logeaient sous des cabanes, se chaussant et s'habillant avec des peaux d'animaux ; ils se nourrissaient du produit de leur chasse, de leur pêche et de leurs troupeaux.

Maintenant, mes jeunes amis, comparez votre position à celle des enfants des Helvétiens d'alors, qui couraient à demi-nus au milieu des ronces et des épines, sur la glace et sur la neige, et qui n'avaient aucune des douceurs de la vie. Bénissez Dieu qui vous a procuré le bien-être et le bonheur dont vous jouissez.

A cette époque, la jeunesse, ardente et courageuse, n'avait guère d'autre occupation que de poursuivre le gibier dans les forêts. Son habillement ne se composait que d'une peau ; son équipement

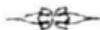
était une lance, une massue, ou bien un arc et des flèches.

Ils attachaient à la porte de leurs huttes ou des cavernes qui leur servaient de retraites, les têtes des ennemis qu'ils avaient tués, ou la dépouille des bêtes féroces qu'ils avaient abattues.

### Religion des premiers Helvétiques.

La religion des Helvétiques, à cette époque, était une espèce de paganisme. *Bélus* ou *Bélinus* était leur dieu; ils l'adoraient sous les ombrages d'une forêt de chênes, située au-dessus de Lausanne, et qui s'appelle actuellement le bois de *Sauvabelin*, mot qui dérive de *Sylva* (forêt) et de *Belini*, et signifie forêt de Belin. Ils avaient aussi la déesse *Aventia*, qui recevait les hommages des habitants d'Avenches. Le *soleil* eut un temple à Genève; *Bacchus* était particulièrement honoré à Cully; *Nephtune* à Grandson; *Pan* à Vevey. Les *Druides* étaient les prêtres de la nation; ils sacrifiaient à leurs faux dieux des animaux, et quelquefois même des hommes!.....

Ah! mes chers amis, quel grand bienfait que notre pays ait été éclairé par le flambeau de l'Evangile, dont la lumière est venue dissiper de pareilles superstitions, et faire cesser des sacrifices aussi ridicules que barbares.



**Organisation.**

De 200 à 100 ans avant Jésus-Christ.

Plus tard les premiers habitants de l'Helvétie se divisèrent en communautés. Plusieurs de ces communautés, s'étant réunies, formèrent un Canton. De là vient, sans doute, la première origine de ces divisions qui subsistent encore de nos jours, et dont je vous parlerai plus tard.

Après la première occupation de l'Helvétie par les Helvétiens, il est à croire qu'elle continua à se peupler de nouvelles colonies, qui quittèrent la Germanie et les Gaules. On assure que des *Bituriges-Vivisci*, originaire des environs de Bordeaux, sont les fondateurs de *Vibiscum* (Vevey), sur les bords du Léman, de *Bromagus* (Promasens) et de *Pennilucus* (Villeneuve). On croit que *Nevidunum* (Nyon) et *Lausonium* (Lausanne) existaient déjà à cette époque. Cette dernière ville était alors située dans les plaines de Vidi. On présume que d'autres colons, venus des Gaules, bâtirent *Moudon*, *Yverdon*, *Neuchâtel* et quelques villes du Valais; que des *Aventici* et des *Saliens* fondèrent, les premiers *Avenches* et les seconds *Soleure*; enfin, que plusieurs autres villes de la Suisse, dont la fondation est attribuée à divers peuples venus d'Allemagne, datent de cette époque. Les Helvétiens formaient dans les Gaules une  *cité* , c'est-à-dire un Etat libre et indépendant. Au temps de César, cet Etat était divisé en quatre Cantons, qui avaient pour chefs-lieux Orbe, Avenches, Zurich et Zug (environ 110 ans avant Jésus-Christ).

## SECONDE ÉPOQUE

**Première guerre des Helvétiques.**

109 ans avant J.-C.

Une armée, venue de contrées lointaines du côté du nord, et composée de guerriers de diverses nations unies sous le nom de *Cimbres* et de *Teutons*, s'avança jusqu'aux bords du Rhin. On prétend que la famine les chassait de leur pays, à la suite d'une inondation. Marchant de victoire en victoire, ils pénétrèrent dans les villes des Gaulois, et firent un butin immense. A la nouvelle de ces incursions, les *Tiguriens* habitant les bords du lac de Zurich, et les *Tougènes* se joignirent aux *Cimbres* pour partager le fruit de leur conquête. Les peuples de la Gaule implorèrent le secours de Rome.

Les *Tiguriens* étaient commandés par un vaillant chef, nommé *Divicon*; ils s'avancèrent sur les rives du Léman, où ils rencontrèrent une armée romaine commandée par le consul *Lucius Cassius*. Là il se livra entre les deux armées un combat, dans lequel la victoire resta aux Helvétiques. Le général romain fut tué, et ceux qui survécurent durent passer honteusement sous le joug. Quelques années après, une autre armée romaine très-nombreuse fut encore défaite sur les bords du Rhône.

L'an 652 de la fondation de Rome (101 ans avant

J.-C.), Marius, à la tête d'une armée romaine très-considérable, livra un nouveau combat où, cette fois, les Cimbres furent vaincus. Divicon ramena les Tiguriens dans leur patrie.

L'an 50 avant J.-C., un Helvétien nommé Orgétorix, persuada de nouveau à ses concitoyens d'aller s'établir dans un autre pays. Mais Orgétorix, accusé d'ambition par ses ennemis, fut condamné à mort. Néanmoins, ses partisans entraînèrent bientôt les Helvétiens à exécuter son projet : trois années furent employées pour préparer cette expédition. Ils y furent encouragés par un Helvétien nommé Hélicon, qui était revenu de Rome, et avait vanté à ses compatriotes la fertilité de l'Italie.

Les Helvétiens, pour détruire chez eux toute idée de retour, brûlèrent leurs villes, au nombre de douze, dont Avenches faisait partie, et quatre cents villages et bourgs; puis, sous la conduite de *Divicon*, ce héros blanchi dans le métier des armes, ils se rendirent sur les bords du Rhône, à l'embouchure du lac Léman, où ils avaient fixé un rendez-vous général à leurs voisins, qui étaient leurs alliés. Là, ils rencontrèrent une armée commandée par César, célèbre général dont vous avez lu les hauts faits dans l'histoire romaine. Après plusieurs combats, dans lesquels la victoire fut vivement disputée de part et d'autre, les Helvétiens furent vaincus. Mais ils se montrèrent dignes de leurs valeureux ancêtres, et combattirent avec un courage digne d'un meilleur sort : aucun d'eux ne tourna le dos aux Romains. On vit alors des vieillards, des femmes et des enfants se donner la mort pour ne pas sur-

vivre à la perte de leur liberté. Sortis de leur pays au nombre d'environ 378 mille, ils furent réduits à 110 mille. César les força de retourner dans leur patrie et d'y rebâtir leurs villes et leurs villages, puis il s'empara des défilés et des passages les plus importants, et plaça une garnison à Nyon. Dès ce moment, l'Helvétie devint une province de l'empire romain, auquel elle resta soumise pendant 300 ans.

### **Retour des Helvétiens dans leur patrie.**

Après la malheureuse défaite des Helvétiens par l'armée romaine, ainsi que je viens de vous le raconter, mes amis, ceux d'entre eux qui survécurent furent obligés de rebâtir leurs villes incendiées. C'était sans doute un bien triste spectacle à voir : ils pleuraient la mort de leurs parents, de leurs amis, de leurs concitoyens ; mais plus encore la perte de leur liberté.

L'Helvétie était devenue une province de l'empire ; plusieurs colonies romaines vinrent aider à repeupler diverses parties du pays : on cite Avenches, Yverdon, Glérolle (aujourd'hui St-Saphorin), Nyon et Orbe, au nombre des villes qu'ils relevèrent de leurs ruines. Les Valaisans et les Rhétiens n'avaient point pris part à l'expédition aventureuse de leurs voisins ; mais ayant donné d'autres sujets de plainte aux Romains, Galba, Tibère et Drusus, chacun à la tête d'une armée, vinrent occuper, le premier le Valais, les deux autres la Rhétie.

Le Valais est une grande vallée étroite d'environ trente lieues de long, depuis la Fourca, montagne de

la chaîne du St-Gothard, jusqu'au Léman. Les Vibères, les Ardyes, les Tilangiens, les Témènes, les Séduniens, les Vérages, étaient les habitants de cette vallée à cette époque. Ils eurent à soutenir plusieurs combats contre les Romains, qui les vainquirent et firent périr 10,000 de ses habitants. Octodorus (Martigny) fut livré aux flammes.

Les Rhétiens, dont je vous ai déjà parlé, se croyaient invincibles derrière leurs rochers. Ils vivaient comme des sauvages, pillant, égorgeant les voyageurs qui avaient le malheur de tomber entre leurs mains; mais les armées envoyées par l'empereur Auguste, parvinrent, après plusieurs batailles, à les soumettre complètement. On raconte que les femmes des Rhétiens se mêlaient aux guerriers, et combattaient aussi vaillamment que leurs maris, semblables à ces amazones dont il est fait mention dans la mythologie, ou à celles qui ont véritablement existé en Bohême dans le VIII<sup>e</sup> siècle.

Cependant peu à peu l'Helvétie parut renaître de ses cendres; sa population s'accrut, ainsi que sa prospérité, ses villes étendaient leur enceinte, et s'ornèrent des chefs-d'œuvre des arts. Avenches, devenue la capitale de l'un des Cantons de l'Helvétie, parvint à un haut degré de splendeur. Les ruines de cette ville, dont on découvre encore chaque année quelques fragments, sont de véritables monuments qui attestent sa grandeur passée. Elle renfermait plusieurs temples, un collège de médecine, un lycée, des bains et d'autres édifices publics.

*Wiconissa* (Windisch) en Argovie, était encore une des plus belles villes de cette époque. Elle était

fort étendue et ornée de palais magnifiques : la ville de Brougg et trois villages s'élèvent maintenant sur l'emplacement qu'elle occupait. La ville d'Augusta (Basel-Augst), dans le canton de Bâle (maintenant un village), était aussi une grande ville, possédant un amphithéâtre qui pouvait contenir 12,000 spectateurs.

Les Helvétiens, à qui César avait donné une constitution, jouissaient de grands privilèges. Nyon, Yverdon et Cully florissaient par leur commerce.

### **L'Helvétie sous les Romains.**

Les Gaules furent divisées par l'empereur Auguste en quatre provinces. L'Helvétie fit partie de celle qui portait le nom de *Lyonnaise*. Elles étaient soumises à des impositions; l'Helvétie payait, pour sa part, quatre cent mille sesterces par année (environ 56,246 fr. de Suisse). Pline le naturaliste attribue à un Helvétien, nommé Hélicon, l'introduction de la *vigne* dans les Gaules et probablement en Suisse.

Jusqu'à l'an 68 de Jésus-Christ, c'est-à-dire durant un siècle environ, l'Helvétie jouit d'une paix profonde sous le règne de plusieurs empereurs romains; mais, à cette époque, l'empereur Galba, qui avait succédé au cruel Néron, dont vous avez lu la vie dans l'histoire des empereurs romains, fut massacré par ses soldats. Il eut pour successeurs Othon et Vitellius, qui furent, comme vous devez vous le rappeler, proclamés empereurs, l'un par le Sénat romain, l'autre par les armées de la Germanie et de la Rhétie. Les Helvétiens, ignorant la mort de

Galba, prince vertueux, refusèrent de reconnaître Vitellius. Mais Cécinna, chef de l'une des armées qui avaient reconnu Vitellius, voulut laver dans le sang des Helvétiens, un refus qu'il regardait comme une injure.

### Julius Alpinus et sa fille.

Les Helvétiens, sous le commandement de Claudius Sévère, osèrent venir à sa rencontre; mais ayant perdu l'habitude de combattre, et ignorant la tactique militaire des Romains, ils furent vaincus. Saisis d'épouvante, ils se réfugièrent dans leurs bois : leurs villes et leurs villages furent livrés aux flammes et les malheureux fugitifs, poursuivis par les soldats romains dans leurs retraites les plus cachées, furent massacrés. Le jour où cette nouvelle parvint à Avenches fut, pour ses habitants, un jour de deuil et de douleur. Se croyant à leur dernière heure, ils envoyèrent des députés à Cécinna, dans l'espoir de le calmer; celui-ci répondit que Vitellius seul pouvait pardonner à la nation helvétique, mais qu'il fallait à son armée la mort de Julius Alpinus.

Quel était, mes amis, ce Julius Alpinus? C'était un homme distingué par ses vertus et ses talents, aimé et estimé de tous ses concitoyens, et l'un des premiers magistrats de la nation. Cependant personne n'osait intercéder pour cet homme respectable, tant chacun était saisi d'effroi. Dans cette fatale circonstance, on vit une jeune prêtresse de la déesse *Aventia* se dévouer pour tenter de sauver Julius

Alpinus. Seule elle va se jeter aux pieds de Cécinna, afin d'implorer la grâce du condamné; elle offre de mourir à sa place.... Vous le croirez sans peine, mes amis, c'était sa fille!!!! Mais ce fut en vain; sa jeunesse, sa beauté, ses larmes, sa douleur, son caractère de prêtresse : rien ne put fléchir cet homme cruel; Julius fut sacrifié. Julia ne put survivre à son malheureux père. La mort vint mettre fin à la douleur de cette fille héroïque, qui venait de donner un si bel exemple de piété filiale, et l'on grava sur sa tombe une inscription latine, dont voici la traduction :

« Julia Alpina, je dors ici, fille infortunée, prêtresse de la déesse Aventia; mes prières n'ont pu détourner le supplice de mon père : les destins lui réservaient une triste mort; j'ai vécu » XXIII ans. »

Après cet événement, les Aventiciens, dans l'espoir de faire cesser des persécutions qui les menaçaient d'une destruction complète, envoyèrent des députés à l'empereur Vitellius.

#### **Les députés d'Avenches à Rome.**

Claudius Cossus était à leur tête : arrivés auprès de l'empereur, ils furent d'abord accablés d'outrages par les soldats, qui, l'épée nue, demandaient à grands cris la destruction d'un peuple qui avait osé porter les mains sur des guerriers romains. Claudius, pâle et tremblant, commence par implorer la clémence de l'empereur en faveur de ses malheureux

compatriotes; il fait un tableau touchant de leur malheur; des sanglots l'arrêtent au milieu de son discours, il semble que sa voix va s'éteindre. Mais reprenant ses forces, il dépeint aux soldats l'affreuse situation des Helvétiens mourants. Bientôt, ô bonheur! on voit des larmes s'échapper des yeux des guerriers romains; puis eux-mêmes, d'un commun accord, demandent à grands cris la grâce des vaincus. Voilà, mes bons amis, comment un seul homme, par son éloquence, sauva sa nation.

La paix commença à renaître en Helvétie, et pendant un siècle le pays continua à prospérer. Plus tard, l'empereur Vespasien lui donna, dans bien des occasions, des preuves de sa bienveillance : il envoya une colonie de vétérans pour repeupler Avenches, à laquelle il donna le nom de *Flaviennae*; puis bientôt il l'éleva au rang d'alliée du peuple romain.

---

---

## TROISIÈME ÉPOQUE



### **L'Helvétie fait partie de la province Séquanienne.**

L'empereur Adrien jugea convenable de réunir, l'an 117, l'Helvétie à une province de nouvelle création, appelée la *grande province des Séquaniens*, et qui comprenait aussi le pays qui aujourd'hui porte le nom de *Franche-Comté*.

**La légion thébaine à St-Maurice.**

La légende cite comme événement remarquable du règne de Maxime, le massacre que cet empereur ordonna de la légion thébaine, composée de 6,000 soldats tous chrétiens, et qui n'avaient pas voulu adorer les faux dieux. Cet événement eut lieu à *Agaunum* (en Valais), qui, dès lors, fut appelé St-Maurice, du nom de celui que portait le chef de cette légion de martyrs (l'an 286). Sigismond, roi de Bourgogne, fit bâtir, en cet endroit, une abbaye célèbre qui subsiste encore aujourd'hui.

Avant de continuer le récit des événements qui se sont passés en Suisse, je dois vous rappeler, mes amis, quelles furent les causes de l'affaiblissement et de la décadence de l'empire romain. En vous racontant l'histoire romaine, je vous ai fait remarquer que la corruption des mœurs et l'extinction de tout sentiment religieux amenaient, tôt ou tard, la ruine des empires les plus puissants : combien n'en voyons-nous pas d'exemples dans l'histoire, et particulièrement dans celle du peuple romain.

**Nouvelle invasion des Barbares.**

Environ 350 ans après J.-C.

Les peuples barbares profitèrent de l'état de décadence où était tombé l'empire, pour envahir son territoire à plusieurs reprises. De là est venue,

sans doute, la nouvelle ruine de l'Helvétie, car il paraît certain qu'alors ses habitants furent massacrés en grand nombre, et que la partie septentrionale du pays fut changée en désert. On croit que c'est alors qu'Avenches fut détruite pour la seconde fois.

Les *Allemani*, Germains d'origine, repeuplèrent la Suisse allemande; les *Ostrogots*, que l'on croit d'origine scythe, s'emparèrent de la Rhétie. Les *Bourguignons*, sortis de l'ancienne Poméranie, s'établirent dans la partie de l'Helvétie, qui depuis à pris le nom de *Suisse Romande*, et y introduisirent le christianisme. L'un de leurs rois, nommé Gondebaud, tenait sa cour dans un village nommé Quarre, près de Genève. Il rebâtit cette ville ruinée par les barbares, et il chercha à se concilier l'affection de son peuple en lui donnant de bonnes lois et en le gouvernant avec sagesse et équité.

### **Introduction de la religion chrétienne en Suisse.**

Constantin, le premier empereur romain qui eût embrassé le christianisme, parut vouloir redonner à l'empire un nouveau lustre. Il sut, en effet, y faire régner la paix; mais, après sa mort (337), les peuples barbares en inondèrent le territoire.

Parmi les conquérants qui, tour à tour, subjuguèrent l'Helvétie, plusieurs étaient venus des contrées où le christianisme était déjà la religion dominante; et ils se trouvèrent heureux de le répandre à leur tour, dans les pays qui n'avaient pas le bon-

heur de le connaître et d'en sentir les salutaires effets. Un prince, nommé Lucius, l'avait introduit dans la Rhétie. Mais ce fut pendant la domination des Francs, qui étaient déjà chrétiens eux-mêmes, que la religion chrétienne fit le plus de progrès dans nos contrées. Alors on commença à élever des chapelles; puis des communautés religieuses se formèrent. On institua des évêques qui étaient chargés de surveiller les prédicateurs et les communautés religieuses. Des hommes pieux allèrent, de tous côtés, porter le flambeau de l'Évangile; ils instruisaient le peuple et baptisaient ceux qu'ils avaient convertis.

Vous pensez bien, mes amis, que toutes ces choses ne furent pas l'œuvre d'un jour, mais que des siècles s'écoulèrent avant que le christianisme pût pénétrer partout. Vous n'apprendrez pas sans intérêt que la plupart des institutions pieuses de cette époque existent encore dans les lieux mêmes où elles furent fondées. Telles sont, par exemple, l'Abbaye de Disentis dans les Grisons, celle d'Einsiedlen dans le canton de Schwytz, celle de St-Gall, et bien d'autres encore.

Environ l'an 500, *Protésius* (St-Prothais), fuyant les malheurs de l'Italie, vint bâtir une chapelle où se trouve actuellement St-Prex. On en voit encore les ruines sur l'éminence où est aujourd'hui située l'église de ce village (à une lieue à l'ouest de Morges). On attribue aussi à St-Prothais la fondation d'une autre chapelle sur l'une des sommités où Lausanne est bâtie.

*Ponthius* fonda un hermitage dans la vallée du

Lac-de-Joux, et *Romanus* éleva une chapelle à l'endroit où est maintenant situé Romainmôtier. Son frère *Lupus* en fonda une autre à Saint-Loup. Le christianisme n'eut pas, dans le commencement, beaucoup de succès; les conversions étaient souvent trop promptes pour être durables. Les prédicateurs étaient souvent aussi ignorants que leurs auditeurs. On appelait chrétien tout homme baptisé qui savait par cœur une prière, qui fréquentait l'office divin et qui faisait le signe de la croix; bien qu'en vérité il n'eût pas reçu la religion dans son cœur, et qu'il n'eût renoncé ni aux superstitions, ni aux usages du paganisme. On se bornait souvent à mettre des images de Saints à la place des idoles, et à donner des noms chrétiens à des fêtes profanes que l'on n'abandonnait pas. La crainte du démon avait souvent plus d'empire sur les âmes que l'amour de Dieu. Le pécheur croyait pouvoir acheter le salut de son âme par des cérémonies religieuses et des dons offerts aux églises et aux couvents. Telle est, mes amis, l'origine d'un grand nombre de monastères, ainsi que vous l'avez déjà lu dans l'histoire du moyen-âge.

---

---

## QUATRIÈME ÉPOQUE



### **L'Helvétie sous les rois de France.**

*Gondebaud*, dont je vous ai parlé, mourut environ l'an 500. Son fils *Sigismond* lui succéda; mais ce

prince se souilla d'un grand crime, en faisant poignarder son fils Siegreich ou Sigérie pendant son sommeil, pour satisfaire la vengeance de sa seconde femme, belle-mère de ce malheureux jeune homme. Ce crime ne resta pas impuni : les parents vinrent l'attaquer, le vainquirent et le firent mourir ainsi que sa femme ; puis ils s'emparèrent de son royaume. C'est ainsi, mes amis, que l'Helvétie romaine passa sous la domination des Rois Francs.

### **Privilèges des peuples sous les Rois Francs.**

De l'an 550 à l'an 900 de J.-C.

A l'époque de la décadence de l'empire romain, les Francs, les Bourguignons, et plusieurs autres peuples jouissaient du privilège de se choisir un roi. Edouard II, devenu maître de l'Helvétie bourguignonne, respecta ce beau droit; il voulut même que sa nomination fût soumise aux États de Bourgogne, qui s'assemblèrent à Genève, afin que leur choix fût tout à fait libre et volontaire : son élection fut approuvée.

Son fils, l'empereur Henri III, fut élu et couronné roi de Bourgogne de la même manière, à Soleure.

Au commencement du règne de ces princes sur l'Helvétie, Soleure n'était qu'un bourg; mais cette ville devint florissante sous le patronage du couvent de St-Urs, fondé par la reine Berthe. Bâle, qui du temps des Romains n'était qu'un bourg composé de quelques cabanes, était devenu une ville; elle était gouvernée par ses évêques. *Schaffouse*, qui n'était

encore qu'un village habité par des pêcheurs, devint une dépendance du comté de Waldenbourg. Le comte Eberhard y fonda un couvent au milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

### **Payerne.**

Payerne doit son origine à cette époque. Marius, gentilhomme bourguignon, bâtit une métairie, une église, et fonda cette ville environ l'an 590. Devenu évêque d'Aventicum, il transporta son siège à Lausanne, qui commençait à fleurir.

### **La reine Berthe.**

Boson, roi de Bourgogne, étant mort, Rodolphe, qui était alors gouverneur de l'Helvétie, monta sur le trône sous le nom de roi de la Bourgogne transjurane (nommée aussi Petite-Bourgogne); il fut sacré à St-Maurice l'an 888. Payerne devint sa résidence, où il vécut encore 24 ans. Les vertus de son épouse, la pieuse reine Berthe, ajoutèrent un grand lustre à son règne. Après la mort de son mari, elle continua de gouverner son royaume; c'était une femme très-laborieuse, filant à cheval tout en visitant ses domaines, et donnant sans cesse l'exemple d'une bonne mère de famille. Un jour qu'elle traversait des pâturages en filant selon sa coutume, elle rencontra une jeune fille qui filait tout en gardant ses brebis; elle lui en témoigna sa satisfaction par une récompense. Elle encourageait le défrichement et la plan-

tation de la vigne, et sous son règne l'agriculteur vivait heureux et content. Elle fit construire des églises, des monastères et des tours de refuge, dont plusieurs subsistent encore de nos jours.

Conrad, fils de Rodolphe et de Berthe, succéda à son père; il fut proclamé et sacré dans l'église cathédrale de Lausanne.

Berthe mourut à Payerne, et fut ensevelie dans l'église principale, où sa tombe a été restaurée en 1818.

Un souvenir de cette bonne reine est resté dans un dicton connu de tous les Vaudois : « *C'était le bon temps où la reine Berthe filait.* »

Déjà vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle, le comte Rodolphe, dit *de Strattlingen*, fonda le royaume de la Bourgogne-Transjurane, qui s'étendait sur toute l'Helvétie occidentale, depuis le mont Jura jusqu'à la Reuss, tandis que l'Helvétie située à l'orient de cette rivière dépendait du duché de Souabe ou d'Allemagne. Rodolphe, son premier roi, fut couronné à St-Maurice, en Valais, l'an 888. Son fils Rodolphe II, lui ayant succédé en 912, fit, quatre ans après, un traité de paix et d'alliance avec Bourkard, duc de Souabe, qui lui donna comme épouse sa fille, cette pieuse, bienfaisante et laborieuse reine *Berthe*, qui fonda plusieurs établissements utiles et rétablit l'abbaye de Payerne qu'elle dota de riches propriétés et de beaux privilèges; le souvenir de cette princesse s'est transmis depuis neuf siècles jusqu'à nos jours par l'histoire et par un proverbe qui atteste ses habitudes de travail et ses sentiments de bienfaisance. Son fils Conrad, dit le *Pacifique*, qui,

quoique mineur, parvint au trône de la Transjurane, dut plus tard combattre les Hongrois et les Sarrasins qui avaient envahi ce pays, et ce fut alors que furent bâtis où reconstruits plusieurs forts qui subsistent encore aujourd'hui, tels que les châteaux de Champvent et de Wufflens, et les tours de Neuchâtel et de Gourze. Son successeur, Rodolphe III, dit le *Fainéant*, n'ayant pas de postérité et étant lui-même incapable de manier les affaires publiques, fut réduit à faire don au clergé des domaines de la couronne, puis il légua ses États à l'empereur Henri II, qui, étant mort bientôt après, fut remplacé par substitution par l'empereur Conrad II, dit le *Salique*; ensorte que la Transjurane se trouva, en 1032, réunie à l'empire d'Allemagne, dont elle devint un fief qui fut administré par des Recteurs, qui furent les ducs de Zæringue et les comtes de Kibourg.

### **Les ducs de Zæringue.**

Au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, on vit la domination des ducs de *Zæringue* s'établir en Helvétie, où ils possédaient plusieurs terres, ainsi que dans la Forêt-Noire. C'est aussi à cette époque que l'on vit s'élever de grandes querelles entre le clergé et l'empire. Le Pape prononça l'excommunication contre plusieurs empereurs. Comme vous avez déjà lu dans l'histoire du moyen-âge en quoi consistait l'excommunication, je ne vous en parlerai pas ici. Il y eut aussi des guerres sanglantes qui durèrent

longtemps et qui rendirent très-souvent malheureux les habitants de notre patrie. C'est aussi au milieu de ces scènes de désolation, que les premiers germes de notre liberté commencèrent à se développer. Les ducs de Zæringue firent réparer les villes de l'Helvétie qui avaient le plus souffert; ils en bâtirent de nouvelles, et y attirèrent un grand nombre d'habitants des campagnes, qui vinrent y chercher refuge et protection contre les brigandages que les barons et les seigneurs faisaient exercer sur eux par leurs soldats. — *Conrad* restaura la ville de Morges en 1148; il bâtit le château d'Yverdon, que l'on voit encore. *Berthold IV* fonda Fribourg en 1179. *Berthold V* rebâtit Moudon et jeta les fondements de Berne en 1200.

Les ducs de Zæringue furent imités par les évêques de Lausanne, qui firent entourer de murs Avenches, Lutry, Cully, St-Prex, etc. Le comte *Ulrich* fit bâtir Neuchâtel, qui devint une ville florissante, et dont il fit la capitale de ses États. *Ebal* de Grandson construisit près du lac de Joux une abbaye qui bientôt fut entourée de villages et de hameaux. Deux autres barons du même nom bâtirent Rolle, et *Hugues* de Montfaucon fit réparer Orbe.

### Les bourgeoisies.

Le mot de *bourgeoisie* ne vous est pas inconnu, mes bons amis; vous en avez souvent entendu parler. En voici l'origine. Déjà avant la fondation et la restauration des villes dont je viens de vous parler, les habitants de celles qui existaient déjà con-

çurent l'idée de former des associations pour la défense de leurs propriétés et de leurs personnes, et pour la conservation de leurs franchises. On vit même par la suite, et pour les mêmes motifs, des associations entre plusieurs villes; ces dernières associations se nommaient *combourgeoisies*. Chaque bourgeois payait une somme une fois pour toutes, et devait avoir une hallebarde, une épée, un seau pour les incendies, et payer une contribution lorsque les revenus de la commune ne suffisaient pas pour couvrir les dépenses. On recevait aussi dans les villes des *habitants* non bourgeois; ceux-ci payaient une contribution annuelle et étaient soumis à divers règlements. Lorsque les bourgeois se réunissaient pour délibérer sur des lois ou des règlements, les habitants n'y prenaient point part.

C'est ainsi, mes amis, qu'au milieu de l'anarchie et des troubles commencèrent à se former ces associations, ces réunions d'hommes plus ou moins fortes, et qui, dans notre patrie, préservèrent la liberté du naufrage dont elle était menacée. Ces associations étaient mal vues des nobles et de leurs adhérents, qui y voyaient le germe de la ruine de leur puissance. Ils se révoltèrent contre Berthold V, le fondateur de la ville de Berne, qui les vainquit et les fit bientôt rentrer dans la soumission.

### **La mère criminelle.**

Ici, mes amis, je dois vous raconter un épisode bien malheureux de l'histoire de cette époque. — Berthold V avait épousé en secondes noces une

comtesse de Kibourg : cette femme, excitée par les seigneurs et les nobles auxquels elle était unie par les liens du sang et de l'amitié, fit empoisonner les deux fils que son époux avait eus de son premier mariage !..... Alors Berthold, sans être arrêté par l'intérêt de sa gloire, ni par la tendresse conjugale, livra cette indigne marâtre à la justice. Elle avoua son crime, et bientôt l'expia sur un échafaud. Berthold, accablé de chagrins, se retira à Fribourg, où il mourut peu de temps après; et avec ce prince s'éteignit la bonne et bienfaisante famille des Zæringue, dont les biens passèrent aux comtes de Kibourg, à l'exception de la ville de Berne, qui devint une ville libre et impériale.

### Lausanne.

Environ l'an 1000.

A cette époque, on comptait en Suisse cinquante comtes souverains, cent cinquante barons et environ mille nobles, qui tous jouissaient de grands privilèges, le plus souvent aux dépens des habitants des villes et de la campagne. *Lausanne était une ville libre et impériale* qui avait le droit de nommer ses évêques. Sous leur protection, elle partageait avec eux l'exercice de plusieurs droits souverains. L'évêque Berthold avait donné à l'Evêché une constitution sous le nom de *Plaid général*. En vertu de cette constitution, l'administration de la ville était partagée en trois ordres ou trois autorités. La première était désignée sous le nom de *Plaid général*

des députés de l'Evêché, et se divisait elle-même en trois sous-ordres, composés, le premier, de onze chanoines et six curés; le second, de sept citoyens de Lausanne et six des terres de l'Evêché; le troisième, de deux syndics, de onze conseillers et d'un certain nombre de nobles habitants de la ville. L'évêque était le président de cette assemblée, qui se réunissait au château, dans une partie détachée, qui, jusqu'en 1798, s'appelait la *cour du chapitre*.

La seconde autorité était l'assemblée générale de la bourgeoisie ou *grande cour séculaire*. Elle était aussi composée de trois ordres, savoir: les chanoines du haut chapitre, la magistrature et les nobles, enfin les autres bourgeois. Cette assemblée réglait les affaires de la ville, jugeait les procès en appel, et promulguait les lois du *Plaid général*; elle nommait aussi les membres des autorités chargées de l'administration. A cette époque, les places étaient à vie.

La troisième autorité était formée par la magistrature des autres villes. C'est sous cette constitution libérale qu'a fleuri pendant longtemps l'Evêché de Lausanne.

### **Mont-Rion ou la Trêve de Dieu.**

L'an 1036, il y eut à Mont-Rion, campagne située au-dessous de Lausanne, une réunion du clergé et du peuple; plusieurs archevêques et évêques y assistèrent. Ce petit concile confirma la *Trêve de Dieu*, qui interdisait les hostilités ou guerres privées à main armée, durant certains jours de fêtes.

Ce traité avait été conclu à Romont deux ans auparavant.

### **Pierre de Savoie ou le château de Chillon.**

Les princes de la maison de Savoie avaient fait successivement plusieurs conquêtes. Pierre de Savoie, surnommé le *Petit Charlemagne*, possédait les terres qui s'étendent depuis le Rhône jusqu'à Vevey. Environ l'an 1263, il fit bâtir le château de Chillon, devenu célèbre dans la suite par le séjour de Bonivard et d'autres prisonniers d'Etat qui y furent enfermés. Bâti sur un rocher dans le lac Léman, à une petite distance de l'extrémité orientale du lac, il sert maintenant d'arsenal et de prison pour les détenus politiques.

Les villes de Payerne, de Morat et de Vevey s'étaient mises sous la protection de ce prince, qui était aussi propriétaire d'un grand nombre de fiefs dans le Pays de Vaud. Il portait le titre de Baron de Vaud. C'était un prince bon, plus grand par ses qualités que par ses richesses. Il se fit aimer de ses sujets, auxquels il accorda successivement de grands privilèges, et surtout une constitution qui établissait un juste équilibre entre les droits du prince et ceux des habitants. Il nomma un bailli chargé de le représenter. Ce magistrat, qui était à sa solde, était ordinairement choisi parmi les habitants du pays ; sa charge ne durait que deux ans.

### **Religion.**

Ce fut durant les X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles que

s'éleva en Suisse un très grand nombre de couvents et d'abbayes, dont quelques-uns subsistent encore. C'est à eux que l'on doit la conservation des documents historiques des premiers siècles de notre histoire. C'est aussi aux couvents et aux abbayes que l'on doit la renaissance, la culture et les progrès des sciences, des lettres et des arts utiles à la société.

### **Ecoles.**

Elles furent ouvertes dans plusieurs abbayes, et quelques-unes jouirent d'une grande réputation. A St-Gall, les religieux s'occupaient d'histoire et de théologie, de calligraphie, de poésie, de musique, etc. La discipline et l'application des élèves étaient telles que l'empereur Conrad IV, visitant un jour l'une de ces écoles, fit jeter, dit-on, des pommes dans les rangs des élèves, sans qu'aucun d'eux se détournât de son ouvrage pour en ramasser.

### **Commerce.**

A cette époque le commerce extérieur commença à prendre de l'extension, le numéraire augmenta et aussi le luxe.

## CINQUIÈME ÉPOQUE

**Les comtes de Habsbourg.**

1260 à 1288.

Pendant que la puissance des Comtes de Savoie augmentait dans l'Helvétie romande, celle du Comte de Habsbourg faisait des progrès dans l'Helvétie allemande. Rodolphe V, qui était alors Comte de Habsbourg, prenait souvent le parti des villes, lorsque les seigneurs voulaient les opprimer. Cette conduite généreuse eut sa récompense : un grand nombre de villes vinrent se mettre sous sa protection en le choisissant pour leur *avoué*. Vous me demanderez, mes chers amis, ce que signifiait ce mot : je vais vous l'expliquer. *Avoué* dérive du mot latin *advocare*, qui veut dire *défendre quelqu'un, porter secours*. Anciennement, on appelait *avoué* un seigneur qui se chargeait de défendre les droits d'une église ou d'une ville, contre l'oppression des autres seigneurs. De là encore est venu le mot *avocat*, qui est le nom donné de nos jours aux personnes qui défendent les intérêts ou même la vie des citoyens devant les tribunaux.

Rodolphe fut nommé empereur d'Allemagne l'an 1273 ; et pendant tout son règne, il prouva qu'il était digne de cet honneur.

Il soutint contre les Comtes de Savoie plusieurs guerres, par lesquelles il contint leur ambition. Durant ces guerres, la ville de Berne, effrayée du nombre et de la force des ennemis qu'elle s'était attirés, s'empressa de se mettre sous la protection des Comtes de Savoie. Cette conduite irrita Rodolphe au point qu'il vint l'assiéger deux fois pendant l'année 1288; mais toute sa puissance ne put vaincre le courage et le patriotisme des Bernois. Deux fois il fut forcé de se retirer et de lever le siège. Les Bernois finirent même par obtenir de Rodolphe la cession des droits qu'il prétendait exercer sur eux. Mais bientôt, ainsi que vous allez le voir, Berne eut de nouveaux combats à soutenir.

**Berne sauvée par le dévouement de quelques citoyens.**

Une année après les événements dont je viens de vous parler, mes bons amis, Albert, fils de l'empereur Rodolphe, mais qui n'avait pas hérité des bonnes qualités de son père, voulut venger la défaite que celui-ci avait éprouvée. A la tête d'une armée dans laquelle se trouvait un grand nombre de seigneurs ennemis de Berne, il s'avança secrètement et parvint sans bruit à peu de distance de cette ville. Alors il envoya un détachement de ses troupes jusque sous les murs pour insulter les habitants. A la vue de cette poignée d'ennemis, le banneret *Brucker* se saisit de la bannière, et suivi de quelques Bernois seulement, presque tous de la famille des *Neunhaupt*, très nombreuse alors à Berne, il s'avance hardiment

hors des portes?..... Mais au lieu de quelques ennemis qu'ils croyaient avoir à combattre, ils voient bientôt qu'ils sont tombés dans une embuscade qui leur cachait une armée tout entière! Que vont-ils faire dans une circonstance si fâcheuse? S'ils prennent la fuite et rentrent dans la ville, ils y porteront l'effroi, la terreur et la confusion!..... Peut-être même les ennemis les suivront et pourront pénétrer dans la ville avec eux! Alors ces hommes héroïques prennent la résolution de combattre, c'est-à-dire de périr. En effet, leur résistance fut vaine, aucun d'eux n'échappa au carnage; mais aussi leur courage sauva la ville, car pendant le combat le reste des habitants eut le temps de courir aux armes et de se mettre en état de défense. Ils soutinrent l'attaque de leurs ennemis avec une telle vigueur, qu'ils leur enlevèrent la bannière bernoise qui était tombée en leurs mains; ils la rapportèrent toute sanglante et déchirée.

Avant de passer au récit d'autres événements, je crois devoir vous donner quelques explications sur l'*origine de la maison d'Autriche*, qui joue un si grand rôle dans l'histoire de la nation suisse. Après la mort de l'empereur Rodolphe, l'an 1291, Adolphe, comte de Nassau, lui succéda; tandis qu'Albert, le fils de Rodolphe, eut pour héritage l'archiduché d'Autriche et un nombre considérable de terres en Helvétie. Albert fut le chef de cette famille connue depuis sous le nom de *Maison d'Autriche*; lui-même, après la mort d'Adolphe, devint empereur d'Allemagne. Je vous ai déjà dit qu'il n'héritait pas des bonnes qualités de l'empereur Ro-

dolphe, qu'il était ambitieux, dur et cruel; que rien ne pouvait le satisfaire, et qu'il ne sut pas se faire des amis. L'histoire l'a placé au nombre des oppresseurs des peuples; il fut assassiné en 1308.

### Les Waldstetten.

1209 à 1300.

A l'époque de la nomination d'Albert à la dignité impériale, les habitants des Waldstetten, c'est-à-dire des pays d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald, comptaient déjà au nombre des peuples de l'Helvétie. Pendant plusieurs siècles ils étaient restés ignorés au fond de leurs vallées et dans leurs montagnes.

Ce fut à l'occasion d'une difficulté qu'ils eurent en 1114 avec les moines d'Einsiedlen au sujet de la possession de quelques pâturages, qu'ils sortirent de l'obscurité dans laquelle ils avaient vécu.

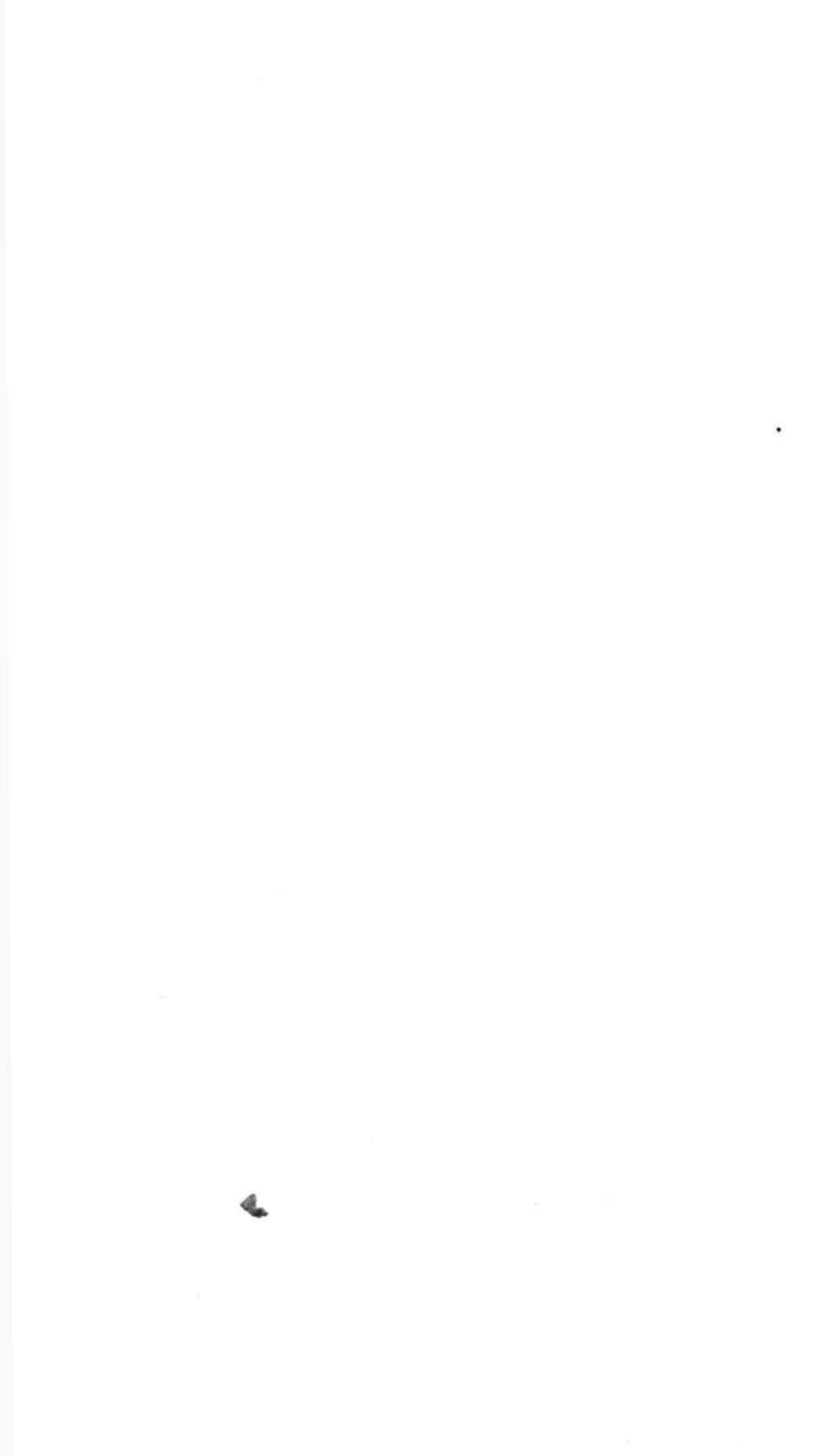
Ces peuples n'avaient pas tous la même origine. Des *Cimbres* échappés à la défaite que Marius leur fit subir en Italie, ainsi que vous l'avez déjà lu dans l'histoire romaine, vinrent habiter les montagnes de Schwytz. Des *Goths* chassés d'Italie par Narsès vinrent peupler le pays d'Uri. Des *Romains* qui cherchaient à se soustraire aux persécutions exercées contre eux dans leur pays, trouvèrent un asile dans l'Unterwald. Telle est, assure-t-on, l'origine des trois Waldstetten. Ils étaient gouvernés d'après leurs lois par des magistrats de leur choix. La justice criminelle était administrée chez eux par un gouverneur impérial ou Bailli, que leur donnait

l'Empereur, et qu'il choisissait parmi les seigneurs de leur voisinage. Le Bailli ne résidait pas dans leur pays, mais il venait de temps en temps pour y tenir ses plaids; les amendes qu'il prononçait étaient perçues au profit de l'Empereur. La plus grande partie des habitants des Waldstetten se composait d'hommes libres, qui s'étaient mis volontairement sous la protection de l'Empereur. Leurs franchises et leurs privilèges leur étaient garantis par des diplômes qu'ils recevaient de l'Empereur, et qui étaient renouvelés ou confirmés chaque fois qu'un nouvel Empereur succédait à un autre. Albert ne pouvait ou ne voulait pas se contenter de la couronne impériale, ni des grands domaines que son père lui avait laissés en héritage. Aussi méditait-il depuis longtemps le projet de soustraire la plus grande partie de l'Helvétie à la domination de l'Empire; il voulait en faire une souveraineté qui deviendrait l'apanage d'un de ses enfants. Ce projet n'était pas d'une exécution facile; mais de quoi ne se flatte pas un ambitieux, qui a un grand pouvoir!

Dieu, qui veillait sur ces hommes paisibles, fit tourner à leur avantage les projets d'Albert; ce ne fut cependant qu'après avoir éprouvé bien des maux, que les Waldstetten parvinrent à une indépendance complète, ainsi que nous le verrons bientôt.

#### **Les amazones de Zurich.**

L'empereur Albert, après avoir échoué, comme je vous l'ai dit, devant les murs de Berne, voulut quelques années après surprendre Zurich. Il avait





*Les Amazones Zúricaises.*

été prévenu que cette ville se trouvait dépourvue de la plus grande partie de ses défenseurs; mais une ruse suppléa au nombre.

Pendant que le petit nombre d'hommes que la ville renfermait, s'était hâté d'occuper quelques-unes des tours de leur rempart, les femmes et les filles eurent l'idée de s'habiller en hommes et de s'armer comme des guerriers; puis, après avoir fait quelques parades militaires dans les rues, elles vinrent se ranger en bataille sur la place publique. Albert, placé sur le sommet d'une colline qui domine la ville, avait observé ce qui s'y passait; il crut qu'on l'avait mal informé, et se souvenant de sa défaite sous les murs de Berne, il ne voulut pas s'exposer à une nouvelle déconfiture : n'étant point en mesure de faire un siège en forme, il s'empressa de faire plier bagage à ses troupes et de lever son camp.

#### **La souveraineté d'Albert reconnue par quelques couvents.**

Cependant Albert fut plus heureux auprès de quelques couvents : ceux-ci consentirent à lui céder la souveraineté qu'ils possédaient sur quelques parties du pays. Les abbayes d'*Einsiedlen*, de *Reichnau*, de *Schänis*, de *St-Urbain*, de *Seckingen*, dans le pays de Glaris, agirent de la sorte. L'abbé de St-Gall étant mort, Albert s'empara de la riche abbaye de ce nom. Enfin, un grand nombre de comtes et de seigneurs lui firent aussi leur soumission et reconnurent la souveraineté de l'Autriche.

A son avènement au trône impérial, l'an 1291

les habitants des Waldstetten s'empressèrent de lui envoyer des députés pour lui demander la confirmation de leurs privilèges et la nomination d'un bailli impérial. Mais Albert répondit à ces députés : « J'ai quelques changements à vous proposer sur » votre état civil; je vous enverrai dans peu quel- » qu'un de confiance, qui vous fera part de mes » intentions, et j'espère qu'elles ne vous seront pas » désagréables. »

#### **Les Waldstetten refusent de se soumettre.**

Albert ne tarda pas à faire ce qu'il avait annoncé. En effet, on vit bientôt arriver de sa part deux députés, le baron d'Ochsenstein et celui de Lichtenberg, qui proposèrent aux habitants des Waldstetten de consentir à devenir *sujets de la maison d'Autriche*. Il est difficile de vous dépeindre avec quelle indignation cette proposition fut reçue par ces braves montagnards. Ils se bornèrent pour le moment à faire cette réponse : « Nous espérons bien » qu'on nous maintiendra dans nos droits et privi- » lèges!..... » Cette réponse irrita l'Empereur au plus haut point; aussi résolut-il de s'en venger.

#### **Les baillis Gessler et Landenberg.**

Au lieu d'un bailli, l'Empereur leur en envoya deux en 1301 : Gessler et Landenberg; tous deux gentilshommes perdus de dettes et de débauches. Ils étaient durs, cruels, inexorables et fiers; ils prirent pour lieutenant un jeune homme nommé Wol-

fenschliess, qui ne valait pas mieux qu'eux, et s'établirent dans le pays. Landenberg habita le château de Sarnen, Gessler la forteresse de Küsnacht, et Wolfenschliess le fort de Rossberg. Ces triumvirs avaient reçu l'ordre de profiter de toutes les occasions qui se présenteraient à eux pour vexer les habitants, afin de les exciter à la révolte et d'avoir un prétexte pour porter la guerre chez eux.

Les Baillis n'exécutèrent que trop bien les ordres qui leur avaient été donnés; les fautes les plus légères étaient punies des peines les plus rigoureuses; les actions les plus innocentes étaient considérées comme des crimes qui devaient être punis. Il faudrait un volume entier et beaucoup plus gros que celui-ci, mes amis, pour vous raconter toutes les injustices, toutes les iniquités que commirent ces cruels satellites de l'Empereur. Je me contenterai de vous faire le récit de quelques traits dont les historiens Suisses nous ont conservé le souvenir. — Gessler, passant un jour à cheval dans le village de Steinen, remarqua une maison nouvellement bâtie et située dans une position agréable. Il demanda à qui appartenait un si beau bâtiment. Le propriétaire Werner Stauffacher, qui était présent, lui dit : « Elle appartient à Sa Majesté Impériale et à vous » Monseigneur, de qui je reconnais la tenir en fief. » Peut-on souffrir, répliqua insolemment Gessler, que des paysans aient de si belles maisons? Cela dit, il continua sa route. Werner Stauffacher, prévoyant dès ce moment qu'un orage viendrait bientôt fondre sur lui, prit le parti de s'absenter. — Wolfenschliess osa un jour s'introduire chez un habitant d'Azelem,

nommé Baumgartner; voyant que la femme de ce citoyen était seule, il la pria de lui préparer un bain, et lui fit en même temps des propositions inconvenantes. Cette femme, indignée d'une telle action, sort de la chambre sous quelque prétexte, passe de là dans la rue et court chercher son mari, pour lui raconter le danger auquel elle vient d'échapper. Baumgartner se saisit d'une hache, entre dans la chambre et assomme l'infâme Wolfenschiess.

— *Henri de Melchthal*, riche paysan, était à la charrue avec son fils Arnold, lorsqu'un émissaire de Landenberg vint à passer près d'eux et veut se saisir de ses bœufs. Le vieux Henri, ne comprenant pas le motif d'un tel acte de violence, lui dit : « Je » n'ai commis aucune action qui puisse mériter un » tel traitement. Si j'ai le malheur d'être soupçonné » de quelque crime, qu'on examine ma conduite, » et je prouverai facilement mon innocence. » Le valet de Landenberg lui répond : « Les paysans qui » veulent manger du pain, peuvent s'atteler eux- » mêmes à la charrue. » Irrité de cette injure, Arnold frappe le valet avec sa houssine, lui casse deux doigts de la main dont il saisissait les bœufs, puis s'enfuit dans les montagnes. Landenberg voulant tirer vengeance de cette action, fait saisir le vieux Melchthal et lui ordonne d'indiquer la retraite de son fils. Le vieillard ayant refusé, Landenberg eut la barbarie de lui faire crever les yeux et de confisquer ses biens (1307).

---

**Guillaume Tell.**

Gessler avait fait construire sur une éminence près d'Altorf un château auquel il avait donné le nom injurieux de *Joug d'Uri*. Il fit planter sur la place publique de ce même bourg une perche au haut de laquelle était placé le chapeau ducal autrichien; et il ordonna que tous les passants le saluasent, comme si c'était sa personne elle-même. Guillaume Tell, natif et laboureur de Bürglen, passa près de ce chapeau sans lui rendre l'hommage qu'on exigeait. Il fut saisi à l'instant même et conduit devant Gessler pour rendre raison de sa désobéissance. Ce bailli ayant appris que Tell était un habile arbalétrier, le fit conduire sur la place publique d'Altorf; et là, environné de ses soldats et en présence du peuple, il le condamna à abattre, à une distance assez considérable, une pomme placée sur la tête de son enfant. Tell refuse d'abord de se soumettre à un ordre aussi barbare, aimant mille fois mieux la mort que de s'exposer à tuer son fils unique. Mais le barbare Gessler menace de le faire pendre lui et son fils, s'il refuse d'obéir à ses ordres.

Comprenez-vous, mes amis, la terrible position du bon Guillaume, placé entre le danger de tuer lui-même son enfant chéri ou de le voir périr avec lui par la main du bourreau!... Cependant Tell n'avait que peu d'instants pour se décider; alors il adresse une courte prière à Dieu, préférant remettre son sort à celui qui peut tout, et qui, dans cette circonstance cruelle, pourra affermir son bras, diriger le trait et sauver son enfant. Il demande son arbalète

et ses flèches, et s'apprête à exécuter l'ordre qu'il a reçu. Puis levant de nouveau les yeux au ciel et les abaissant ensuite sur son arme, il vise, le trait part au milieu de l'anxiété générale. Gessler et ses satellites seuls paraissent jouir de la douleur publique. Mais, ô bonheur ! l'Éternel a exaucé la prière d'un père..... la flèche a percé la pomme, des cris de joie se font entendre ; l'enfant est sauvé !

### La seconde flèche.

Vous croyez sans doute, mes amis, qu'après cette cruelle épreuve, Gessler fut satisfait. Mais non, il demande à Tell pourquoi il a une seconde flèche devant lui, et quelle en est la destination. *C'était, répond Tell, pour te percer le cœur, barbare ! si j'avais eu le malheur de tuer mon enfant !... et ainsi j'aurais délivré la terre d'un monstre ! et ma patrie d'un tyran....* A peine cette réponse s'est échappée de la bouche de Tell, qui ne pouvait plus maîtriser son indignation, que le cruel Gessler ordonne de le charger de chaînes et de le conduire à Kussnacht ; lui-même l'accompagne avec son escorte. Tell est bientôt garrotté et jeté dans une barque ; Gessler y monte aussi, et l'on part. La barque voguait depuis une demi-heure sur le lac des Waldstetten, lorsqu'une tempête horrible s'élève et menace d'engloutir la barque et tous ceux qui la montent. Cependant Tell, malgré ses fers, est calme et tranquille au milieu de l'orage ! Peut-être pensait-il alors qu'il valait mieux mourir au milieu des eaux que sous le fer d'un tyran. Mais Dieu,



*Guillaume Tell tirant la pomme sur la tête de son enfant.*



qui n'avait pas voulu que le fils mourût, voulait aussi sauver le père..... Tout à coup l'un des bate-liers s'écrie : « Nous sommes perdus si Tell ne » vient à notre aide ! » En effet, mes bons amis, Tell n'était pas seulement un habile arbalétrier, il était aussi le batelier le plus expérimenté de la contrée.

Le bailli, effrayé lui-même du danger qu'il courait, fait délier Tell et veut qu'on lui remette le gouvernail de la barque. Tell manœuvre si habilement, que bientôt l'embarcation arrive près d'un rocher qui s'avance dans le lac en forme de plateau, non loin du mont Atis. Aussitôt, se saisissant de son arbalète et de ses flèches, il s'élançe hors de la barque, qu'il repousse du pied, et l'abandonnant ainsi à la merci des flots, il prend la fuite à travers un bois. Ce rocher a conservé le nom de *plate-forme de Tell*. Gessler fut cependant assez heureux pour échapper à la fureur des vagues et débarquer ailleurs. Il était déjà sur le chemin qui conduisait à Kussnacht, lorsqu'en passant près d'un ravin, une flèche lui traversa le cœur; il n'eut que le temps de s'écrier en tombant : *C'est la flèche de Tell*. Il avait raison, Tell l'avait attendu au passage. Après cette action hardie, il s'enfuit précipitamment pour aller faire à ses amis le récit de cet événement, et les engager à hâter l'exécution d'un projet que quelques habitants du pays avaient conçu peu auparavant, pour délivrer les Waldstetten du joug des Autrichiens. Mais les plus prudents d'entre eux firent décider qu'on attendrait encore quelque temps.

## SIXIÈME ÉPOQUE

**Les trois premiers libérateurs de la Suisse.**

Un projet d'affranchissement avait été formé par quelques braves habitants des Waldstetten, déjà avant les événements qui délivrèrent le pays de la tyrannie de Gessler. Ces hommes de cœur avaient en effet juré de sacrifier leur vie pour sauver la liberté de leur pays. Gessler soupçonnait ce projet, et c'était dans l'espoir de découvrir les ennemis de l'Autriche, qu'il avait imaginé de faire placer sur la place d'Altorf la perche et le chapeau ducal, et de faire plier le genou devant cet emblème de sa puissance. Que s'était-il donc passé? Je vais vous le dire, mes bons amis, c'est un des plus grands événements de l'histoire de nos pères.

Arnold de Melchthal s'était réfugié à Attinghausen, dans le pays d'Uri, chez l'un de ses amis du nom de Walther Fürst. Werner Stauffacher avait aussi choisi la même retraite. Ce fut là qu'Arnold eut la douleur d'apprendre le triste sort de son malheureux père!..... Dans leurs moments de loisir, ils s'entretenaient des malheurs de leur pays, de l'insolence et de la barbarie des baillis et aussi des moyens d'y mettre fin. L'épouse de Werner Stauffacher alluma dans le cœur de son mari le courage dont elle-même était enflammée. A la vue de tant

d'outrages faits aux malheureux habitants de la patrie, elle dit à son mari : « *N'y a-t-il donc pas* » dans le pays d'Uri et d'Unterwald des hommes » auxquels tu puisses te fier et avec lesquels tu » puisses te concerter, pour mettre des bornes à » l'arrogance de ces baillis étrangers, dont nous » ne serons bientôt plus que les esclaves ? » Werner réfléchit sur les paroles de sa femme, et en fit part à ses amis.

Dans l'une de leurs réunions, ils arrêterent que chacun d'eux sonderait les dispositions de leurs concitoyens, et se chargerait de s'associer dix personnes dont la discrétion et le courage fussent à l'épreuve des événements. La nuit du mercredi qui précéda la fête de St-Martin en cette année-là, *Walther Fürst*, *Arnold de Melchthal* et *Werner Stauffacher*, chacun à la tête de dix de leurs amis, se rendirent, le 17 novembre 1307, dans un endroit solitaire du pays d'Uri, nommé le *Grütli*.

### **Le serment du Grütli.**

Le Grütli était une prairie située sur les bords du lac des Waldstetten. Dès que ces trente-trois hommes dévoués furent réunis, ils décidèrent qu'ils engageraient leurs concitoyens à *payer exactement les redevances dues à l'empire* et à la maison d'Autriche; qu'ils ne feraient *aucun tort aux baillis*, ni dans leurs personnes, ni dans leurs propriétés; qu'en un mot, la résolution qu'ils prenaient de délivrer leur pays du joug de la puissance étrangère, ne serait souillée *ni par une injustice, ni par le*

*sang.* Eusuite, après avoir invoqué le secours de Dieu, ils prêtèrent serment de se *secourir mutuellement pour la défense de leur liberté*, et de mettre un terme aux actes arbitraires et injustes des baillis impériaux. Après qu'ils eurent tous répété ce serment, chacun se retira dans sa demeure et garda le silence, en attendant que le moment favorable pour exécuter leur projet fût arrivé.

Il s'était écoulé environ deux mois depuis la mort du bailli Gessler jusqu'au moment où devait éclater la révolution qui se préparait. Cet instant, attendu avec tant d'impatience, avait été fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1308. Le nombre des conjurés s'était beaucoup accru durant cet espace de temps, tant la disposition des esprits était favorable à cette entreprise. Voici comment ils l'exécutèrent.

### **Expulsion des baillis.**

Le jour de l'an arrivé (1308), un jeune Unterwaldien se rendit de grand matin au pied du château de Rossberg, où se trouvait une jeune fille qu'il aimait et qu'il devait épouser. Celle-ci prévenue que son fiancé devait lui rendre visite, lui fournit les moyens d'entrer, quoique les portes fussent fermées et défendues par des ponts-levis. Elle lui tendit par la fenêtre une corde, au moyen de laquelle il se hissa dans sa chambre. Ayant ainsi pénétré dans le château, il fit entrer de la même manière vingt de ses camarades qui l'avaient suivi. Une fois réunis, ils tombèrent à l'improviste sur la petite garnison du château, qui était endormie, et la firent prison-

nière sans répandre une goutte de sang ; les autres habitants du château se rendirent sans difficulté.

### **Les présents du jour de l'an.**

Au renouvellement de chaque année, les habitants de ces contrées offraient des présents à leurs baillis. Une partie des Confédérés, qui s'étaient rendus à Sarnen pour accomplir cette mission, étant arrivés près du château, rencontrèrent le bailli qui allait à l'église. Celui-ci les voyant sans armes, n'eut aucune crainte et les fit entrer. Mais après qu'ils eurent offert leurs présents, ils sortirent de dessous leurs habits des fers bien aiguisés, les mirent au bout de leurs bâtons, et bientôt ils furent maîtres du château et de tous ses habitants.

Peu après on allume des signaux sur le sommet des montagnes ; le pays est en pleine insurrection. En peu de temps les châteaux de Küssnacht et de Schwannau sont assiégés et pris d'assaut, ainsi que la forteresse de Gessler. Cependant les gouverneurs furent épargnés, ainsi que leurs soldats, on les conduisit à la frontière avec leurs effets, et l'on se contenta de leur faire prêter serment de ne jamais rentrer dans le pays. Les châteaux furent démolis, et c'est à peine s'il resta quelques vestiges de ces monuments de la tyrannie des baillis.

C'est ainsi, mes bons amis, qu'en un seul jour s'opéra, sans effusion de sang, cette révolution célèbre dans les annales de la Suisse, qui délivra les habitants de trois Cantons de l'asservissement auquel l'Autriche voulait les soumettre. Le dimanche

suivant, les députés des trois Waldstetten se réunirent encore sur la prairie du Grütli, et là ils renouvelèrent, par un serment solennel, l'alliance qu'ils avaient formée pour se soutenir réciproquement et défendre leur liberté : ils jurèrent de *mourir TOUS POUR UN ET UN POUR TOUS* ! Ce serment, ainsi que vous le verrez, mes amis, ne fut pas vain. Telle est l'origine des CANTONS SUISSES et de la CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE. Le mot *Confédéré* (en allemand *Eidgenossen*) signifie *alliés par serment*.

C'est depuis lors que les Confédérés furent connus sous le nom de *Schweitzer* (en français *Suisses*). Ce nom leur fut donné, sans doute, parce que le pays de Schwytz était le plus considérable des trois Cantons ou des trois pays des Waldstetten.

## SEPTIÈME ÉPOQUE



### Les premiers Confédérés.

Les Confédérés pensaient bien que l'Empereur, dans sa colère, leur déclarerait la guerre ; aussi s'empressèrent-ils de fortifier, autant qu'ils le purent, les passages et les défilés par où son armée pourrait pénétrer dans leur pays. Ils sentirent bien aussi que le meilleur rempart serait dans leur union, leur courage et leur adresse ; c'est pourquoi ils s'exercèrent au maniement des armes, et se prépa-

rèrent à la guerre en mettant toute leur confiance en Dieu et en confirmant de nouveau leur alliance.

En effet, mes amis, ils ne s'étaient pas trompés. L'Empereur, en apprenant ce qui s'était passé le 1<sup>er</sup> janvier, avait organisé une puissante armée et s'approchait pour fondre sur les Confédérés. Mais il ne put exécuter son projet : en sortant de la ville de Baden, il fut assassiné par son neveu Jean de Habsbourg, dont il retenait injustement l'héritage, ainsi que vous l'avez déjà lu dans l'histoire du moyen-âge. L'impératrice Elisabeth, veuve d'Albert, vengea d'une manière terrible la mort de son époux : dans sa vengeance sanguinaire, elle confondit coupables et innocents. Puis, avec les dépouilles de ses victimes, elle fit construire un monastère de religieuses sur l'emplacement où l'empereur avait expiré ; il fut appelé *Königsfelden*, c'est-à-dire, en français, le *champ du roi*.

Pendant ces événements, Henri VII de Luxembourg fut élu empereur d'Allemagne en 1308 ; il eut ensuite pour successeur, en 1314, Louis V de Bavière, en faveur de qui les Bernois et les Soleurois s'étaient déclarés, pour éloigner Frédéric d'Autriche. Louis confirma leurs privilèges.

Cependant les fils d'Albert n'avaient pas perdu de vue les projets de leur père contre les Suisses. De nouvelles querelles s'étant élevées entre les habitants de ces pays et les moines d'Einsiedlen, Léopold II, troisième fils d'Albert, feignit d'embrasser le parti de ces derniers, dont il était l'avoué (le protecteur), et se mit en mesure de porter la guerre chez les Waldstetten pour exécuter les projets de son père.

**Léopold déclare la guerre aux Confédérés.**

Léopold, à la tête d'une armée de 20 mille combattants, parmi lesquels se trouvaient 1,500 Lucernois, vint camper, en 1315, aux environs de Zug. Après avoir tenu conseil avec ses officiers, il arrêta le plan de la campagne qui allait s'ouvrir. On dit qu'un bouffon, à qui Léopold avait permis d'assister à cette conférence, lui adressa cette singulière observation : « Vous avez délibéré, lui dit-il, par où » vous entreriez dans le pays ennemi, mais vous » n'avez pas avisé au moyen d'en sortir. » La suite prouva la justesse de l'observation. Les Suisses ignoraient par quel endroit ils seraient attaqués ; mais il tomba dans leurs lignes une flèche avec un billet qui contenait ce peu de mots : *La veille de la St-Othmar, tenez-vous sur vos gardes à Morgarten.* Les Suisses surent mettre à profit cet avis : 600 guerriers de Schwytz allèrent se placer sur la montagne du Sattel, 300 de l'Unterwald vinrent se joindre à eux, 400 d'Uri les suivirent de près, ce qui fit un total de 1,300 hommes seulement, pour combattre une armée de 20,000 hommes tous bien armés!!! Vous me direz peut-être, mes amis, que ces hommes étaient bien téméraires de tenter une pareille entreprise. Mais vous reviendrez bientôt de cette idée, si vous faites attention qu'il ne s'agissait pas, pour eux, d'aller faire une conquête, mais bien de défendre leurs femmes, leurs enfants, leurs biens et leur patrie. Dans ces moments difficiles, les forces et le courage ne sont-ils pas plus que doublés !

### Les exilés.

Les Suisses, dans cette circonstance, poussèrent la délicatesse si loin, qu'ils crurent devoir refuser le secours de cinquante de leurs compatriotes qui avaient été exilés de leur patrie pour quelques fautes. Ceux-ci étaient revenus auprès de leurs concitoyens pour obtenir la permission de combattre à côté d'eux pour la défense de la commune patrie. Par cette conduite, par ce dévouement, ils voulaient effacer le souvenir de leurs fautes. Les Suisses leur répondirent : « La loi vous a condamnés, nous ne » pouvons la violer, ni en votre faveur, ni en faveur » d'aucun autre. » Vous croirez peut-être, mes amis, que cette réponse découragea les exilés ; mais non, bien loin de là. Ils résolurent de respecter le territoire de leur pays, sur lequel ils ne pouvaient combattre, et ils allèrent se poster sur une montagne située dans le canton de Zug, près des frontières de Schwytz. Cette montagne domine le passage de Morgarten, par où l'on présumait que les ennemis arriveraient.

### Bataille de Morgarten.

Le 15 novembre 1315, à la pointe du jour, les Confédérés aperçurent l'armée de Léopold qui s'avavançait : la cavalerie formait l'avant-garde, composée de nobles qui disaient hautement qu'à eux seuls ils sauraient mettre à la raison ces grossiers paysans : tel était le nom qu'ils donnaient aux Confédérés. — Les exilés laissent avancer cette fière

avant-garde jusqu'à l'endroit le plus étroit et le plus profond du passage. Alors, poussant des cris effrayants, ils font rouler sur leurs ennemis, avec un horrible fracas, des troncs d'arbres, des blocs de rochers ou d'énormes cailloux, qu'ils avaient eu le temps de préparer. Les chevaux effrayés se culbutent les uns sur les autres, les cavaliers ne peuvent s'en rendre maîtres, ils cherchent à rebrousser chemin; mais l'infanterie, qui ignorait la cause de tout ce désordre, leur barre le passage. Au milieu de cette mêlée, cavaliers et fantassins s'entretuent, et la déroute est bientôt complète.

Les Confédérés, voyant ce désordre, en profitent habilement; ils s'élancent de la colline où ils s'étaient cachés, tombent sur cette armée désorganisée, et en font un carnage affreux.

Léopold lui-même n'échappe à la mort qu'en prenant la fuite. Il se rendit à Winterthour, pâle, tremblant et la mort dans le cœur.

J'ajouterai encore ici, mes bons amis, que le 2 mai 1798 et en juillet 1799, les Schwytzois remportèrent sur la même colline une pareille victoire sur les Français. Ainsi cette vallée rappelle bien des souvenirs aux habitants du pays et aux étrangers qui la visitent.

Quinze cents nobles chevaliers et deux mille cinq cents fantassins autrichiens périrent dans cette journée. Les Suisses ne perdirent que quinze des leurs!..... Les vainqueurs, après avoir adressé leurs actions de grâces à l'Eternel, quittèrent le lendemain le champ de bataille, en accordant aux bannis la permission de rentrer dans leurs familles. Au

moment où les Suisses allaient rentrer dans leurs demeures, arrivèrent des messagers qui leur apprirent que tout le pays d'Unterwald était envahi par les troupes ennemies, qui livraient tout au pillage et à l'incendie.

Aussitôt trois cents Unterwaldiens et cent hommes de Schwytz s'embarquent à Brunnen. Ils entrent d'abord dans le bas Unterwald, attaquent les Lucernois et les mettent en fuite. Arrivant ensuite dans le haut pays, ils attaquent le comte de Strassberg et lui tuent quatre cents hommes. Ainsi, dans l'espace de deux jours, les Confédérés remportèrent trois victoires mémorables. Pour en perpétuer le souvenir, ils instituèrent un jour de fête; et le 8 décembre 1315, ils signèrent à Brunnen le *premier pacte fédéral*, qui a servi de base à tous ceux qui eurent lieu depuis. On croit que ce traité fut rédigé par les trois premiers libérateurs, Walther Fürst, Stauffacher, Melchthal et le baron d'Attinghausen. On rendit aux 50 bannis leurs biens et leurs droits de citoyens, et ils jouirent, le reste de leur vie, de l'estime de leurs compatriotes.

Ainsi que vous venez de le voir, mes bons amis, ce n'est pas le nombre des soldats, ni leurs riches armures qui rendent redoutables. Ce ne sont pas non plus les armées achetées à prix d'argent qui font toujours les plus grandes choses, parce qu'elles se battent la plupart du temps comme des machines, et qu'elles ignorent souvent les véritables motifs pour lesquels on leur demande d'exposer et de sacrifier leur vie; ou bien c'est pour une cause qui ne les intéresse nullement, et dont elles n'auront à

retirer ni gloire ni profit. C'est le cas, par exemple, lorsque deux princes se font la guerre par haine personnelle ou pour la possession de quelque portion de territoire, ainsi que vous en avez lu de nombreux exemples dans les volumes qui ont précédé celui-ci.

Les Suisses n'étaient dans aucune de ces positions, ils se battaient contre des ennemis qui voulaient asservir leur patrie. Attachés à leur liberté, ils avaient d'ailleurs la conviction de leur bon droit et une grande confiance dans la protection divine. C'est là ce qui fait comprendre les heureux succès que les peuples de la Suisse obtinrent dans plusieurs guerres, quoique souvent ils fussent bien inférieurs en nombre à leurs ennemis.

#### **Nouvelle tentative de Léopold.**

Trois années s'étaient à peine écoulées depuis les événements glorieux que je viens de vous raconter, mes amis, que Léopold se mit à la tête d'une armée de 18,000 hommes pour rentrer en Suisse. Il fit d'abord une trêve avec les habitants des Waldstetten, et alla assiéger Soleure pour punir les habitants de cette ville de ce qu'ils s'étaient déclarés en faveur de Louis de Bavière contre son frère Frédéric, qui avait disputé à ce prince la couronne impériale.

#### **Générosité des Soleurois.**

Léopold avait fait camper ses troupes sur les deux rives de l'Aar; il avait en outre fait établir





*Le Duc d'Autriche devant Soleure.*

un pont de bateaux pour servir de communication entre les deux camps.

Soleure soutenait un siège depuis dix semaines, et avait repoussé plusieurs assauts, lorsque tout à coup la rivière, enflée par de grandes pluies et par la fonte des neiges, inonda les deux camps autrichiens, renversa les tentes et les pavillons, et menaça de détruire aussi le pont qu'on avait établi. Léopold, croyant que si ce pont était plus chargé, il résisterait mieux à la force des eaux, fit avancer ses soldats, et en plaça dessus autant qu'il pouvait en contenir. Mais bientôt un craquement épouvantable se fait entendre, les chaînes qui retenaient le pont se brisent, les eaux l'entraînent, et tous les malheureux soldats qui le couvraient sont submergés; on n'entendit plus que des cris de détresse. Vous croyez peut-être, mes amis, que les Soleurois se réjouirent d'un tel malheur; mais il n'en fut pas ainsi. Oubliant que ce sont des ennemis qui vont périr, ils volent à leur secours avec des barques et des radeaux, et, au péril de leur vie, ils en arrachent le plus grand nombre à une mort certaine. Ils conduisent ces malheureux chez eux, les traitent avec bonté, et pour mettre enfin le comble à leur bonne action, ils les renvoient sains et saufs dans leur camp! Léopold, appréciant ce trait de générosité des habitants de Soleure, et craignant peut-être, non sans raison, que ses soldats ne voulussent plus combattre contre des hommes qui venaient de se montrer si généreux à leur égard, se décida à lever le siège; il fit la paix avec les Soleurois, et alla porter plus loin ses armes et ses inquiétudes. (1318.)

**Lucerne devient quatrième Canton.**

Depuis la bataille de Morgarten, les Lucernois, qui avaient été presque constamment en guerre avec les Waldstetten, comprirent enfin qu'il valait mieux avoir ces peuples pour amis que pour ennemis; ils firent donc la paix avec eux, et, le jour de la St-Martin 1332, ils s'allièrent plus étroitement encore en signant le traité par lequel Lucerne devint le IV<sup>e</sup> Canton en date, et le III<sup>e</sup> en rang de la Confédération Helvétique.

**Conspiration à Lucerne.**

Cependant les nobles de Lucerne n'étaient point satisfaits de cette alliance; peu de temps après ils formèrent le projet de mettre le feu aux principaux quartiers de la ville, et de profiter du tumulte, suite inévitable d'un incendie, pour égorger les habitants qui étaient partisans de l'alliance avec les Suisses; puis de livrer la ville aux Autrichiens. Cet horrible complot fut découvert par un enfant de 12 ans, que le hasard, ou plutôt la Providence, avait conduit dans l'endroit même où les conjurés étaient réunis; il fit le récit de ce qu'il avait entendu à la première personne qu'il rencontra, et bientôt tous les bourgeois en furent instruits. Ils prirent les armes et parvinrent en peu de temps à s'emparer des conspirateurs.

**Conspiration des nobles à Berne.**

Dans la partie méridionale de l'Helvétie, les nobles n'étaient pas moins irrités; la haine qu'ils por-

taient à la ville de Berne augmentait chaque jour. Une ligue se forma entre les nobles qui habitaient les bords de la Sarine et de l'Aar et ceux du Pays de Vaud, pour renverser la ville de Berne. Les princes de la maison d'Autriche en faisaient partie. Fribourg aussi y prit part; et l'Empereur d'Allemagne la favorisa de son crédit et promit de l'appuyer. Avec de tels secours, cette ligue ne pouvait manquer de devenir formidable, et c'est ce qui arriva.

### **Bataille de Laupen.**

Sept cents casques couronnés, douze cents chevaliers et vingt-quatre mille fantassins étaient déjà rassemblés dans les champs de Laupen, sous le commandement du comte de Nidau. Rodolphe d'Erlach, qui était vassal du Comte, lui demanda un congé pour aller défendre sa patrie. « J'ai à mon » service, répondit le Comte, assez de chevaliers » pour réduire les Bernois; un homme de plus ou » de moins m'est assez indifférent. » — « Comte, » répartit d'Erlach blessé de ce dédain, j'espère que » le temps vous prouvera qu'il n'en est pas ainsi. » Arrivé à Berne, il fut proclamé général.

Les Bernois, de leur côté, n'avaient que sept cents hommes; mais loin d'être effrayés du nombre de leurs ennemis, ils jurèrent tous de mourir pour la défense de leur patrie et de leur liberté. Cependant, avant de commencer les hostilités, ils voulurent faire des tentatives de conciliation auprès de leurs ennemis; mais ce fut en vain, et les négociations furent abandonnées. Les habitants des Waldstetten, quoi-

qu'ils ne fussent pas encore alliés des Bernois, leur envoyèrent un secours de 900 hommes; le Comte de Weissembourg, devenu bourgeois de Berne, leur avait amené 460 volontaires des vallées du Simmenthal et du Hasli; la ville de Soleure quatre-vingts casques, quoiqu'elle ne fût pas elle-même tranquille sur sa propre sûreté. En un mot, tous les secours que les Bernois pouvaient espérer de leurs amis leur étaient parvenus. Ils résolurent d'aller attaquer leurs ennemis avant que le nombre en fût augmenté. L'armée bernoise ne comptait en tout que six mille hommes. Arrivée près de Laupen, elle prit position sur une éminence d'où elle pouvait découvrir tous ses ennemis. Ceux-ci furent d'abord très surpris que les Bernois eussent pu réunir une armée si nombreuse. L'avoyer de Fribourg, Mayenberg, s'étant avancé hors des rangs, leur cria : « Qu'il fallait bien » qu'ils eussent des femmes habillées en hommes. » Sans doute qu'il voulait par là faire allusion au bataillon de femmes de Zurich, dont je vous ai parlé. Un bourgeois de Berne lui répondit : « Qu'il pouvait venir s'en assurer. »

Le Comte de Nidau et Jean de Filistorf, de Fribourg, plus prudents que l'avoyer, furent d'avis de tenter un arrangement avec les Bernois; mais la noblesse dédaigneuse rejeta hautement cette proposition, comme si elle tenait déjà la victoire. Les deux armées étaient rangées en bataille; les frondeurs formaient l'avant-garde : les soldats des Waldstetten et de Soleure faisaient face à la cavalerie ennemie, et les Bernois devaient marcher contre l'infanterie.

Le signal donné, les frondeurs font leur première décharge, puis se replient sur le corps de bataille. L'arrière-garde croyant que c'était une fuite, commence à faire volte-face; le reste de l'armée semblait vouloir suivre cet exemple. « Camarades, s'écrie » alors d'Erlach, général bernois, l'ennemi est en » face de nous, portons nos regards sur lui..... Ne » vous inquiétez pas de ce qui se passe à l'arrière- » garde. La victoire est à nous, puisque les lâches » nous abandonnent. » A ces mots, les soldats s'élancent courageusement sur l'ennemi et en font un carnage horrible. Les historiens suisses racontent que la noblesse laissa sur le champ de bataille quatre mille morts, parmi lesquels quatorze comtes et quatre-vingts casques couronnés. La perte des Bernois n'excéda pas huitante-cinq hommes. Après la bataille, ils rendirent des actions de grâces à Dieu suivant leur habitude; et le lendemain ils rentrèrent triomphants à Berne, chargés des dépouilles de l'ennemi vaincu. Cette bataille eut lieu le 21 juin 1339.

### **Le Cincinnatus bernois.**

Après cet événement, Rodolphe d'Erlach, comme Cincinnatus, ce célèbre général romain dont vous avez lu l'histoire, se retira dans sa campagne, près de Berne, où il cultiva ses champs, ne demandant ni titre, ni récompense. Il vécut heureux et tranquille jusque dans un âge avancé. Mais sa fin fut malheureuse : il fut assassiné par son gendre, Jobst de Rudenz, au moment où il reprochait à celui-ci sa conduite déréglée.

Les suites de la bataille de Laupen furent importantes. On vit bientôt tomber la puissance des nobles dans l'Helvétie méridionale; ils ne furent plus de force à lutter contre Berne. Ce combat doit vous rappeler ce que je vous ai déjà dit, que ce n'est pas toujours le nombre des combattants qui donne la victoire, mais bien le courage, la confiance en Dieu et la bonne cause.

### **Révolution à Zurich.**

La magistrature de Zurich était composée de nobles qui regardaient leurs concitoyens comme des sujets; aussi furent-ils déposés à la suite d'une révolution. Mais bientôt ils cherchèrent les moyens de s'en venger et de ressaisir ce qu'ils appelaient leurs droits, leurs privilèges. Pour parvenir à leur but, ils se concertèrent avec la plupart des nobles du pays. Le comte de Habsbourg, ainsi que beaucoup de nobles, avaient réussi, à l'aide de divers travestissements, à s'introduire dans la ville de Zurich; huit cents soldats environ les avaient suivis, et d'autres troupes s'étaient approchées de la ville. Pendant la nuit, et à un signal convenu, les conjurés devaient leur ouvrir les portes. Mais Dieu, qui veillait sur cette ville, ne permit pas que cette œuvre d'iniquité s'accomplît. Deux incidents, peu importants en apparence, firent connaître aux Zuricois le danger qu'ils couraient.

Le Comte de Tokenbourg, qui désirait aussi la réussite du complot, était cependant trop timide pour y prendre part. Au moment où les conjurés

étaient prêts à exécuter leur coup de main, il prit la fuite dans un bateau, accompagné d'un écuyer et d'un batelier nommé Bachs. Celui-ci, que rien n'effrayait, ayant entendu la conversation du comte avec son écuyer, comprit tout de suite que la ville courait un grand danger, et qu'il était même question entre eux de se défaire de lui. Alors, donnant une rude secousse à son bateau, il le fit chavirer. Bachs regagna le rivage à la nage, et répandit l'alarme parmi les habitants. Dans la ville, le bourgmestre Braun avait aussi été informé de ce qui se préparait, par un jeune apprenti boulanger, qui s'était trouvé dans une maison où une partie des conjurés s'étaient réunis, et il avait fait sonner le tocsin. En quelques minutes les bourgeois furent sur pied, tombèrent à l'improviste sur les conjurés, et en massacrèrent une partie; les autres furent dispersés ou faits prisonniers. Le lendemain, trente-six bourgeois qui avaient fait partie du complot, furent exécutés sur la place publique. Les Zuricois, pour se venger de leurs ennemis, vinrent assiéger Rapperschwyl; ils prirent cette ville et la rasèrent.

### **Zurich devient le cinquième Canton.**

1351.

Après ces événements, les Zuricois s'attendaient à voir les nobles du pays fondre sur eux. Pour prévenir l'orage, ils voulurent se mettre sous la protection de l'Empereur; mais n'ayant reçu aucune réponse de ce prince, ils tournèrent leurs vues du côté des Suisses, et firent avec eux une alliance per-

pétuelle. C'est ainsi que Zurich entra dans la Confédération Helvétique, et devint le cinquième Canton en date, mais le premier en rang à cause de son étendue et de sa position centrale (1351). Comme on s'y attendait, Albert d'Autriche vint assiéger la ville de Zurich à plusieurs reprises, dans les années 1351, 1352 et 1354; mais ce fut sans succès, grâce aux secours que les Zuricois reçurent chaque fois de leurs Confédérés.

**Glaris, Zug et Berne sont admis dans la  
Confédération,**

en 1351, 1352 et 1353.

Pendant ces divers sièges, les Suisses ne s'étaient pas bornés à secourir Zurich, ils avaient fait plusieurs excursions sur les terres de la maison d'Autriche; ils s'étaient rendus maîtres du pays de Glaris et de Zug; mais au lieu de les conserver comme des pays conquis, et de traiter les habitants comme des sujets, ils s'en étaient fait des égaux, des amis. En conséquence, Glaris fut admis dans l'alliance suisse en 1351, Zug en 1352, et Berne en 1353. Ce dernier fut le huitième canton en date et le second en rang. Les ducs d'Autriche firent ensuite la paix avec les Confédérés.

**Mort de Guillaume Tell.**

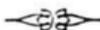
Parmi les événements arrivés à cette époque, il faut citer la mort du premier libérateur de la Suisse, de Guillaume Tell, qui avait atteint sa 80<sup>m<sup>e</sup></sup> année.

Un jour de l'an 1354, un orage terrible éclata sur la vallée de Schechen; au bruit du tonnerre et des vents déchaînés venait se joindre celui des eaux; chaque filet était devenu un torrent. Les habitants de Burglen, plongés dans la consternation, voyaient à chaque instant grossir la rivière Schechen, qui, entraînant bois, arbres et rochers, menaçait d'emporter leurs habitations, qu'ils étaient obligés d'abandonner. Tout ce qu'ils possédaient devint la proie des flots. En quittant sa maison, un vieillard à la barbe et aux cheveux blancs, mais encore plein de vigueur, vit un enfant flotter sur l'onde dans un berceau. Ce vieillard était l'homme dont la flèche avait délivré la Suisse d'un odieux tyran. Encore prêt à sacrifier ses jours, il brave le danger et parvient, après bien des efforts, à saisir le berceau et à sauver l'enfant; mais cet acte de dévouement épuisa ses forces, et Tell expira peu de moments après.

---

---

## HUITIÈME ÉPOQUE



### **Calamités publiques.**

Jusqu'à présent, tout avait marché au gré des Suisses; mais en 1346, les fleuves et les torrents grossis par des pluies continuelles causèrent de grands ravages, la qualité des fruits de la terre ne permit point de les conserver et il s'ensuivit une

famine qui dura plusieurs années; alors une maladie cruelle, horrible, la peste, vint ravager une partie du globe; tout comme nous avons vu, il y a quelques années, le choléra moissonner des milliers d'individus. A cette époque, les connaissances en médecine n'étaient pas répandues comme de nos jours. Le pauvre peuple était encore victime de l'ignorance de beaucoup de médecins et surtout des charlatans. La superstition égarait aussi l'esprit du peuple, dans les campagnes surtout. Aussi la peste qui éclata l'année 1349, fit-elle périr, à ce que l'on assure, le tiers de la population de la Suisse.

Sept ans plus tard (18 octobre 1356), la ville de Bâle fut en partie renversée par un tremblement de terre; et peu après, un incendie détruisit une autre partie des habitations.

### **Enguerrand de Coucy en Suisse.**

Quelques années après ces événements, une armée commandée par Enguerrand de Coucy pénétra en Suisse; quoiqu'elle fût destinée à attaquer les possessions de la maison d'Autriche, elle n'épargna pas plus celles des peuples de l'Helvétie que celles des peuples soumis à l'Autriche. Les Bernois défièrent une partie de l'armée d'Enguerrand, qui était campée à Fraubrunnen; et les habitants de l'Entlibuch, aidés de ceux de Schwytz et d'Unterwald, achevèrent de les chasser. Dans cette guerre, des citoyens de Lausanne et d'Arberg, qui se trouvaient parmi les troupes bernoises, firent des actions héroïques.

C'est encore à peu près à cette époque que le Comte de Kibourg forma le dessein de s'emparer de Soleure; mais il n'y réussit pas. Les Bernois achetèrent de ce Comte Berthoud et le bailliage de Thoune, en 1384.

### **Le combat des cinquante-six.**

Le dernier Comte de Nidau ayant été tué par les troupes d'Enguerrand de Coucy, qui assiégeaient Buren, son héritage fut disputé, d'une part par Jean de Vienne, évêque de Bâle, et de l'autre par les Comtes de Thierstein et de Kibourg. Ils convinrent de choisir chacun 28 *tenants*, et de les faire battre à outrance. Celui des deux corps qui aurait la victoire assurerait l'héritage de Nidau à la partie dont il défendait les droits. Le neveu de l'Evêque, le chevalier de Nans, ayant été blessé et vaincu, la victoire fut aux tenants des Comtes, qui entrèrent immédiatement en possession de Nidau.

### **Gouvernement politique de la Suisse,**

de 1350 à 1400 environ.

Je vous ai beaucoup parlé de combats, mes amis; cela a dû vous attrister, car il est toujours pénible de voir les hommes se faire la guerre. Reposons-nous donc un peu, et examinons maintenant de quelle manière les principales villes de la Suisse se gouvernaient dans les premiers âges de leur indépendance, au temps où leur puissance ne s'étendait pas beaucoup au-delà de leur enceinte. L'adminis-

famine qui dura plusieurs années; alors une maladie cruelle, horrible, la peste, vint ravager une partie du globe; tout comme nous avons vu, il y a quelques années, le choléra moissonner des milliers d'individus. A cette époque, les connaissances en médecine n'étaient pas répandues comme de nos jours. Le pauvre peuple était encore victime de l'ignorance de beaucoup de médecins et surtout des charlatans. La superstition égarait aussi l'esprit du peuple, dans les campagnes surtout. Aussi la peste qui éclata l'année 1349, fit-elle périr, à ce que l'on assure, le tiers de la population de la Suisse.

Sept ans plus tard (18 octobre 1356), la ville de Bâle fut en partie renversée par un tremblement de terre; et peu après, un incendie détruisit une autre partie des habitations.

### **Enguerrand de Coucy en Suisse.**

Quelques années après ces événements, une armée commandée par Enguerrand de Coucy pénétra en Suisse; quoiqu'elle fût destinée à attaquer les possessions de la maison d'Autriche, elle n'épargna pas plus celles des peuples de l'Helvétie que celles des peuples soumis à l'Autriche. Les Bernois défièrent une partie de l'armée d'Enguerrand, qui était campée à Fraubrunnen; et les habitants de l'Entlibuch, aidés de ceux de Schwytz et d'Unterwald, achevèrent de les chasser. Dans cette guerre, des citoyens de Lausanne et d'Arberg, qui se trouvaient parmi les troupes bernoises, firent des actions héroïques.

C'est encore à peu près à cette époque que le Comte de Kibourg forma le dessein de s'emparer de Soleure; mais il n'y réussit pas. Les Bernois achetèrent de ce Comte Berthoud et le bailliage de Thoune, en 1384.

### **Le combat des cinquante-six.**

Le dernier Comte de Nidau ayant été tué par les troupes d'Enguerrand de Coucy, qui assiégeaient Buren, son héritage fut disputé, d'une part par Jean de Vienne, évêque de Bâle, et de l'autre par les Comtes de Thierstein et de Kibourg. Ils convinrent de choisir chacun 28 *tenants*, et de les faire battre à outrance. Celui des deux corps qui aurait la victoire assurerait l'héritage de Nidau à la partie dont il défendait les droits. Le neveu de l'Évêque, le chevalier de Nans, ayant été blessé et vaincu, la victoire fut aux tenants des Comtes, qui entrèrent immédiatement en possession de Nidau.

### **Gouvernement politique de la Suisse,**

de 1350 à 1400 environ.

Je vous ai beaucoup parlé de combats, mes amis; cela a dû vous attrister, car il est toujours pénible de voir les hommes se faire la guerre. Reposons-nous donc un peu, et examinons maintenant de quelle manière les principales villes de la Suisse se gouvernaient dans les premiers âges de leur indépendance, au temps où leur puissance ne s'étendait pas beaucoup au-delà de leur enceinte. L'adminis-

tration était confiée à des magistrats élus par le peuple.

Dès avant 1380, il y avait à Berne un conseil nommé Sénat, auquel on adjoignait tous les ans, à Pâques, trois cents citoyens de la ville. Ces deux conseils convoquaient la Commune, c'est-à-dire l'assemblée générale de tous les citoyens, pour la consulter sur les affaires d'une grande importance. Plus tard, les deux conseils négligèrent de faire cette convocation, et se perpétuèrent dans leur emploi sans consulter les autres citoyens. Mais un jour les bourgeois s'assemblèrent et destituèrent une grande partie des membres des deux conseils. On rendit une loi d'après laquelle le Sénat ou Petit Conseil serait à l'avenir renouvelé tous les ans par moitié, et le Grand Conseil en entier.

La Commune était convoquée en assemblée générale pour confirmer ou rejeter cette nomination. Mais cette nouvelle loi, qui devait assurer la liberté, ne reçut point son exécution d'une manière complète.

A Zurich, la constitution qui, en 1350, était revenue à une démocratie pure, commença à s'en écarter en 1401. Bientôt les deux conseils décidèrent qu'ils ne soumettraient plus à l'assemblée du peuple que les affaires qui concernaient l'Empire, la guerre et les alliances. Il en fut de même dans plusieurs autres villes de la Suisse.

Dans les cantons primitifs, Uri, Schwytz et Unterwald, la souveraineté résidait dans la *Landsgemeinde*, c'est-à-dire dans l'assemblée du peuple de tout le pays. La *landsgemeinde* se tenait en rase

campagne ; elle délibérait sur la *guerre* et sur la *paix*, renouvelait les charges et procédait aux élections du *Landammann* (magistrat du pays), qui (excepté dans l'Unterwald) pouvait être réélu au bout d'une année ; du *Statthalter* ou Lieutenant d'Avoyer ; du *Trésorier*, du *Secrétaire* du pays, des *députés en Diète* et aux cours étrangères, des *baillis*, etc. Outre la landsgemeinde, il y avait deux conseils, l'un pour les affaires civiles et criminelles moins importantes ; l'autre était le *Landrath* (conseil du pays), composé de 70 membres. Ce nombre pouvait être doublé ou triplé suivant les circonstances. Un conseil de 15 juges, présidé par le Landammann, décidait des causes concernant l'honneur, le bien et la vie des citoyens. Enfin un autre conseil, présidé par le Statthalter, jugeait les petites affaires dont la valeur n'excédait pas 30 florins.

A Lucerne, le gouvernement était en quelque sorte *aristocratique* ; l'autorité suprême résidait dans un conseil de cent personnes, qui, pendant longtemps furent choisies dans des familles privilégiées. Le *Petit Conseil* était composé de 36 membres pris dans le *Grand Conseil*. Cependant tous les citoyens étaient consultés, lorsqu'il s'agissait de la paix ou de la guerre, des alliances ou des impôts. Le Petit Conseil était chargé de la police et de faire exécuter les lois. Il y avait deux *Avoyers*, un *Venner* ou porte-enseigne, deux *Bannerets*, un *Trésorier*, etc.

---

tration était confiée à des magistrats élus par le peuple.

Dès avant 1380, il y avait à Berne un conseil nommé Sénat, auquel on adjoignait tous les ans, à Pâques, trois cents citoyens de la ville. Ces deux conseils convoquaient la Commune, c'est-à-dire l'assemblée générale de tous les citoyens, pour la consulter sur les affaires d'une grande importance. Plus tard, les deux conseils négligèrent de faire cette convocation, et se perpétuèrent dans leur emploi sans consulter les autres citoyens. Mais un jour les bourgeois s'assemblèrent et destituèrent une grande partie des membres des deux conseils. On rendit une loi d'après laquelle le Sénat ou Petit Conseil serait à l'avenir renouvelé tous les ans par moitié, et le Grand Conseil en entier.

La Commune était convoquée en assemblée générale pour confirmer ou rejeter cette nomination. Mais cette nouvelle loi, qui devait assurer la liberté, ne reçut point son exécution d'une manière complète.

A Zurich, la constitution qui, en 1350, était revenue à une démocratie pure, commença à s'en écarter en 1401. Bientôt les deux conseils décidèrent qu'ils ne soumettraient plus à l'assemblée du peuple que les affaires qui concernaient l'Empire, la guerre et les alliances. Il en fut de même dans plusieurs autres villes de la Suisse.

Dans les cantons primitifs, Uri, Schwytz et Unterwald, la souveraineté résidait dans la *Landsgemeinde*, c'est-à-dire dans l'assemblée du peuple de tout le pays. La *landsgemeinde* se tenait en rase

campagne ; elle délibérait sur la *guerre* et sur la *paix*, renouvelait les charges et procédait aux élections du *Landammann* (magistrat du pays), qui (excepté dans l'Unterwald) pouvait être réélu au bout d'une année ; du *Statthalter* ou Lieutenant d'Avoyer ; du *Trésorier*, du *Secrétaire* du pays, des *députés en Diète* et aux cours étrangères, des *baillis*, etc. Outre la landsgemeinde, il y avait deux conseils, l'un pour les affaires civiles et criminelles moins importantes ; l'autre était le *Landrath* (conseil du pays), composé de 70 membres. Ce nombre pouvait être doublé ou triplé suivant les circonstances. Un conseil de 15 juges, présidé par le Landammann, décidait des causes concernant l'honneur, le bien et la vie des citoyens. Enfin un autre conseil, présidé par le Statthalter, jugeait les petites affaires dont la valeur n'excédait pas 30 florins.

A Lucerne, le gouvernement était en quelque sorte *aristocratique* ; l'autorité suprême résidait dans un conseil de cent personnes, qui, pendant longtemps furent choisies dans des familles privilégiées. Le *Petit Conseil* était composé de 36 membres pris dans le *Grand Conseil*. Cependant tous les citoyens étaient consultés, lorsqu'il s'agissait de la paix ou de la guerre, des alliances ou des impôts. Le Petit Conseil était chargé de la police et de faire exécuter les lois. Il y avait deux *Avoyers*, un *Venner* ou porte-enseigne, deux *Bannerets*, un *Trésorier*, etc.

---

**Evénements divers.**

Il se passa dans les années que nous venons de parcourir bien d'autres événements, dont le récit serait long et ne saurait vous intéresser; j'ajouterai cependant à ceux que je viens de vous citer, quelques autres traits qu'il importe de vous faire connaître, mes amis.

En 1373, un assassinat fut commis par un Zuriçois et ses domestiques; les assassins se réfugièrent dans les cantons voisins; mais les magistrats de Zurich ayant requis ces cantons, en vertu du traité d'alliance, de leur livrer les coupables, ils furent amenés et reçurent le châtiment qu'ils méritaient, quoique soutenus par un parti de l'ancienne noblesse.

Bienne fut saccagée et brûlée par l'Evêque de Bâle, pour la punir de son alliance avec Berne; mais elle s'en vengea bientôt après.

Le Valais fut aussi ensanglanté par des guerres civiles qui furent très meurtrières. Amédée VII, comte de Savoie, soutint une guerre avec les Valaisans, qui lui tuèrent 4000 hommes au combat de Visp, en 1388.

Les villes de Lausanne et de Genève éprouvaient de temps en temps de fortes secousses par la lutte des bourgeois contre leur Evêque.

Dans l'Engadine, un seigneur ayant voulu s'emparer d'une jeune paysanne, le père, aidé de quelques voisins, fond sur lui et le tue; son château fut pris, et l'Engadine devint libre.

Dans la Vallée de Schams, un seigneur ayant conduit ses chevaux dans le champ d'un paysan nommé Chalder, celui-ci, indigné de cette violation de sa propriété, tua les chevaux; il fut pris et paya malheureusement bien cher sa vengeance. Cependant quelque temps après, Chalder étant à table prêt à manger sa soupe, le seigneur entre et se permet de cracher dans la soupière. Chalder n'étant plus maître de retenir son courroux, saisit le gentilhomme et lui plonge la tête dans le potage bouillant en lui disant : *Puisque tu as assaisonné le bouillon, tu peux le boire.* Ce meurtre donna lieu à une révolte, et bientôt il s'ensuivit la ruine des châteaux de Fardun et de Barembourg.

#### **Le Château de Rothembourg.**

Les princes de la maison d'Autriche avaient établi à Rothembourg un péage qui gênait beaucoup le commerce des Lucernois. La jeunesse de Lucerne ayant pris les armes à l'insu des magistrats, pénétra dans Rothembourg, détruisit le château, et en revint sans avoir autrement porté atteinte aux biens ni à la vie de personne. Néanmoins ces jeunes gens, mes chers amis, firent là une action blâmable; c'était un coup de tête qui pouvait avoir des suites très fâcheuses. En agissant ainsi et sans ordre des magistrats, ils ne prévoyaient pas qu'ils pouvaient ramener la guerre; et certes alors les Suisses avaient plutôt besoin de repos que de nouvelles victoires.

Les Confédérés jugèrent que l'Autriche profiterait

de cette circonstance pour recommencer la guerre ; et c'est ce qui arriva. Aussi, dès que les Suisses eurent la certitude que l'Autriche se disposait à envoyer une armée contre eux, ils ne l'attendirent point, pensant qu'il valait mieux cette fois aller au-devant de l'ennemi que de l'attendre. Ils commencèrent par prendre d'assaut plusieurs châteaux, que les ducs possédaient dans leur voisinage, et firent des alliances avec plusieurs villes.

Cependant Léopold, duc d'Autriche, neveu de celui contre lequel les Confédérés avaient déjà combattu plusieurs fois, notamment à Morgarten et à Zurich, s'approchait avec une forte armée, à laquelle étaient encore venus se joindre tous les nobles qui se trouvaient en Suisse.

### **Bataille de Sempach.**

Les sept Cantons, s'étant réunis en Diète, résolurent de réclamer auprès de Berne les secours stipulés par les traités ; mais Berne les refusa.... Cependant l'avant-garde autrichienne, composée de quatorze cents soldats, s'approchait de Sempach. Roger de Reinach, qui la commandait, monta sur un chariot chargé de cordes, et s'étant avancé jusque sous les murs de cette ville, il fit annoncer à ses habitants que ces cordes étaient destinées à les pendre tous, s'ils ne se rendaient pas tout de suite. Mais pendant qu'il les insultait ainsi, on vit paraître les enseignes des Suisses : ils venaient de Zurich, au nombre de treize cents. Bientôt après on vit aussi arriver le gros de l'ar-



*Mort de Winkelried.*

**Prise de Wesen.**

Après la victoire de Sempach, les Suisses prirent et démolirent plusieurs châteaux appartenant à des seigneurs qui s'étaient déclarés contre eux. Wesen tomba en leur pouvoir ; ils y laissèrent une garnison. Cependant ils admirent les habitants de cette petite ville au nombre de leurs alliés. Deux ans après, Wesen paya de la plus noire ingratitude le bienfait de son admission dans la Confédération, en ouvrant ses portes aux Autrichiens, qui égorgèrent la garnison suisse endormie.

Wesen ayant été ainsi livrée aux Autrichiens, ceux-ci purent pénétrer facilement dans le pays de Glaris. Les Glaronnais qui voyaient leur faiblesse et leur petit nombre, demandèrent à faire la paix avec la maison d'Autriche ; mais les seigneurs autrichiens leur firent des conditions si humiliantes et si dures, qu'ils n'hésitèrent pas à les rejeter, préférant repousser la force par la force, dussent-ils y sacrifier leur vie.

**Bataille de Näfels.**

Bientôt huit mille Autrichiens se trouvèrent réunis à Wesen : le comte de Tokenbourg et le chevalier de Klugenberg en commandaient six mille, et le comte de Werdenberg était à la tête de deux autres mille. Avec cette armée, ils s'avancèrent contre les Suisses, au travers du défilé de Näfels. Les Glaronnais, au nombre de deux cents seulement, étaient commandés par le capitaine Matthis Buhel.

Le 9 avril 1388, à la pointe du jour, ils aperçurent les Autrichiens qui s'avançaient contre eux. Aussitôt le tocsin retentit de toutes parts; des messagers sont envoyés pour demander du secours à Zurich, à Uri et à Schwytz. Bientôt cent cinquante autres Glaronnais viennent en aide à leurs compatriotes. Buhel, avec une si faible armée, ne pouvait pas résister à ses nombreux ennemis; il vit bientôt sa première ligne forcée sur plusieurs points, et prit le parti de se retirer. L'ennemi, semblable à un torrent impétueux, se répandit dans le pays; il sacagea et détruisit par le fer et le feu tout ce qui se trouva sur son passage, et s'avança ainsi jusqu'au bourg de Glaris.

Cependant le tocsin continuait à sonner, l'agitation gagnait les vallées les plus reculées. Buhel ayant réuni les débris de sa petite armée sur une colline pierreuse du Rutti, y planta sa bannière, et fut bientôt rejoint par quelques détachements des habitants du pays, qui portèrent sa troupe à 400 hommes. Attaqués de nouveau par les Autrichiens, les Glaronnais résistent, *onze attaques* réitérées demeurent sans succès. Cependant les Glaronnais épuisés de fatigue, combattaient déjà avec moins de vigueur; et il était à craindre pour eux que le nombre ne l'emportât sur l'héroïsme. En ce moment désespéré, une bannière apparaît tout à coup sur la pente de l'Alpe voisine; elle était accompagnée de trente jeunes gens de Schwytz.

Les Glaronnais, encouragés par l'approche de cette troupe qui bientôt les a atteints, fondent sur leurs ennemis avec une nouvelle ardeur. La cava-

lerie autrichienne est enfoncée ; et, dans le désordre où elle se trouve, elle culbute son infanterie.

La déroute devint générale. Les Suisses, dont le nombre grossit toujours, se trouvent bientôt au nombre de 1,000 ; les Autrichiens sont forcés de prendre le parti de la retraite. Ils veulent traverser le pont de Wesen ; mais ce pont, trop chargé, se rompt, et un grand nombre des leurs sont engloutis dans les eaux. Les Glaronnais entrèrent dans Wesen, dont les habitants s'étaient enfuis : ils livrèrent aux flammes cette ville parjure. Onze pierres indiquent encore de nos jours le lieu des onze combats.

Les vainqueurs, après avoir rendu grâce à Dieu pour cette victoire miraculeuse, passèrent le reste du jour et la nuit suivante sur le champ de bataille. Ils n'avaient perdu que cinquante-cinq hommes, et ils avaient enlevé à leurs ennemis treize bannières et onze cents armures. On peut juger par là que la perte des Autrichiens fut considérable. Plus tard, les Glaronnais instituèrent une fête pour conserver le souvenir de cette mémorable journée. Je vous ferai observer ici que les Suisses, à cette époque, ne faisaient pas de prisonniers de guerre, mais combattaient leurs ennemis jusqu'à la mort, ce qui rendait les combats bien plus terribles que de nos jours.

Les Bernois et leurs combourgeois de Soleure profitèrent de cet événement pour s'emparer de Buren et de Nidau.

L'Autriche, convaincue enfin que tout projet de conquête et d'envahissement de la Suisse ne pou-

vait lui réussir, se décida à faire une trêve avec les Suisses pour vingt ans. Il fut arrêté que, pendant ce temps, les Confédérés resteraient maîtres de leurs conquêtes et seraient indépendants. Ils profitèrent de ce repos pour faire entre eux divers règlements militaires, connus sous le nom de *Convention de Sempach*; elle fut signée à Zurich le 10 juin 1393. L'article le plus remarquable était celui qui ordonnait à tout citoyen suisse, *combattant pour son pays*, de MOURIR SUR LE CHAMP DE BATAILLE PLUTOT QUE DE LE QUITTER AVANT D'EN AVOIR CHASSÉ L'ENNEMI.

Nous verrons bientôt comment les Suisses furent fidèles à cet engagement, qui, au reste, n'était pour eux qu'une confirmation de leurs anciens usages.

### **Jours de gloire des Appenzellois,**

de 1403 à 1411.

Le pays d'Appenzell avait été autrefois donné à l'abbaye de St-Gall par Sigisbert, roi d'Austrasie. Un abbé de ce monastère fit construire un édifice, auquel il donna le nom de *Abbatis Cella*: telle est l'origine du bourg d'Appenzell, qui donna son nom à tout le pays. Les officiers, chargés du gouvernement de cette contrée, vexaient depuis longtemps les habitants, qui finirent par prendre les armes contre eux, et les chassèrent de leur territoire\*.

\* Le comte Rodolphe de Werdenberg se présenta devant les Appenzellois, et leur offrit son secours. Ayant été accepté, il quitta aussitôt sa belle armure pour prendre le costume de ces bergers. Les Appenzellois le nommèrent leur général, et dès lors il vécut avec eux.

### La république de Gersau.

Gersau, qui comptait à peine une population de 1000 âmes, et dont le territoire avait au plus une lieue de largeur et deux de longueur, appartenait aux seigneurs de Moos, de Lucerne. Cette commune se racheta, en 1315, des droits que ses seigneurs avaient sur elle. Devenue libre, elle s'allia avec les cantons de Lucerne, de Schwytz, d'Uri et d'Unterwald. C'est par cette alliance qu'elle a fait partie du Corps Helvétique, et a formé une petite république qui a conservé son indépendance jusqu'à la révolution de 1798.

La vallée d'Urseren, située au midi d'Uri, s'étant affranchie des droits que la famille de Moos avait sur elle, se mit sous la protection d'Uri, l'an 1410, sous la condition qu'elle conserverait ses franchises et ses privilèges.

La trêve qui existait entre l'Autriche et les Suisses, pour vingt années, fut renouvelée en 1412 pour cinquante ans. Les Appenzellois et les villes de Bâle et de Soleure donnèrent leur adhésion à ce traité, comme alliés et combourgeois du Corps Helvétique.

### Les Grisons en 1424.

La république des Grisons se composait, à cette époque, de TROIS LIGUES. La première se nommait la *Maison de Dieu* ou *Caddée*; elle comprenait les habitants des vallées de *Schams*, de *Famíliasca* et de *Vaz*. La seconde, nommée *Ligue Grise*, renfermait une partie de la Rhétie supérieure, les vallées

de *Misocs* et de *Calanca*. La troisième se composait de diverses juridictions et se nommait les *Dix droitures*. Chaque ligue avait son chef, sa diète, ses tribunaux et ses magistrats. La Rhétie supérieure avait déjà contracté une alliance en 1400 avec Glaris.

### Le Valais.

Les évêques de Sion étaient souverains temporels du Valais, qui leur avait été donné par Charlemagne. Le pays était divisé en dixains ou communautés administrées par des baillis, et se subdivisaient en un nombre plus ou moins grand de châtelleneries régies par des châtelains; une châtellenerie comprenait quatre ou cinq paroisses.

Il faut que je vous fasse connaître, mes bons amis, une coutume fort singulière qui était en usage dans le Valais, à cette époque.

Un jeune bouleau, taillé de manière à lui donner l'apparence d'une figure humaine, et que l'on nommait la *matze* ou *massue*, devait représenter la misère en butte à l'oppression, et les branches qui l'entouraient l'emblème des violences qu'exerçait la tyrannie. La *matze* était ensuite placée sur la croisée d'une route fréquentée, ou promenée de village en village; chacun de ceux qui voulaient contribuer à la délivrance du pays plantait un clou dans la *matze*; ensuite celle-ci était interrogée sur les motifs de ses plaintes, et comme elle restait muette, son silence était attribué à la terreur; d'autres fois, on lui donnait un avocat qui répondait pour elle. Enfin, on l'invitait à nommer l'opresseur du pays;

mais comme elle ne répondait pas mieux, on nommait successivement plusieurs personnes, et lorsqu'on arrivait à celui duquel on avait à se plaindre, la matze ne manquait pas de s'incliner, et alors malheur à lui. Vous comprenez bien, mes amis, que tout ceci n'était qu'une comédie, que le chef des mécontents savait habilement conduire.

En 1402, le Valais avait pour évêque Guichard de Raron, seigneur très puissant et capitaine-général du pays; il était très partisan du duc de Milan et du duc de Savoie. Ce fut lui qui indiqua le chemin à la garnison que le duc de Savoie envoya dans la vallée de Domo-d'Ossola, dont il était aussi seigneur. Les troupes suisses, trop peu nombreuses, furent obligées de se retirer. Les habitants du Valais, mécontents de ce seigneur, se soulevèrent; après avoir promené la matze, ils démolirent son château, ruinèrent ses propriétés et le forcèrent de quitter le pays et de se retirer en Savoie. Cependant il trouva à Berne les secours nécessaires pour combattre les Valaisans; ceux-ci, par contre, s'adressèrent à Uri et à Unterwald, et conclurent avec eux une alliance. Une guerre civile était près d'éclater entre les Confédérés; pour prévenir ce malheur, les Cantons neutres formèrent une diète à Zurich. On y décida que le seigneur de Raron rentrerait dans tous ses biens; mais que, de son côté, il ferait droit aux réclamations et aux plaintes que le peuple valaisan élevait contre lui.

---

**Ambition de quelques villes de la Suisse.**

Les anciens Suisses, qui avaient combattu avec tant de courage pour vivre indépendants, avaient associé à leur destinée et rendu libres les peuples qu'ils avaient conquis; ils s'en étaient fait des alliés. Mais peu à peu chaque Canton, chaque ville en s'agrandissant, avait travaillé à asservir ses voisins.

Berne surtout avait trouvé le moyen d'agrandir sa puissance, en augmentant le nombre de ses bourgeois. Les succès qu'elle obtint sur ses nombreux ennemis, firent naître chez elle l'ambition de régner sur le peuple comme sur des sujets. Elle dompta ses ennemis par la force des armes ou à prix d'argent; elle se fortifia par des traités d'alliance et de combourgeoisie. La plupart des capitales de la Suisse suivirent ce système avec plus ou moins de succès : l'exemple gagna même les Cantons démocratiques. Ainsi Schwytz eut des sujets dans les habitants de la Marche inférieure; Uri et le Haut-Unterwald conquièrent la vallée de Lévantine, en 1402, et obligèrent les habitants à leur prêter serment et à reconnaître leur domination; puis ils obtinrent des droits sur la vallée de Bellinzone.

Les six anciens Cantons eurent une guerre assez malheureuse avec le duc de Milan; elle fut suivie d'un accommodement par lequel ils abandonnèrent au duc, en 1426, les vallées de Lévantine et d'Osola et le pays de Bellinzone, moyennant 51,400 livres.

Maintenant vous le voyez, mes bons amis, les succès que les Suisses avaient obtenus dans les premières guerres, devinrent pour eux un acheminement à leur ruine, ce qui n'arriva cependant que longtemps après, ainsi que je vous le raconterai plus tard. Quelle en est la raison? C'est que si, d'un côté, la liberté est un grand bien pour qui sait en user convenablement, d'un autre côté il faut la vouloir pour tous, et non pour soi seul : il ne faut pas, sous ce rapport, être égoïste. Si les Suisses avaient suivi l'exemple et les maximes des premiers fondateurs de la Confédération, combien de regrets et de mécomptes ne se seraient-ils pas épargnés? Ils auraient évité bien des rivalités et des guerres qui souvent ont failli rompre le lien fédéral.

---

## NEUVIÈME ÉPOQUE



### **Le concile de Constance.**

L'empereur Sigismond avait convoqué un concile à Constance, en 1413, dans l'espoir d'éteindre le *schisme de l'Eglise*, qui alors était partagée entre trois Papes. Vous ne savez peut-être pas, mes chers amis, ce que c'est qu'un concile; je vais vous l'expliquer. C'est une assemblée composée de députés de tous les ordres religieux de la chrétienté, où l'on discute les lois qui doivent régir le gouvernement de l'Eglise, et que l'on nomme *Lois canon-*

ques, on y traite aussi différents points de doctrine ou de croyance. Le mot *schisme* veut dire division en fait de croyance, ou séparation d'avec une communion religieuse. Ainsi les catholiques considèrent les protestants comme des *schismatiques*. Les réformés, de leur côté, n'admettent pas les décisions des conciles.

L'un des trois Papes, qui régnaient alors sur l'Église, se nommait Jean XXIII. Il s'était présenté devant le concile et avait pris l'engagement d'abdiquer le pontificat, c'est-à-dire d'y renoncer. Mais, pour ne pas exécuter cet engagement, il prit la fuite, se retira à Schaffouse, et se mit sous la protection du duc Frédéric d'Autriche.

Ce prince fut excommunié par le concile, pour avoir favorisé l'évasion du pontife Jean. Les Suisses furent chargés de mettre à exécution cette sentence d'excommunication. Ils s'y refusèrent en disant qu'il y avait déloyauté à rompre avec un prince qui venait de faire avec eux un traité de paix pour cinquante ans (23 mai 1412). Les Bernois furent les seuls qui consentirent à se mêler de cette affaire.

### **Conquête faite par les Suisses dans l'Argovie.**

Cependant une armée impériale s'était avancée et avait pris Schaffouse, Diessenhofen, Stein, et quelques autres villes qui étaient encore sous la domination du duc d'Autriche. L'empereur fit de nouveaux efforts auprès des Suisses pour les engager à faire la conquête des biens du duc excommunié, ajoutant que cette circonstance les déliait envers lui

de leurs serments. De plus, il leur promettait de les confirmer dans leurs droits de possession sur les pays qu'ils avaient conquis.

Les Suisses n'étaient pas encore décidés à agir, lorsqu'ils apprirent que les Bernois étaient déjà en campagne avec leurs combourgeois de Soleure, de Bienne, de Neuveville et de Neuchâtel; les Fribourgeois étaient restés à Berne pour la défendre.

L'Argovie qui, à cette époque, était plus étendue qu'aujourd'hui, appartenait à la maison d'Autriche.

Les nobles du pays, prévoyant les intentions de Berne, s'assemblèrent et proposèrent de faire de l'Argovie une république qui formerait un Canton suisse; mais la majorité, en haine de l'égalité helvétique, refusa d'y consentir. Les villes et les communes pensaient à exécuter ce projet; mais ayant perdu du temps en discussions, tous les Cantons, à l'exception d'Uri, y firent entrer des troupes. Les Bernois s'emparèrent de Zofingue, d'Aarau, de Brougg et de plusieurs châteaux. Lucerne occupa Sempach, Sursée, Mayenberg, Richensée et Willmergue. De leur côté, les Zuricois prirent Knonau et Dietikon; puis, après s'être joints aux troupes de Lucerne, de Zug, de Schwytz, d'Unterwald et de Glaris, ils s'emparèrent des bailliages libres et des villes de Bremgarten, Baden et Mellingen.

Pendant le cours de ces conquêtes, le duc Frédéric se réconcilia avec l'empereur Sigismond; et ce monarque exigea des Suisses une somme d'argent, en retour de laquelle il les maintint dans la possession du territoire qu'ils avaient conquis.

Les habitants de ces contrées avaient de grands

privilèges ; mais peu à peu, on trouva moyen de les leur retirer, malgré la promesse qu'on leur avait faite de les respecter.

### **Pétermann Rysig.**

Les Suisses eurent encore de nouveaux démêlés avec les ducs de Milan, et s'emparèrent successivement de plusieurs places, entre autres de Domo d'Ossola, Bellinzone et de la vallée de Léventine. Pétermann Rysig, qui s'était emparé de Domo, à la tête de 300 hommes, résista pendant trois semaines à une armée de 30,000 hommes, envoyée par le Duc de Milan pour l'assiéger. Le commandant ayant sommé Rysig de se rendre, celui-ci qui était bien approvisionné et fort de la discipline et du courage de ses compagnons d'armes, répondit : « Vous ne » croyez sans doute pas vous-même qu'on soumette » une garnison suisse avec des mots. » Secouru enfin par des troupes de Schwytz et de Berne, les Milanais se retirèrent ; la paix fut conclue moyennant une somme de 30,000 florins, que le Duc de Milan s'engagea de payer aux Suisses (1426).

---

---

## DIXIÈME ÉPOQUE



### **La Suisse, de 1436 à 1450.**

A l'époque où nous voici arrivés, mes chers amis, il n'y avait plus en Suisse cette antique union qui

avait fait la force de la Confédération helvétique, et en avait assuré la gloire en maintenant la paix. Les conquêtes qu'on avait faites étaient devenues un sujet de jalousie et de division; la bonne intelligence ne pouvait plus durer, parce que chaque Canton voulait avoir des sujets et non des alliés.

Le comte de Tokenbourg avait fait avec la ville de Zurich un traité de combourgeoisie qui devait durer tant qu'il vivrait et cinq ans après sa mort; mais quelques difficultés s'étant élevées, il se décida à conclure un autre traité de combourgeoisie avec les cantons de Schwytz et de Glaris. Le Comte étant mort sans enfant, en 1436, ses parents, empressés de disposer de son immense héritage, furent arrêtés dans leurs projets par Zurich, qui prétendait avoir seul le droit d'administrer ses biens : Schwytz et Glaris opposaient des prétentions semblables. Les Zuricois voulurent s'emparer de la succession du Comte, mais ne purent y réussir.

Plus heureux dans le pays de Sargans, ils prirent et ruinèrent les châteaux de Nidberg et de Freudenberg, qui appartenaient au duc Frédéric d'Autriche. Le canton de Schwytz s'était déjà emparé de la *Marche*, qu'il disait lui avoir été donnée par le Comte de Tokenbourg.

D'autres difficultés s'élevèrent entre le canton de Zurich et ceux de Schwytz et de Glaris, au sujet de quelques portions de l'héritage du Comte. Ils en étaient venus à prendre les armes. Malgré une sentence arbitrale prononcée par des Cantons neutres, Zurich ne voulait rien céder de ses prétentions. Les Confédérés entrèrent armés sur son territoire, ils

arrivèrent même jusque sous les murs de la ville. Après quelques concessions mutuelles, la paix fut rétablie.

Mais cette paix ne fut pas de longue durée : les Zuricois, qui se voyaient déçus de leurs espérances et se croyaient lésés, jurèrent de se venger, au risque de compromettre la tranquillité de la Confédération suisse et même son existence.

Nous avons vu, mes bons amis, au commencement de cette histoire, comment les premiers Suisses avaient su résister à toutes les forces de l'Empire pour conquérir et conserver leur indépendance. Pourquoi faut-il maintenant que la gloire de ces beaux temps soit ternie par le récit de la défection de Zurich....., qui eut la malheureuse idée de s'allier avec l'Autriche, c'est-à-dire de se soumettre à la domination de cette puissance ennemie.

### **Zurich fait alliance avec l'Empereur d'Allemagne,**

l'an 1442.

Pour mettre ce projet à exécution, les Zuricois envoyèrent des ambassadeurs à Frédéric III, empereur d'Allemagne. Ceux-ci lui exposèrent que les Zuricois n'avaient point participé aux actes d'hostilité commis par les Suisses contre sa maison; puis, ils offrirent à ce monarque de lui restituer les biens qu'ils avaient conquis sur sa famille; ils allèrent même jusqu'à lui offrir de faire une alliance avec lui, s'il voulait les mettre à l'abri des vexations des Suisses, qui, disaient-ils, étaient devenus leurs *ennemis communs*.

L'Empereur apprit ces discordes avec une satisfaction qu'il ne cacha pas ; car il voulait en profiter pour rétablir sa domination sur des peuples qu'il avait traités comme des sujets, et qu'il regardait alors comme des rebelles. Il accueillit favorablement leurs propositions, et promit de se rendre à Zurich afin de conclure l'alliance en question. Mais auparavant il envoya auprès d'eux des commissaires, pour obtenir des nobles et des autres habitants qu'ils reconnussent l'Empereur pour leur souverain légitime. Ces émissaires leur insinuaient que, puisqu'ils étaient destinés à être sujets, il valait mieux avoir pour souverain un prince puissant, que d'être citoyens d'une république dont l'état était précaire et mal assuré.

Indécis sur le parti qu'ils devaient prendre, ces peuples se réunirent en assemblée générale. Ceux qui se regardaient comme étant plutôt sous la protection des Suisses que sous leur domination, et qui avaient conservé leurs franchises, préféraient rester Suisses ; ceux qui n'étaient que sujets des Cantons, n'étaient pas du même avis : on ne savait donc que résoudre.

Les Bernois, voulant amener une décision, envoyèrent des députés à Zofingue, afin de savoir si cette ville voulait rester sous la protection helvétique, ou si elle préférait rentrer sous la domination autrichienne. L'Avoyer de Zofingue répondit au nom de ses concitoyens et en présence des envoyés de l'Empereur, qu'ils préféraient vivre sous la protection des Bernois et de la Confédération suisse. Tous les habitants de l'Argovie adoptèrent là même

détermination; mais Baden et Bremgarten, agissant sous l'influence des nobles, se déclarèrent pour l'Autriche.

L'Empereur, selon sa promesse, vint à Zurich; il y conclut le traité d'alliance projeté, et y mit une garnison autrichienne..... Les Confédérés, qui avaient conservé contre Zurich de vifs ressentiments à cause de ses relations avec l'Autriche, ne cherchaient qu'un prétexte pour recommencer la guerre. Elle commença en effet en 1443. Les Suisses, au nombre de cent seulement, rencontrèrent 700 Autrichiens et Zuricois à Freyenbach, et les mirent en déroute; peu de jours après, ils forcèrent les retranchements élevés par les Zuricois sur le mont Hirzel: enfin, ils s'emparèrent de Baden, de Bremgarten, de Regensberg et de Gruningen; puis ils rentrèrent chez eux.

### **Combat sur les bords de la Sihl,**

le 22 juillet 1443.

Un mois s'était à peine écoulé depuis ces événements, que les Suisses recommencèrent les hostilités avec une armée composée de troupes des cantons de Schwytz, de Glaris, d'Uri, d'Unterwald et de Lucerne; le landamman de Schwytz, Itel Réding, était à leur tête. Il attaqua les Autrichiens et les Zuricois réunis sur les bords de la Sihl, et les mit dans une telle déroute, que les soldats des deux partis furent sur le point d'entrer pêle-mêle à Zurich; un grand nombre de Zuricois perdirent la vie dans ce combat. Réding, ne se croyant pas

suffisamment en force pour faire le siège de Zurich, se tourna du côté de Rapperschwyl. Dans le même temps, les Bernois, réunis à leurs alliés de Bâle et de Soleure, bloquèrent Laufenbourg. Cependant les deux partis étaient las de la guerre; ils désiraient également voir la fin des maux qu'elle traîne à sa suite. Les Autrichiens et les Zuricois proposèrent aux Confédérés une trêve, qu'ils ne crurent pas devoir refuser : elle devait durer jusqu'à la St-George de l'année suivante.

Mais cette trêve ne ramena pas la paix en Suisse; les Autrichiens et les Zuricois ne l'avaient signée que pour gagner du temps, et en attendant l'arrivée des troupes que le roi de France, Charles VII, avait promis d'envoyer à l'Empereur, pour l'aider à réaliser le projet qu'il avait formé de subjuguier les Suisses. Ceux-ci, se confiant en Dieu qui les avait toujours protégés, se remirent bientôt en campagne.

Après s'être emparés de plusieurs places restées au pouvoir de leurs ennemis, ils mirent le siège devant Zurich et punirent le Comte de Falkenstein qui avait pillé et livré aux flammes la ville de Brougg pour complaire à la maison d'Autriche, dont il était zélé partisan.

La punition fut sévère : les Suisses assiégèrent les châteaux de Farnsbourg et de Hoguen, qui appartenaient à ce Comte.

#### **Les Armagnacs en Suisse.**

L'armée que le roi de France avait promis d'envoyer à l'Empereur pour l'aider dans son projet de

conquête, était composée de volontaires qui portaient le nom d'*Armagnacs* ou *écorcheurs*. Elle était déjà parvenue aux frontières de l'Helvétie, que les Confédérés doutaient encore de son existence. Cette armée, suivant quelques historiens, était forte de cinquante mille hommes, et commandée par le Dauphin de France qui, plus tard, devint roi sous le nom de Louis XI.

Les Confédérés apprirent par des courriers venus de Bâle que les Armagnacs se répandaient autour de cette ville. Mais cette nouvelle ne les décida point à lever le siège des places qu'ils avaient bloquées. Ils se bornèrent à envoyer douze cents hommes, avec ordre de s'opposer au passage de l'avant-garde des étrangers, et de pénétrer, s'il leur était possible, dans la ville de Bâle.

#### **Bataille de St-Jaques de Prattelen.**

Le 26 août 1444 (je vous prie, mes chers amis, de vous souvenir de cette date), à la pointe du jour, ces douze cents Suisses, parmi lesquels il y avait 50 Neuchâtelois, commandés par le chevalier Albert Tissot, se mirent en route pour aller au poste qui leur était assigné. Chemin faisant, ils rencontrèrent deux moines qui revenaient du concile de Bâle. Ces moines leur dirent : « Les ennemis ont » déjà passé la ville, ils sont si nombreux que vous » courez à une perte certaine. » — « Eh bien ! ré- » pondit un Suisse, s'il faut qu'ainsi soit, nous » baillerons nos âmes à Dieu et nos corps aux en- » nemis. » — Lorsqu'ils furent arrivés près du vil-

lage de Prattelen, ils aperçurent l'avant-garde des Armagnacs composée de huit mille cavaliers que commandait le Comte de Dommartin. Ils se précipitent sur cette cavalerie, la mettent en déroute et la forcent à se replier jusqu'à Muttenez, où ils refoulent encore un corps de dix mille hommes d'infanterie. Bientôt une nouvelle mêlée recommence : chaque soldat suisse se trouve en présence de dix-huit hommes environ. Mais cette fois encore, leur valeur l'emporte sur le nombre, et ils forcent leurs ennemis à repasser la rivière de la Birse.

Les Suisses auraient pu se contenter de cette victoire : leurs chefs leur disaient eux-mêmes qu'ils avaient assez fait pour la patrie et pour leur gloire. En même temps ils leur montraient le pont de St-Jaques sur la Birse défendu par une avant-garde de 10,000 Armagnacs, la rive opposée bordée d'une nombreuse artillerie et défendue par 30,000 hommes, et enfin les portes de la ville de Bâle, dont l'approche était gardée par un corps de 10,000 hommes. Mais ces braves guerriers restent insensibles à toutes ces représentations, ils ne pensent qu'à l'ordre qu'ils ont reçu de se rendre à Bâle, et ils veulent accomplir leur mission ou périr glorieusement. Le nombre de leurs ennemis, au lieu de les décourager, excite leur audace et enflamme leur courage. Ce qu'il leur faut, c'est la victoire !..... Ils demandent à leurs chefs de les conduire sur-le-champ au combat. Ceux-ci cèdent à leur demande ! et bientôt le pont de St-Jaques est attaqué. La vue de l'artillerie et des troupes qui le garnissent les arrête un moment, voyant bien qu'ils ne pourront

franchir ce passage, ils se précipitent dans les eaux de la Birse. L'artillerie ennemie, que l'on dirige à l'instant contre eux, éclaircit leurs rangs et en met deux cents hors de combat. Cet échec ne les arrête pas : serrés les uns contre les autres, ils s'avancent en hommes déterminés à vaincre ou à mourir. Cinq cents d'entre eux pénètrent à travers les rangs ennemis et vont se jeter dans l'hospice de St-Jaques; cinq cents autres, qui n'ont pu les suivre, se replient jusque dans une île qui est au milieu de la Birse.

Tandis que les nobles de Bâle étaient mêlés aux nombreux ennemis des Suisses, les bourgeois de cette ville tentèrent une sortie pour venir au secours des Confédérés; mais bientôt la crainte d'être enveloppés par un corps considérable d'Armagnacs, les force à rentrer dans leurs murs. Les Suisses continuaient à combattre en désespérés, et ne voulaient point se rendre. Les armes qu'ils portaient ne pouvaient leur servir pour combattre de loin. Ceux qui étaient dans l'île se trouvaient exposés presque sans défense aux traits de leurs ennemis; plusieurs arrachaient de leur propre sein les flèches qu'ils renvoyaient à leurs ennemis; mais leurs efforts furent impuissans, tous succombèrent..... Le Dauphin fit alors diriger toutes ses forces contre les cinq cents autres Confédérés retranchés dans l'hospice de St-Jaques; et l'on vit une poignée d'hommes intrépides lutter avec un courage sans exemple contre une armée entière.

Les Armagnacs, pour en finir plus vite, mettent le feu à l'hospice, qui est bientôt détruit par les

flammes. Les murs s'écroutent avec fracas; plusieurs sont engloutis dans les décombres, les autres se trouvent à découvert et sans défense; ils sont cernés de toutes parts.

Cependant ils ne perdent pas courage; semblables à des lions furieux, ils se précipitent au milieu des Armagnacs, non plus dans l'espoir de vaincre, mais bien déterminés à vendre chèrement leur vie!... Semant la mort autour d'eux, ils expirent enfin sur un monceau d'ennemis immolés, et plutôt en vainqueurs qu'en vaincus. Tous périrent, à l'exception de douze, qui parvinrent à s'échapper, mais que leurs compatriotes repoussèrent en les traitant de lâches...

Le récit de cette cruelle catastrophe, mes chers amis, est bien fait pour vous arracher des larmes : et moi-même, en vous la racontant, je ne puis retenir les miennes. Ceci ne vous rappelle-t-il pas le dévouement de Léonidas et de ses 300 Spartiates, qui trouvèrent la mort en combattant contre 20,000 Perses au passage des Thermopyles? Pour éterniser le souvenir de la bataille de St-Jaques de Prattelen, on institua une fête annuelle, et on érigea un monument sur le lieu du combat. Vous aurez une idée du résultat de cette bataille, quand je vous aurai dit qu'on évalue à 9,000 le nombre des Armagnacs qui furent tués dans cette journée.

#### **Mort de Burkard.**

Pour compléter mon récit, je dois encore, mes amis, vous faire connaître la scène suivante. Le





*Bataille de St. Jacques sur la Birs.*

combat avait duré toute une journée. Le soir de la bataille, un gentilhomme bâlois, nommé Burkard, de Munch, se promenait à cheval sur le champ de bataille avec quelques autres chevaliers. En contemplant et en foulant aux pieds les cadavres des Suisses, il s'écria : « *Ah! que le sang de nos ennemis est d'un beau rouge!.... Il me semble que je me baigne dans les roses!.....* » Alors un des Confédérés, ARNOLD SCHINK, d'Uri, blessé grièvement, recueille ses forces et, se soulevant du milieu des morts, s'écrie : « *Flaire encore cette rose-ci !.....* » et il lance aussitôt au front de Burkard une pierre qui lui porte un coup mortel. Burkard tombe de cheval et vient expirer à côté d'Arnold, qui rend aussi le dernier soupir. Ce fait, mes amis, est non-seulement écrit dans l'histoire, mais encore il a été représenté et reproduit par d'habiles peintres. On évalue à 1,500 hommes la perte des Confédérés dans la journée de St-Jaques; je vous ai déjà dit celle des Armagnacs.

Aussitôt que les Confédérés connurent les événements de la journée de Prattelen, ils s'empressèrent de lever les sièges de Zurich et de Farnsbourg, afin de marcher contre le Dauphin, ou au moins de couvrir leurs frontières.

Le Dauphin ne songeait cependant pas à les attaquer; il avait perdu ses meilleures troupes; il ne se souciait pas de gagner une seconde bataille à ce prix. Il quitta la Suisse, plein de respect pour la bravoure des Confédérés, et fit la paix avec eux, le 28 octobre 1444.

---

**Première capitulation militaire avec Louis XI,  
roi de France.**

Le Dauphin, devenu roi de France sous le nom Louis XI, n'avait pas oublié la valeur que les Suisses avaient montrée à la bataille de Prattelen ; il désirait avoir à son service des soldats de cette nation. Dans ce but, il conclut en 1444, avec les Confédérés, un traité qui sanctionnait une capitulation militaire, c'est-à-dire la formation d'un corps de troupes composé entièrement de Suisses. D'autres princes suivirent cet exemple dans la suite ; dès lors un grand nombre de Suisses se vouèrent au service militaire auprès des monarques étrangers. Ce qui les détermina à prendre ce parti, c'est qu'en paix avec leurs voisins, ils ne trouvaient plus chez eux d'aliment à leur ardeur guerrière. Beaucoup de Suisses se distinguèrent d'une manière honorable par leur attachement aux princes qu'ils servaient, par leur fidélité et leur vaillance. De cette manière, le goût des armes et la science militaire s'entretenirent en Suisse, bien qu'elle jouît enfin de la paix. Cependant ces capitulations militaires ont attiré aux Suisses, républicains et défenseurs de la liberté, les reproches d'avoir prodigué leur sang pour soutenir le despotisme des princes ou pour vider des querelles tout à fait étrangères à leur nation, et d'avoir maintes fois rapporté chez eux des vices qui y étaient inconnus auparavant. Mais nous laisserons de côté cette question, mon but étant, mes chers amis, de vous raconter les événements les plus remarquables de l'histoire de notre pays, et non de les juger.

Pour en revenir à notre sujet, je vous dirai que la guerre dura encore pendant quelques années en Suisse, et que les Confédérés continuèrent à obtenir des succès contre les Zuricois et les Autrichiens.

### **Combat de Ragatz.**

Le 6 mars 146.

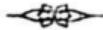
Je vous citerai entre autres le combat de Ragatz où les Glaronnais, au nombre de 1500, défirent une armée autrichienne forte de 6000 hommes, dont 1300 furent tués. Plus tard (en 1456), Zurich renonça à son alliance avec l'Autriche, et ainsi se termina cette guerre que l'ambition avait suscitée, et qui faillit entraîner après elle la ruine de la Confédération helvétique.

### **Fribourg affranchi.**

Le duc d'Autriche, Albert, voyant la difficulté de conserver une ville aussi éloignée de ses Etats que l'était Fribourg, la céda à son cousin Sigismond l'an 1450; mais avant, il voulut en tirer de l'argent. Pour cet effet, il se concerta avec Hallwyl qu'il chargea d'annoncer aux Fribourgeois que le duc se proposait de leur rendre une visite, et qu'en conséquence ils devraient le recevoir honorablement à l'hôtel-de-ville, où il viendrait loger; il emprunta de l'argenterie, des tapis et des meubles précieux, qu'il fit expédier secrètement. Puis sous prétexte d'aller à la rencontre du duc, il engage quelques magistrats à le suivre. Arrivé à une certaine dis-

tance, où un poste de cavaliers autrichiens l'attendait, il se tourne brusquement vers les Fribourgeois et leur remet une lettre du duc en disant : « Mon-  
 » seigneur ne retournera plus chez vous : il vous  
 » dégage du serment de fidélité que vous lui avez  
 » prêté, et garde en même temps votre vaisselle  
 » comme témoignage de reconnaissance. »

## ONZIÈME ÉPOQUE



### **Commencement des guerres avec la Bourgogne.**

1469 à 1476.

#### LA MONNAIE DE BÊTE

Les Suisses avaient conservé un souvenir ineffaçable des efforts qu'ils avaient faits pour résister aux attaques réitérées de leurs nombreux ennemis ; aussi étaient-ils fiers de la gloire qu'ils avaient acquise dans leurs précédentes guerres. Ils étaient même devenus très irritables, et ne supportaient pas même ce qui, aux yeux de bien de monde, n'aurait passé que pour une plaisanterie ; en voici un exemple : Un Suisse était allé à Constance pour régler un compte avec un habitant de cette ville ; il lui présenta de la monnaie sur laquelle se trouvait l'empreinte d'un ours.

Le citoyen de Constance, après quelques instants

d'hésitation, répondit qu'il ne voulait pas de la *monnaie de bête*.

Le Suisse, de retour chez lui, raconta son aventure à ses concitoyens, qui prirent ce propos, non pour une simple plaisanterie, comme ils auraient dû le faire, mais pour une insulte faite à toute la nation.

On n'en resta pas là; Constance vit bientôt arriver sous ses murs une armée de Suisses, et ce ne fut qu'après avoir reçu 5,000 florins et des excuses, que ceux-ci se retirèrent.

Les troupes de Schwytz et de Glaris, en retournant chez elles, s'emparèrent de Rapperschwyl; elles y laissèrent une garnison et continuèrent leur chemin.

Leurs conquêtes ne se bornèrent pas à la prise de cette ville. En effet, le pape Pie II ayant excommunié l'archiduc Sigismond, engagea les Suisses à lui déclarer la guerre; ce que ceux-ci s'empressèrent de faire; et pour seconder le ressentiment que venait de manifester le pape, ils s'emparèrent de Frauenfeld, de Stein et de Diessenhofen, ainsi que du reste de la Thurgovie.

Enfin Winterthour, qui était en Suisse la seule ville restée au pouvoir de la maison d'Autriche, fut vendue aux Zuricois par Sigismond, en 1467, à condition que ceux-ci la maintiendraient dans ses droits et privilèges.

#### **Le boucher devenu avoyer.**

Dans l'année 1470, des dissensions s'élevèrent entre les nobles et les bourgeois de Berne. A cette

occasion, on vit un boucher nommé Kistler, devenir avoyer de la république. Cet homme, sans éducation, était cependant doué d'une éloquence naturelle et de sentiments de droiture que chacun appréciait.

Le gouvernement avait rendu diverses ordonnances contre le luxe, entre autres celles qui défendaient aux hommes de porter des souliers pointus et aux femmes d'avoir des robes à queues traînantes. Le sévère Kistler, voyant que ces ordonnances ne s'exécutaient plus, voulut les faire revivre. Cette démarche excita les murmures des nobles, qui disaient hautement que ces lois étaient faites pour le peuple et non pour des gens de leur classe. Plusieurs d'entre eux, hommes et femmes, bravant les ordres de l'avoyer, choisirent un jour de fête pour se promener vêtus du costume défendu. Mais l'avoyer ne s'effraya pas de cette espèce de révolte; il tint bon et força les récalcitrants à payer l'amende en vertu de la loi qui était égale pour tous. Les nobles, irrités de cette détermination, s'en allèrent passer quelque temps dans leurs terres.

L'avoyer Kistler ne fit pas attention à cet acte de mauvaise humeur, il prit même la résolution de faire réformer les ordonnances d'après lesquelles on payait aux seigneurs les redevances féodales. Il voulait surtout abolir celles dont on ne pourrait pas prouver la légitimité; mais sur la représentation qu'on lui fit, que les nobles, dans leur ressentiment, pourraient compromettre la tranquillité du pays par une nouvelle guerre civile, il renonça à son projet.

Un an après il n'était plus à la tête du gouvernement; il fut remplacé par Petermann de Wabern.

### **D'Hagenbach ou le second Gessler.**

Sigismond d'Autriche avait eu à soutenir, en 1468, une nouvelle guerre contre les Suisses, à la suite de laquelle il avait obtenu d'eux la paix, à condition de leur payer 10,000 florins et de leur abandonner la ville de Waldshut et la Forêt-Noire. Pour s'acquitter de sa dette envers les Suisses, et en même temps pour leur susciter un ennemi, Sigismond avait hypothéqué à Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, pour une somme considérable, le comté de Ferrette, le Sundgaw, le Brisgau, l'Alsace et les quatre villes forestières.

D'Hagenbach, ennemi juré des Suisses, fut nommé gouverneur de ces pays au nom du duc de Bourgogne. A peine fut-il en possession de sa charge, qu'il exerça d'horribles vexations et des cruautés de tout genre sur les habitants : en un mot, c'était la tyrannie de Gessler qui recommençait.

Le Corps helvétique porta ses plaintes au duc de Bourgogne, mais elles restèrent sans effet. Dès lors, les Confédérés comprirent qu'ils devaient s'attendre à la guerre; et ils s'y préparèrent en faisant des traités offensifs et défensifs avec les évêques et les villes de Bâle, de Strasbourg, de Colmar, de Seltstadt, avec le duc de Lorraine, les comtes de Wurtemberg, de Montbeillard; et ce qui est presque incroyable, avec Sigismond d'Autriche. Mais ce dernier n'avait pas été longtemps sans se repentir

d'avoir aliéné et dissipé la plus belle partie de son patrimoine; et ses anciens sujets, opprimés par d'Hagenbach, l'ayant menacé de se mettre sous la protection des Suisses, il se décida à faire avec ces derniers un traité d'alliance, qui fut connu depuis sous le nom de *Union héréditaire*. D'après ce traité, il leur céda pour toujours les conquêtes qu'ils avaient faites sur lui.

Sigismond parvint alors à rentrer en possession de ses anciens Etats; après quoi, il envoya au duc de Bourgogne la somme que celui-ci lui avait prêtée.

D'un autre côté, les cantons avaient fait une alliance avec Louis XI; mais ce prince ne tint aucune des promesses qu'il leur avait faites.

#### **Berne, Soleure et Fribourg déclarent la guerre au duc de Bourgogne et au duc de Savoie.**

En 1474, Berne, Soleure et Fribourg se réunirent pour déclarer la guerre au duc de Bourgogne. Ce fier potentat, dont l'ambition inquiétait les plus puissants monarques de cette époque, était surnommé le *Téméraire*; et dans l'histoire il est souvent désigné sous le nom de *Charles-le-Téméraire*. Les Suisses et leurs alliés rassemblèrent une armée de 18,000 hommes, et allèrent mettre le siège devant la ville d'Ericourt, située dans la province de Montbeillard.

Après s'en être emparé, ils la laissèrent au pouvoir des Autrichiens. Les Bernois, de leur côté, avaient pris Cerlier, qui appartenait en partie au comte de Châlons, vassal du duc de Bourgogne.

L'année suivante, les troupes de Berne, de Soleure et de Lucerne s'emparèrent de Pontarlier; elles auraient même fait la conquête de toute la Franche-Comté, si une maladie épidémique, qui régnait alors, ne les en eût empêchées. Mais en revenant, elles s'emparèrent des châteaux de Grandson, de Montagny et de Champvent, ainsi que des villes d'Orbe, d'Echallens et de Jougne. Les Bernois prirent ensuite, pour leur propre compte, la ville d'Aigle, dont le seigneur s'était déclaré pour le duc de Bourgogne; ils prirent aussi Bex et les Ormonts.

Les princes de la maison de Savoie n'avaient point observé envers les Suisses la neutralité à laquelle ils étaient tenus par les traités. Alors Berne leur déclara aussi la guerre; les troupes de cette république, réunies à celles de Fribourg et de Soleure, s'emparèrent de Morat, de Cudrefin, d'Avenches, de Payerne, d'Estavayer et du château des Clées. Elles reçurent les soumissions de Rue, de Romont, de Moudon, d'Yverdon, de Grandson et de S<sup>te</sup>-Croix; puis étant arrivées à Cossonay, elles rencontrèrent leurs Confédérés de Lucerne; et à Lausanne, elles trouvèrent ceux des autres cantons. Toutes ces troupes réunies s'avancèrent jusqu'à Morges et menacèrent même la ville de Genève. En se retirant, elles laissèrent des garnisons à Grandson et à Yverdon.

#### **Brandolph de Stein.**

Des contributions furent levées sur presque tout le pays; Lausanne paya pour sa part deux mille

florins, et Lavaux quatre mille. Après la retraite des Confédérés, Jaques de Savoie, qui était aussi comte de Romont, baron de Vaud et maréchal du duc de Bourgogne, surprit Yverdon; mais le château, défendu par 70 Lucernois, fit résistance. Étant arrivé le même jour jusqu'à Grandson, il enleva par surprise Brandolph de Stein, qui commandait le château. Il eut la cruauté de lui faire mettre une corde au cou, et de le faire conduire dans cet état jusque sous les murs du château. Là il menaça la garnison de mettre à mort son commandant, si elle ne se rendait pas prisonnière immédiatement !..... Mais ce brave militaire ne se laissa point décourager par la terreur du supplice qu'on lui préparait, il exhorta au contraire ses compagnons d'armes à soutenir la réputation de leurs ancêtres et à faire une courageuse résistance !.... Cette conduite magnanime toucha le cœur du prince de Savoie et calma sa fureur; il combla cet homme généreux des témoignages de son estime, et l'échangea plus tard contre un chef bourguignon.

La conduite de Brandolph de Stein dans cette circonstance vous montre, mes chers amis, que le courage et la fidélité à remplir ses devoirs trouvent souvent leur récompense là où on devait le moins l'attendre.

#### **Bataille de Grandson.**

Le duc de Bourgogne ayant réuni une armée de cent mille combattants, s'avança jusque vers Grandson, dont il se rendit maître après un siège de trois jours. Le duc eut la cruauté de faire pendre une

partie de la garnison à des arbres et de faire noyer l'autre partie dans le lac, tant la guerre se faisait avec férocité à cette époque ; mais nous allons voir que les Bourguignons payèrent cher leur cruauté.

Le 3 mars 1476, l'armée des Confédérés s'étant réunie près de Neuchâtel, s'avança rapidement sur Grandson. L'avant-garde était conduite par le bourgmestre Waldmann, de Zurich. L'avoyer de Scharnachthal et Hantz de Hallwyl, de Berne, commandaient le gros de l'armée. L'arrière-garde était sous les ordres de l'avoyer Fer, de Lucerne, et d'Arnold, d'Uri. Cette armée, forte d'environ vingt mille combattants, s'avança jusqu'au-delà de Vau-marcs.

Le duc Charles, à la tête de sa nombreuse armée, se trouvait alors dans son camp retranché entre Vaumarcus et Grandson ; ayant appris l'arrivée des Confédérés, il assembla son conseil. Les principaux officiers lui conseillaient d'attendre les Suisses ; il pourrait plus facilement les battre lorsqu'ils seraient dans la plaine. Philippe de Crèveœur était d'un avis contraire ; il disait que ce serait une honte pour l'armée que de la tenir cachée derrière des retranchements, lorsqu'elle n'avait qu'une poignée d'ennemis devant elle : il fallait engager le combat sans attendre davantage.

Cet avis l'emporta : il était d'ailleurs dans les vues du duc, qui prit sur-le-champ ses mesures pour marcher à la rencontre de l'armée suisse. Il fit défilier son avant-garde, forte de 20,000 gendarmes, et commandée par Baudoin, chef bourguignon ; le

corps de bataille suivait. L'avant-garde se trouva bientôt en présence des Suisses. La première rencontre eut lieu dans un endroit où il était difficile à une grande armée à se déployer : c'était un terrain inégal, coupé par des ravins et des ruisseaux. Les Suisses se rangèrent en bataille en serrant leurs rangs; mais avant d'engager le combat, ils se jetèrent à genoux pour implorer le secours de Dieu et sa bénédiction dans ce moment suprême. Les Bourguignons, en les voyant à genoux, crurent qu'ils demandaient grâce et qu'ils voulaient se rendre; ils poussèrent des cris de triomphe, comme s'ils avaient déjà remporté la victoire. Le duc de Bourgogne lui-même, qui partageait l'erreur de ses soldats, s'écria : « Par St-Georges, ne laissez échapper aucun de ces » chiens de Suisses!... Passez sur le ventre de cette » canaille, hâchez-la en morceaux!..... » Mais les Suisses, qui avaient puisé de nouvelles forces dans leur prière, lui montrèrent bientôt que son courroux et son orgueil ne les effrayaient point. Quoique inférieurs en nombre, ils fondent sur les Bourguignons et mettent bientôt l'avant-garde en désordre. Le reste de l'armée du duc, prenant ce mouvement pour une fuite, commence à se débander, malgré les cris des officiers qui cherchent en vain à rallier leurs soldats. Les Suisses profitent de l'avantage que leur donne l'embarras des Bourguignons; ils les poursuivent avec vigueur et réussissent à les mettre dans une déroute complète; ils les chassent devant eux comme un troupeau de moutons effrayés; mais arrivés à Montagny, ils s'y arrêtent et tombent de nouveau à genoux pour remercier l'Être suprême

de l'avantage qu'ils viennent d'obtenir sur un chef qu'on disait invincible.

La perte des Suisses ne fut pas grande : cinquante des leurs seulement périrent, tandis que, suivant quelques historiens, les Bourguignons perdirent plusieurs mille hommes.

Les Confédérés furent exaspérés à la vue de leurs compatriotes qu'ils trouvèrent encore pendus aux arbres, près de Grandson : aussi, usant de représailles, ils tombent sur la garnison que les Bourguignons avaient laissée dans le château; ils la passent au fil de l'épée et ne font grâce qu'au commandant, qu'ils échangèrent contre un de leurs capitaines que le duc avait fait prisonnier. Les Suisses s'étaient emparés de tout le camp du duc de Bourgogne; ils y trouvèrent un butin considérable, entre autres quatre cent cinquante pièces d'artillerie, des armes de toute espèce; une immense provision de munitions de guerre et de vivres; quatre cents tentes et pavillons dont la plupart étaient ornés d'or, d'argent, de soie et même de pierres précieuses; cinq quintaux de vaisselle d'argent, le trésor de l'armée; l'épée de bataille du duc, montée en or et enrichie de diamants; six cents bannières ou drapeaux; une quantité considérable de cordes qui étaient destinées à faire périr les Suisses; enfin deux mille chevaux et huit cents chariots qui servirent à conduire ce riche butin à Lucerne, où les Confédérés en firent le partage entre eux.

Après que les Suisses eurent quitté Grandson, un berger trouva sur le chemin l'anneau du duc, dans lequel se trouvait enchâssé un fort beau dia-

mant; il le vendit pour quelques sous. Ce diamant, après avoir passé par bien des mains, fut ensuite acquis par le pape Jules II, moyennant 30,000 ducats (environ 180,000 francs). Il a fait, pendant longtemps, le plus bel ornement de la couronne du pape, que l'on appelle la *tiare*; maintenant il appartient à l'empereur de Russie, qui l'a payé 400 mille roubles.

Cependant, mes amis, la bataille de Grandson, si glorieuse pour les armes des Suisses, devint, plus tard, fatale à leurs mœurs. En effet, les trésors, dont ils s'étaient emparés, firent naître chez eux la cupidité et la passion des richesses; l'argent subjuga et énerva leurs âmes héroïques, et créa au milieu d'eux des besoins et même des vices inconnus jusqu'alors. Il n'est que trop vrai que de grandes richesses deviennent fatales à ceux qui ne savent pas en faire un bon usage, car elles leur fournissent l'occasion de commettre bien des fautes qu'évitent ceux qui sont accoutumés à vivre de peu.

#### **Bataille de Morat.**

Malgré la déroute que le duc Charles avait essuyée à Grandson, il ne renonça pas au projet qu'il avait formé de soumettre les Suisses. Dans l'espoir de se venger de ce désastre, il rassembla une nouvelle armée forte de 70,000 hommes, avec laquelle il s'avança contre la ville de Morat. Cette ville était défendue par une garnison composée de Bernois et de Fribourgeois, commandée par Adrien de Bubenberg, brave officier et ancien avoyer de Berne.

Arrivé devant cette place, le duc appuya son aile gauche au lac, son aile droite s'approchait d'un village voisin. Il commença par faire sommer Bubenberg de se rendre. Ce brave commandant lui fit répondre que les portes de la ville étaient toujours ouvertes, qu'il pouvait s'en approcher, et qu'alors il verrait l'accueil qu'on lui préparait. Cette réponse, comme vous le pensez bien, mes amis, ne fut pas du goût du duc; il en fut extrêmement piqué, et aussitôt il fit jouer ses batteries et commanda l'assaut; mais les assiégeants furent repoussés, et perdirent, dans ce combat, environ 1,500 hommes.

Cependant les Bernois, les Fribourgeois et les Soleurois, ayant eu connaissance de l'approche des Bourguignons, s'étaient hâtés de se réunir pour agir contre l'ennemi commun; quelques alliés les joignirent, et leur armée se trouva forte de 34,000 hommes, tant infanterie que cavalerie. Elle arriva le 22 juin devant Morat. Hallwyl conduisait l'avant-garde; le baron d'Hohensax et Waldmann, de Zurich, étaient au centre avec le principal corps de bataille; Gaspard de Hertenstein, avoyer de Lucerne, commandait l'arrière-garde. Le duc de Lorraine et le comte de Thierstein étaient à la tête de la cavalerie, l'un à l'aile droite et l'autre à l'aile gauche. Guillaume Herter, de Strasbourg, chargé du commandement en chef, proposa dans un conseil de guerre où étaient réunis les officiers suisses, de faire élever, en cas de retraite, des retranchements sur les derrières de l'armée. Mais Keller de Zurich s'y opposa, en disant que les Suisses ne prenaient jamais de pareilles précautions, et qu'ils ne pensaient

à pourvoir à leur défense qu'en marchant à l'ennemi avec la détermination bien arrêtée de vaincre ou de mourir !

Herter se rendit à ces raisons, donna ses ordres et chacun se mit en devoir de les exécuter.

Le duc de Bourgogne, après avoir donné l'ordre au comte de Romont de tenir les assiégés en respect, sortit de son camp avec le gros de l'armée et marcha au-devant des Suisses ; puis il rangea ses troupes en bataille derrière une haie vive, qui leur servait de retranchement. Les deux armées restèrent en présence, sans en venir aux mains, depuis dix heures du matin jusqu'à midi. Il tombait en ce moment une pluie abondante ; mais l'ardeur des Suisses ne se refroidit point : ils n'avaient pas oublié que ce jour était l'anniversaire de la bataille de Laupen. D'autres présages favorables se présentèrent encore à leurs yeux : leurs chiens, attaqués par ceux des Bourguignons, les battirent et les forcèrent à se réfugier derrière leurs maîtres. Puis les Confédérés, s'étant mis à genoux pour faire leur prière accoutumée, virent, dès qu'ils se relevèrent, le ciel s'éclaircir et laisser briller à leurs yeux les rayons du soleil. Hallwyl, qui commandait l'avant-garde, profite avec habileté de cette circonstance ; il s'écrie : « Le ciel se déclare en notre faveur !... » Voyez ce soleil qui vient éclairer notre prière !... » La victoire est à nous ! Que chacun de vous me suive et imite mon exemple !... » A peine a-t-il fini de parler, qu'il s'élançe avec ses troupes sur les ennemis. Ce mouvement entraîne le reste de



*Bataille de Morat.*



l'armée, et les Bourguignons sont attaqués en même temps sur tous les points.

Le combat dura plusieurs heures, avec des succès variés. L'aile gauche des Suisses était victorieuse, mais la droite avait du désavantage. Hallwyl y court et parvient à rétablir le combat. Il prend les ennemis en flanc et leur enlève une batterie, qu'il dirige ensuite contre eux avec le plus grand succès.

Le comte de Romont, voyant que les affaires du duc de Bourgogne prenaient une mauvaise tournure, se retira avec sa troupe. Alors la garnison de Morat fit une sortie et vint prendre les ennemis à dos : partout les Suisses sont vainqueurs et font un carnage horrible. C'est en vain que les malheureux Bourguignons cherchèrent leur salut dans la fuite, partout le fer vengeur des Confédérés les atteint : les uns grimpent sur des arbres et y sont également frappés à mort ; d'autres se précipitent dans le lac, où bientôt assaillis par une grêle de flèches et de balles, ils périssent pour la plupart!...

Oh ! mes chers amis, figurez-vous le spectacle affreux que devait présenter ce petit coin de pays ! Songez encore combien il était heureux pour les Suisses de posséder un chef aussi courageux et aussi habile que l'était Hallwyl, et pour celui-ci d'avoir à commander des soldats aussi vaillants que dévoués.

Sans Hallwyl, les Suisses auraient peut-être succombé dans la lutte. Souvenez-vous encore, mes amis, que pour gagner une bataille il ne suffit pas d'avoir une armée nombreuse ; mais qu'il faut de bons chefs et des soldats obéissants et disciplinés.

Sous ce dernier rapport, mes amis, les soldats suisses étaient cités comme des modèles.

### L'ossuaire et l'obélisque de Morat.

Le duc de Bourgogne voyant la bataille perdue et son armée en déroute, fut saisi de frayeur ; il prit la fuite à bride abattue et ne s'arrêta qu'à Morges ; de là il regagna ses Etats. On évalue à 25,000 hommes la perte du duc. Tout son camp, avec bagage et artillerie, tomba au pouvoir des Confédérés. La perte de ceux-ci fut de 500 morts et autant de blessés.

Après la bataille, et pour en perpétuer la mémoire, les Suisses élevèrent à l'endroit même où elle s'était livrée, une espèce de chapelle, dans laquelle on rassembla, *plus tard*, les os des Bourguignons. Elle portait une inscription latine, dont voici la traduction : « *Ici est couchée l'armée de l'audacieux Charles, chef des Bourguignons : elle voulait assiéger Morat, mais elle fut détruite par les Suisses en 1476.* » Cette chapelle, que les Français firent disparaître lors de leur entrée en Suisse, en 1789, fut remplacée en 1822 par un obélisque en pierre jaune, sur lequel on lit une inscription latine dont voici la traduction : « *La république de Fribourg consacre, en 1822, par ce nouveau monument, la victoire du 22 juin 1476, due à l'union de nos aïeux.* »

Charles, surnommé le Téméraire, comme je vous l'ai dit, dégoûté de faire la guerre aux Suisses, tourna ses armes contre le duc de Lorraine, et

dans une bataille qui se livra, en 1477, près de Nancy, il perdit la vie. Cet événement fit dire que le duc de Bourgogne avait perdu ses richesses à Grandson, sa gloire à Morat et sa vie à Nancy.

### **Conquête du Pays de Vaud.**

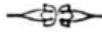
Après la bataille de Morat, les Confédérés s'emparèrent pour la seconde fois du Pays de Vaud. Ils le rendirent au duc de Savoie, qui leur promit en échange une somme de 50 mille livres. Ce prince les confirma en même temps dans la possession des seigneuries de Morat, de Grandcour, d'Orbe, de Grandson et d'Echallens. De plus, il céda aux Bernois les quatre mandements d'Aigle, de Bex, d'Ollon, des Ormonts, ainsi que Cerlier.

La guerre de Bourgogne fut plus glorieuse qu'utile aux Confédérés, car le partage du butin fit naître quelques contestations entre eux. Ces divisions, dans lesquelles la jalousie jouait un grand rôle, furent cause qu'ils refusèrent aux Francs-Comtois la faveur qu'ils leur demandaient, d'être reçus dans la Confédération soit comme alliés, soit comme sujets. Cette mésintelligence faillit devenir plus grande encore, lorsque Soleure et Fribourg demandèrent, en 1481, à être admis au nombre des cantons.



## DOUZIÈME ÉPOQUE

1476 à 1500.

**Combat sur la glace.**

En faisant alliance avec le duc de Milan (1477), les habitants d'Uri avaient été mis en possession de la Lévantine; mais à la suite d'une contestation survenue pour délit forestier commis par des Milanais, il y eut rupture de la paix et la guerre recommença. Deux cents Confédérés sous la conduite de Theilig, de Lucerne, et quelques centaines d'hommes de la Lévantine, s'emparèrent de Giornico. Là se trouva bientôt une armée de troupes milanaises, s'élevant à 15 mille hommes; mais elle fut battue par les Confédérés le 28 décembre 1478. Cette victoire fut due à une ruse de guerre de Stanga, commandant la milice lévantine; il fit déborder le Tessin, dont les eaux, en se répandant sur toutes les prairies et les chemins, se convertirent en glace; les Confédérés s'étaient munis de crampons et demeurèrent fermes sur la glace, tandis que les ennemis glissaient à chaque instant, ne pouvant se tenir debout.

**Diète de Stanz.**

Soleure s'étant affranchie insensiblement, se gouvernait en ville libre et avait fait un traité d'alliance.

avec les cinq anciens cantons. Fribourg, qui s'était aussi délivrée de la domination du duc Albert, était devenue l'alliée de Berne. Cependant les cinq anciens cantons persistaient à ne point vouloir admettre dans la Confédération Soleure et Fribourg. Plusieurs Diètes s'étaient inutilement réunies à ce sujet : on n'avait pu s'entendre. Une nouvelle assemblée fut convoquée à Stanz, pour le milieu du mois de décembre. Les esprits étaient divisés et aigris les uns contre les autres ; on s'était séparé en se faisant des menaces. En un mot, de nouvelles discordes, et peut-être la guerre civile, étaient sur le point d'éclater entre les Suisses.

#### Nicolas de Flüe.

Un prêtre, curé de Stanz, nommé Henri Imgrund, homme dévoué au bien de sa patrie, effrayé des malheurs dont elle était menacée, eut l'heureuse idée, malgré son grand âge et les rigueurs de la saison, de se rendre en toute hâte auprès d'un ermite qui vivait dans la retraite à cinq lieues de là, sur un rocher près de Saxelen, dans le haut Unterwald ; il se nommait *Nicolas de Flüe*, et jouissait d'une haute réputation, soit comme un saint personnage, soit parce que antérieurement il avait exercé plusieurs emplois civils avec toute l'équité et toute la bienveillance possibles. Il avait quitté le monde pour vivre dans la prière. Sa dévotion le faisait respecter dans tout le pays : de toutes parts on venait le consulter, et, malgré sa modestie, il était devenu l'oracle de la contrée.

Nicolas de Flüe, né en 1417, était un bel homme, d'une haute taille; des cheveux blancs ornaient sa tête; une longue barbe embellissait sa figure vénérable; toute sa personne inspirait le respect et la considération.

Imgrund lui exposa le motif de sa visite, et le supplia de se rendre à Stanz pour porter aux députés qui y étaient assemblés des paroles de paix et de conciliation. Persuadé qu'il serait suivi du saint ermite, le respectable curé reprit le chemin de Stanz. A son arrivée, il trouva les députés prêts à se séparer et à partir. Alors, les larmes aux yeux, il les conjura d'attendre l'arrivée du pieux solitaire, qui était en chemin; les députés consentirent à retourner dans le lieu de leurs séances.

A peine y étaient-ils réunis, qu'ils virent paraître Nicolas de Flüe. A son arrivée, tous les députés se levèrent comme pour lui rendre hommage.

Debout au milieu de la salle, le vénérable ermite les salua avec gravité, et leur adressa un discours dans lequel on remarque les passages suivants : « Très chers Confédérés, la discorde détruit les nations. C'est par votre union et par la protection » divine que vous avez triomphé de vos ennemis, et » que vous êtes devenus une nation; » et en s'adressant aux députés des cantons de Berne, de Lucerne et de Zurich : « Renoncez, leur dit-il, à ces alliances » particulières, sources de dissensions. » Et vous autres, continua-t-il, en s'adressant aux députés des cantons populaires : « Recevez dans votre Con- » fédération les deux républiques de Soleure et de » Fribourg : elles vous ont rendu des services si-



*Nicolas de Flue devant la Diète de Stanz.*



» gnalés : vous n'aurez pas à vous repentir d'une  
» pareille condescendance !..... Si vous êtes encore  
» forcés de recourir aux armes pour votre défense,  
» partagez désormais vos conquêtes suivant le nom-  
» bre des cantons ; et le butin suivant le nombre des  
» combattants. Unissez-vous par le lien d'une paix  
» durable, du bon ordre, de la justice, de l'amour et  
» de la concorde.

» Fermez la porte à la corruption, en repoussant  
» les pensions qui viennent de l'étranger. Fuyez les  
» grands seigneurs, leurs caresses et leurs dons.....  
» Que le Dieu de la paix soit avec vous !

» Quant à moi, chétif organe de sa volonté sainte,  
» je vais me retirer dans ma solitude, où je ne ces-  
» serai d'implorer la bénédiction divine sur notre  
» chère et commune patrie ! »

Ce discours simple et sans art toucha tous les députés ; il porta dans leur esprit la lumière dont ils avaient besoin pour régler sagement les affaires qui les occupaient, et pour mettre fin aux divisions qui venaient de s'élever (22 juillet 1481).

### **Soleure et Fribourg deviennent cantons.**

Berne, Lucerne et Zurich renoncèrent à leur alliance particulière avec Fribourg et Soleure ; les anciens cantons consentirent à recevoir ces deux républiques dans la Confédération : Fribourg en devint le neuvième canton et Soleure le dixième.

Le respectable curé de Stanz fut remercié publiquement de son zèle. Nicolas de Flüe rentra dans sa solitude, emportant les bénédictions de toute la

Suisse et une fête religieuse d'actions de grâces fut célébrée pour cimenter cette heureuse réconciliation. C'est ainsi, mes chers amis, que le zèle patriotique d'un seul homme sauva la Confédération d'une guerre civile, de même que le courage d'un seul homme avait sauvé l'armée à Morat. Dieu, dans sa bonté, avait encore voulu donner aux Suisses un nouvel exemple de ce que peuvent le zèle et le dévouement.

Chaque canton envoya au vénérable ermite des lettres de remerciements avec des présents. Peu de temps après, il mourut dans sa 70<sup>e</sup> année, regretté de tous les bons Suisses. Sa tombe fut placée dans l'église de Saxelen. Peut-être un jour je vous raconterai plus en détail l'histoire de ce vénérable ermite.

#### **Convention de Stanz.**

22 décembre 1477.

Les Confédérés renouvelèrent tous les anciens traités et pactes qu'ils avaient faits antérieurement, et en particulier la *Convention de Sempach*. On donna à tout ce qui se fit dans cette assemblée le nom général de *Convention de Stanz*. On convint encore de renouveler tous les cinq ans le serment fédéral.

#### **L'abus de pouvoirs.**

Jean Waldmann, originaire du canton de Zug, le même qui avait commandé avec gloire à Morat, était parvenu par ses talents à la charge de bourgmestre de Zurich; mais malheureusement il était

orgueilleux autant que riche, et se laissa séduire par des pensions qu'il reçut, tantôt de l'Autriche, tantôt de la France. Se croyant assez puissant pour faire exécuter ses ordres, il commit des actes arbitraires, augmenta les impôts et les fit percevoir avec la dernière rigueur. Il voulut même étendre sa tyrannie sur les autres cantons. Un jour Theilig (le héros de Giornico) lui ayant reproché de s'être laissé corrompre par le duc de Milan, il le fit saisir, et, malgré les instantes prières des Lucernois et les pressantes réclamations des autres cantons, le fit décapiter. Tant d'exactions eurent enfin leur terme. Une révolution éclata à Zurich, et Waldmann fut jugé et mis à mort. C'est ainsi, mes bons amis, que finissent presque toujours ceux qui abusent de leur pouvoir pour opprimer leurs concitoyens.

### **Les alliés des Suisses.**

Cependant le faisceau helvétique continuait à s'accroître. L'abbé de St-Gall s'était allié avec les cantons de Schwytz, Glaris, Zurich et Lucerne en 1451. La ville de St-Gall s'était aussi alliée avec les cantons de Berne, Zurich, Lucerne, Schwytz, Zug et Glaris. Mulhausen, enclavée dans l'Alsace, avait fait en 1446 un traité de combourgeoisie avec Berne, Soleure et Fribourg. Plus tard, elle renouvela celui qu'elle avait fait avec Bâle, et en 1515 elle fit définitivement partie du Corps helvétique en qualité d'alliée. Bienne, que l'on croit avoir été la Pertinesca des anciens, et qui avait appartenu à des nobles après l'extinction du dernier royaume de Bour-

gogne, avait été inféodée par l'empereur Frédéric I<sup>er</sup> au comte de Neuchâtel, Ulrich III; elle avait passé ensuite à l'évêque de Bâle, qui l'avait réunie à son évêché. Bienne était aussi alliée avec les villes de Berne, Soleure et Fribourg.

Le comté de Neuchâtel, le Valais, les Grisons, la Neuveville et Moutier-Grandval étaient aussi du nombre des alliés.

### **Le comté de Neuchâtel.**

L'an 1388, le comté de Neuchâtel, par le mariage de Rodolphe, comte de Nidau, avec Isabelle, fille du comte Louis, avait passé de la maison de ses anciens comtes dans celle de Nidau, qui en était une branche cadette; puis, en 1394, il avait passé dans la maison de Fribourg, par le testament d'Isabelle en faveur de Conrad son neveu; ensuite, dans celle de Hochberg, par le testament de Jean de Fribourg, en 1457; et, enfin, dans la maison d'Orléans par le mariage de Louis de Longueville avec Jeanne de Hochberg, en 1501.

La ville de Neuchâtel avait conclu avec celle de Berne un traité de combourgeoisie, l'an 1406. Le comte Conrad avait aussi conclu un traité semblable avec Berne; il s'était déjà allié avec Soleure en 1369, avec Fribourg en 1495 et avec Lucerne en 1501.

### **Le Valais.**

Les habitants du Haut-Valais avaient secoué le joug de l'autorité impériale. Ils avaient chassé de leur pays les seigneurs de Raron. Ce pays était par-

tagé en sept dixains, dont trois avaient conclu une alliance avec les cantons d'Uri, d'Unterwald et de Lucerne, en 1415. Les sept dixains conclurent une nouvelle alliance en 1463. En leur qualité d'alliés des Suisses, ils s'étaient joints à eux pendant la guerre contre les Bourguignons, et avaient battu plusieurs corps de Lombards qui venaient au secours du duc. Aidés des Bernois, ils avaient conquis le Bas-Valais sur la maison de Savoie, dont ils ont conservé la possession jusqu'à nos jours.

En 1512, des troubles eurent encore lieu dans le Valais à l'occasion de Georges Supersax, qui était resté attaché à la France au grand déplaisir de l'évêque de Sion. Il allait être condamné, lorsqu'il parvint à s'évader.

### Les Grisons.

Le pays des Grisons gémissait depuis plusieurs siècles sous le joug de la féodalité, lorsque trois hommes généreux, Pierre Puttinguer, abbé de Dissentis, Hanz de Sax et Hanz de Rätzuns, parvinrent après plusieurs efforts à délivrer le pays de ses oppresseurs. Ils en avaient tous trois prêté le serment sous un tilleul dont il reste encore des vestiges dans la vallée de Trons. Les habitants de la partie orientale du pays s'étant joints à eux, ils formèrent en 1424 une association qui prit le nom de *Haute ligue* ou *Ligue Grise*. Une association semblable s'était formée dans la partie occidentale sous le nom de *Ligue Cadée* (en latin Casa Dei) ou *Maison de Dieu*. Enfin, les habitants de la partie septentrionale avaient aussi formé entre eux une troi-

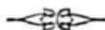
sième ligue, qu'ils nommèrent *Ligue des dix Droitures*. Ces trois ligues s'allièrent ensemble en 1471; et en 1497, les deux premières ligues s'allièrent aux six cantons.

#### L'évêché de Bâle.

Neuveville, bâtie en 1312 par Gérard, évêque de Bâle, avait obtenu les mêmes privilèges que Bienne, et avait fait un traité de combourgeoisie avec Berne, ainsi que Moutier-Grandval.

Les Suisses firent encore d'autres acquisitions, qu'il serait inutile de vous raconter en détail. Je vous dirai seulement que, par suite d'un arrangement, Berne et Fribourg devinrent seuls souverains des bailliages de Grandson, de Morat, d'Orbe et d'Echallens, et qu'ils y envoyaient alternativement un bailli bernois et un bailli fribourgeois. Cela a duré jusqu'en 1798.

## TREIZIÈME ÉPOQUE



### Guerre de Souabe.

La Suisse jouissait alors, mes bons amis, des douceurs et des précieux avantages de la paix; mais cet heureux état de choses ne fut malheureusement pas de longue durée.

En 1499, une ligue s'était formée en Souabe pour veiller à la sûreté des routes, qui alors étaient infes-

tées de brigands, dont la plupart avaient pour retraites les châteaux ou des forts qu'ils prenaient et détruisaient en partie. L'empereur Maximilien d'Autriche s'était déclaré le chef de cette ligue pour en diriger les forces à son gré et dans l'espoir de l'employer plus tard à soumettre les Suisses à sa maison, si l'occasion s'en présentait.

### **Diète de Worms.**

Pour mettre son projet à exécution, il fit sommer les Confédérés d'entrer dans cette ligue et d'envoyer des députés à Worms, devant la chambre impériale qu'il y avait rassemblée pour régler les affaires de l'Empire.

Les députés des Cantons comparurent; l'empereur leur demanda d'entrer dans la ligue de Souabe, de lui fournir des secours en troupes, et de faire juger à l'avenir leurs différends par la chambre impériale de Worms. Les députés, qui connaissaient les mauvaises intentions de l'empereur à leur égard, refusèrent l'un et l'autre. Alors le chancelier impérial croyant intimider ces députés, leur dit : « Sachez, rebelles! que j'ai assez de plumes et » de parchemins dans ma chancellerie pour vous » faire obéir! »

Le bourgmestre de Zurich, chef de la députation, lui répondit avec calme : « Que votre Excellence ne » s'y fie pas, car nous avons des hallebardes prêtes » à hâcher vos plumes et vos parchemins! »

Quelques mois après, les Suisses voulant prévenir, s'il était possible, une rupture, envoyèrent de

nouveaux députés à l'empereur. Maximilien, pour toute réponse, répéta ses premières sommations. Les députés refusèrent de nouveau d'y souscrire. Alors l'empereur s'irrita et les menaça de porter le fer et le feu dans leur pays. Le même bourgmestre prenant la parole lui répondit en s'inclinant profondément : « Je ne saurais le conseiller à Votre »  
» Majesté. Elle n'ignore pas que nous avons chez »  
» nous une race d'hommes si fiers et si grossiers, »  
» qu'elle courrait grand risque d'en être traitée »  
» comme jadis Léopold à Sempach ! »

Cette résistance ne pouvait manquer d'amener la rupture des négociations ; et en effet la guerre s'alluma de nouveau entre l'Empire et la Suisse. Ce fut une guerre sanglante qui exerça ses ravages depuis les sources de l'Inn jusqu'aux portes de Bâle.

### **Combats de Mayenfeld et de Hard.**

Les Autrichiens commencèrent les hostilités. Ils pénétrèrent d'abord dans le Munsterthal, mais l'armée des Grisons les en chassa. La ligue de Souabe envoya bientôt après sa déclaration de guerre et s'empara de la petite ville de Mayenfeld et du fort de Luciensteig, que les Suisses reprirent en allant attaquer un corps de Souabes auquel ils tuèrent sept cents hommes ; après quoi ils rentrèrent chez eux pour y prendre leurs quartiers d'hiver.

Les Confédérés, au nombre de huit mille, sortirent de leurs quartiers d'hiver, repassèrent le Rhin et vinrent attaquer un parti d'ennemis fort de douze mille hommes, près du village de Hard ; ils le mi-

rent en déroute et lui tuèrent environ mille hommes.

Voici, mes bons amis, un exemple du respect que les soldats avaient alors pour leurs chefs, et qui vous montrera jusqu'à quel point ils observaient la discipline militaire.

Un corps de Suisses ayant voulu passer le Rhin pendant l'hiver, s'était déjà fort avancé dans le fleuve, lorsqu'on apprit que l'ennemi paraissait à l'autre bord; le commandant ordonna à ses gens de rester sur place; et ces braves gens ayant de l'eau jusqu'aux épaules, gardèrent cette position durant deux heures, occupés à détourner avec leurs armes les glaçons que le fleuve charriait.

Quelques jours après cette expédition, mille volontaires de Berne s'étant avancés dans le Sundgaw pour y fourrager, furent attaqués à leur retour par sept mille Autrichiens, mais ils les repoussèrent et leur tuèrent six cents hommes, parmi lesquels se trouvèrent un grand nombre de nobles.

### **Combat de Schwaderloch.**

La Suisse, mes amis, ressemblait à cette époque à un édifice qui prend feu de toutes parts. A peine les 7000 Autrichiens dont je viens de vous parler, avaient-ils été battus, qu'une autre armée des leurs sortit de Constance et surprit le village d'Ermatingen. Après l'avoir pillé, les Impériaux s'en retournaient chargés de butin, lorsque douze cents Suisses les attaquèrent à l'improviste, en tuèrent un grand nombre, et reprirent le butin qu'ils em-

portaient : ce combat eut lieu près du bois de Schwaderloch (1499).

### **La petite fille courageuse.**

Les Suisses gardaient toujours le poste important de Schwaderloch, bien résolus de le défendre. L'empereur voulant les en déloger, chercha avant tout à connaître le nombre des soldats qu'ils avaient pour défendre ce passage. A cet effet, il fit questionner une petite fille qui servait quelquefois de parlementaire. On lui demanda : « Que font les » Suisses dans leurs retranchements? — Ils vous » attendent, dit-elle. — Combien sont-ils? — Assez » pour vous battre. — Mais, enfin, quel est leur » nombre? — Ah! répliqua-t-elle, il fallait les » compter dans la dernière bataille au lieu de vous » enfuir. » Irrité de ces paroles, l'Autrichien qui parlait tire son épée et la menace de lui couper la tête. « C'est bien courageux, dit-elle avec un air de » dédain, de vouloir tuer une enfant qui ne peut se » défendre. Si vous êtes si altérés de sang, attaquez » nos soldats, et vous trouverez à qui parler. Sans » doute il vous est plus facile de vous en prendre à » une jeune fille qu'à nos soldats, qui ne disent pas » autant de paroles inutiles que vous!.... » Ah! mes amis, quand on rencontre dans une nation des enfants aussi courageux, que peut-on penser des hommes qui la composent?...

Vous me demanderez comment il se faisait qu'une enfant pût se trouver dans le camp ennemi? Je vous ai déjà dit qu'elle avait servi de parlementaire. En effet, à cette époque, soit par défiance, soit par mé-



*L'intrépide Messagère.*



pris, on n'avait pas d'autres parlementaires que des femmes ou de petites filles.

Les Autrichiens envoyaient aux Suisses une vieille femme, et ceux-ci chargeaient une petite fille de porter leur réponse. Vous venez de voir comment l'une d'elles savait répondre aux questions qu'on lui faisait.

### **Les 1400 poltrons punis.**

Je ne veux cependant pas passer sous silence un trait qui vous égayera un moment. Les Suisses avaient assiégé la ville de Thungen, appartenant au comte Rodolphe, et s'en étaient rendus maîtres. Ils avaient fait prisonnière la garnison composée de 1400 hommes, qui n'avait fait aucune résistance.

Les Suisses firent défiler devant eux cette armée de poltrons, en chemise, un bâton blanc dans une main et un morceau de pain noir dans l'autre. Cette singulière parade terminée, les Suisses firent grâce de la vie aux vaincus, et les laissèrent partir en liberté.

Voici un autre fait, moins risible, mais non moins intéressant, qui doit trouver ici sa place.

### **Les bijoux de la dame de Roseneck.**

Les Suisses s'emparèrent de plusieurs autres villes, notamment de Blumenstein. La garnison de cette ville se rendit, à condition qu'elle pourrait prendre avec elle autant d'effets que chacun pourrait en porter, et les femmes avec *bagues et bijoux*. Les Suisses y avaient consenti. Le commandant, contre

qui les Confédérés avaient des griefs particuliers, n'avait pas été compris dans la capitulation : il avait même été décidé que sa mort expierait les insultes réitérées qu'il avait faites aux Suisses. Cependant, chaque soldat de la garnison avait eu soin d'emporter ce qu'il avait de plus précieux.

La dame de Roseneck arriva la dernière, portant sur ses épaules . . . devinez quoi, mes amis ? . . . Son mari ! . . . Plusieurs Confédérés s'écrièrent qu'on les trompait en agissant de la sorte ; mais la dame leur répondit : « Vous m'avez permis d'emporter *mes* » *joyaux et mes bagues* ; j'emporte mon mari, c'est » mon plus cher joyau ; vous ne pouvez m'obliger » à vous le rendre ; je vous abandonne toutes mes » autres richesses. »

Les Suisses, attendris par cet exemple touchant d'amour conjugal, firent grâce au commandant, et permirent même à sa vertueuse épouse d'emporter ses effets.

#### **Nouvelle Ligue contre les Suisses.**

La ligue de Souabe, accablée de revers, demanda des secours à l'empereur Maximilien. Alors ce prince forma une nouvelle ligue, plus puissante que la précédente, à la tête de laquelle il se mit pour attaquer les Suisses. Il voulait entrer par le canton de Soleure et par les Grisons. Huit mille hommes des Grisons s'étant promptement réunis, fondirent sur les Autrichiens, qui avaient envahi l'Engadine, où ils pillaient et incendiaient les villages. Les Grisons les poursuivirent et les cernèrent près du village de Malzer-Haiden, et les attaquèrent dans leurs



*Les Joyaux de la Dame de Roseneck.*



retranchements le 22 mai 1499. Les Autrichiens, après un combat de quatre heures, furent battus, et perdirent quatre mille hommes et un bagage considérable.

### **Guerre dans le Tyrol.**

Cette guerre offrait un spectacle bien affligeant : on ne voyait dans le Tyrol que châteaux ruinés, bourgs et villages dévastés et réduits en cendres ;... partout on avait sous les yeux la mort et la dévastation. Un historien raconte que, passant alors dans cette contrée, il avait fait route avec deux vieilles femmes qui conduisaient une troupe de 400 enfants, à peine couverts de mauvaises guenilles ; et qu'arrivé dans une prairie, il avait vu CES ENFANTS SE JETER A TERRE ET BROUTER L'HERBE POUR APAISER LEUR FAIM !... Le même historien raconte encore que l'empereur, traversant un bourg incendié, s'était trouvé entouré d'orphelins et de veuves, qui lui demandaient à grands cris des secours et du pain, et qu'il s'était vu forcé de répondre : « Eh ! » quels secours voulez-vous que je vous donne, puis- » que tant de troupes, de canons et de remparts » n'ont pu vous défendre contre des ennemis si inférieurs en nombre ? »

### **Combat de Dornach.**

L'empereur, qui n'avait pu obtenir les renseignements qu'il désirait, se décida néanmoins à attaquer les Suisses retranchés à Schwaderloch. Mais les autres princes de l'empire qui étaient avec lui, n'é-

taient pas tous de son avis ; plusieurs même désapprouvaient cette nouvelle guerre. Maximilien, piqué de cette contradiction, quitta Constance, abandonna la ligue et laissa le commandement de son armée au comte de Furstemberg, auquel il donna l'ordre de se porter sur Dornach, dans le canton de Soleure, avec vingt-deux mille hommes.

Arrivé près de cette ville, il la trouva défendue par une garnison de six cents hommes, commandés par Bénédict Hugi, de Soleure. La résistance qu'il opposa à l'ennemi donna le temps aux Confédérés d'arriver à son secours et de former un corps d'armée de cinq mille hommes. Enfin, les Suisses attaquèrent le 22 juillet 1499 : le combat fut terrible ; les deux partis perdirent beaucoup de monde. Les Suisses furent encore vainqueurs, mais ils eurent à regretter un grand nombre des leurs. Le comte de Furstemberg, général des ennemis, reçut la mort au moment où il voulait réparer les fautes qu'il avait commises au commencement du combat.

Les Confédérés restèrent trois jours sur le champ de bataille ; puis ils s'avancèrent jusqu'à Bâle, d'où, ne voyant plus d'ennemis, ils rentrèrent triomphants dans leurs foyers.

Il me faudrait bien des pages, mes bons amis, pour vous raconter tous les exploits des Suisses pendant cette longue guerre. Je suis forcé de passer sous silence d'autres combats qui eurent lieu à Schwaderloch, à Frastenz et ailleurs. Vous en trouverez le récit dans la grande *Histoire de la Suisse de Muller* et dans le *Conservateur suisse*.

Enfin l'empereur, voyant l'inutilité de ses entre-

prises, renonça pour le moment à subjuguier les Suisses. Il fit avec eux un traité de paix, qui fut signé à Bâle le 25 septembre 1499, et abandonna aux sept anciens cantons la juridiction criminelle de la Thurgovie. Cette paix n'assura pas aux Suisses la possession de quelques nouvelles conquêtes qu'ils avaient faites; mais elle affermit leur Confédération et ouvrit à d'autres peuples de l'Helvétie le chemin de la liberté.

#### **Bâle et Schaffouse entrent dans la Confédération.**

*Bâle*, qui avait pris part dans la guerre de Bourgogne, avait cru prudent de rester neutre dans celle de Souabe. Inquiétée et molestée par la noblesse de Sundgaw, elle demanda et obtint la faveur d'être reçue dans la Confédération suisse. Elle devint le onzième canton en date et le neuvième en rang, l'an 1501. L'évêque transporta sa résidence à Porrentruy. — *Schaffouse*, qui, dans plusieurs guerres, avait secouru les Suisses, eut aussi le même avantage, et devint, la même année, le douzième canton. Constance avait aussi aspiré à la même faveur; mais elle échoua dans sa demande auprès des Confédérés, par divers motifs, entre autres parce qu'elle voulait obtenir la possession de la Thurgovie,

#### **Appenzell devient le XIII<sup>e</sup> Canton.**

Les Appenzellois étaient admis, depuis 1411, dans la combourgeoisie des huit anciens cantons. Après avoir essuyé de cruelles persécutions de la part de

l'abbé de St-Gall, ils finirent par se réconcilier avec lui. Leur attachement à la cause des Suisses leur fit obtenir d'entrer dans la Confédération comme XIII<sup>e</sup> canton en 1513.

Maintenant le faisceau helvétique se trouvait composé des cantons d'Uri, Schwytz, Unterwald (constitués en 1307); Lucerne (1332); Zurich (1351); Glaris (1352); Zug (1352); Berne (1353); Fribourg (1481); Soleure (1481); Bâle (1501); Schaffouse (1501) et Appenzel (1513).

Plus, les États alliés, parmi lesquels on remarquait Neuchâtel et Valangin, l'évêché de Bâle, la ville et l'abbé de St-Gall, les Grisons, le Valais, Mulhouse et Genève.

C'est ainsi que la Confédération a subsisté jusqu'en 1798.

## QUATORZIÈME ÉPOQUE



### Guerre du Milanais.

Louis XII, roi de France, ayant élevé des prétentions sur le duché de Milan, parvint à s'en emparer à l'aide des secours que les Suisses lui fournirent. Quelques cantons, mécontents des récompenses qu'ils en avaient reçues, s'emparèrent de Bellinzona, de Polenza et de Riviera en 1500. Le roi de France leur en confirma la possession.

Maximilien Sforce, à qui les Suisses rendirent

Milan le 31 décembre 1512, s'engagea à leur payer 200 mille ducats et une pension annuelle de 40 mille; à leur céder à perpétuité les trois bailliages de Lovis, Locarno et Valmaggio. Les Suisses, de leur côté, s'engagèrent à la garantie du Milanais. Ce fut après cette expédition que le pape Jules II donna aux Suisses un *drapeau*, une *épée* et un *bouclier*, avec le titre de *Défenseurs de l'Eglise*.

Les guerres d'Italie furent funestes aux Suisses. On y vit souvent combattre Suisses contre Suisses, et l'on peut dire que l'Italie fut le tombeau d'un grand nombre de leurs soldats.

Pendant que ces choses se passaient en Italie, un corps de troupes suisses s'étaient emparé du comté de Neuchâtel, appartenant au duc de Longueville, et qu'ils gardèrent jusqu'en 1529, époque à laquelle ils le rendirent volontairement. Un autre corps de troupes suisses pénétrèrent en France, et allèrent mettre le siège devant la ville de Dijon; mais ils se retirèrent peu après, sur la promesse que leur fit le gouverneur de la province, qu'il leur livrerait une forte somme d'argent: cette promesse ne fut point accomplie.

#### **Bataille de Marignan et paix perpétuelle entre la France et la Suisse.**

François I<sup>er</sup>, qui avait succédé à Louis XII sur le trône de France, profita des préparatifs que son prédécesseur avait faits dans l'espoir de chasser les Suisses du Milanais. Il entra dans ce pays à la tête d'une nombreuse armée. Les Suisses, au nombre de 10,000, se battirent avec leur valeur accoutumée

contre une armée de 50,000 hommes à Marignan. Les Français, qui étaient parvenus à semer la division parmi les Suisses, remportèrent la victoire. Néanmoins les Suisses se retirèrent en bon ordre, emportant leurs canons sur leur dos et les blessés au centre de leurs bataillons. Les Français nommèrent la bataille de Marignan la *journée des géants* (14 et 15 septembre 1515). Ce succès leur coûta cher : ils y perdirent la fleur de leurs troupes. Les historiens nous disent que François I<sup>er</sup> fut effrayé lui-même de sa victoire, tant ses pertes étaient considérables. Il conclut avec les Suisses, en 1516, un traité d'alliance sous le nom de *Paix perpétuelle* ; et ce traité servit de base à ceux qui se firent dès lors entre la France et la Suisse.

Vous avez déjà lu, sans doute, mes amis, dans l'histoire de France, la relation des autres combats qui se livraient en Italie, et vous devez vous rappeler celui de la Bicoque, à la suite duquel les Français perdirent le duché de Milan.

## QUINZIÈME ÉPOQUE



### Guerres de religion.

1519 à 1527.

De grands abus s'étaient introduits successivement dans l'Eglise. Les richesses considérables du clergé, ses dispositions à accréditer des croyances puérides et des pratiques superstitieuses, qui fai-

saient oublier les vérités essentielles, et surtout ses mœurs corrompues, avaient excité de vives réclamations. Toutes ces choses faisaient alors désirer une réforme dans l'Eglise. Des monarques, des princes, de respectables prélats, en reconnaissaient la nécessité; des papes la promettaient; elle était réclamée dans des écrits, dont l'imprimerie, nouvellement découverte, favorisait la publication; l'intérêt bien compris de la religion la commandait.

Le pape Léon X, de l'illustre famille des Médicis, si favorables aux lettres, était monté sur le trône pontifical. C'était un homme dans la force de l'âge et d'un esprit cultivé et dégagé de préjugés. On espérait qu'il provoquerait cette réforme et l'obtiendrait du concile de Latran, alors rassemblé. Peut-être, par là, eût-il prévenu, sans secousse et sans bouleversement, bien des troubles et des malheurs qui affligèrent l'humanité dans la suite. Cette espérance fut trompée. Ce pontife avait fait de grandes dépenses soit pour la construction des édifices dont il ornait Rome, sa capitale, soit pour favoriser les arts et les sciences, en comblant de ses largesses les artistes et les savants. Il manquait d'argent pour achever la basilique de St-Pierre, la plus belle église de Rome. Il eut la malheureuse idée de s'en procurer, en faisant publier la vente des indulgences dans tous les Etats chrétiens qui reconnaissaient la suprématie du pontife romain.

### **Les indulgences.**

Vous ne savez peut-être pas, mes chers amis, ce que c'est que des *indulgences*. Ce sont des écrits

par lesquels on accorde au porteur la rémission ou le pardon de ses péchés. Les vendeurs exigeaient de plus des acheteurs qu'ils récitassent certaines prières et fissent des pèlerinages. Or vous comprenez, mes amis, que ce trafic des indulgences est évidemment contraire à l'esprit de la religion : ceux qui avaient le moyen de payer des indulgences pouvaient, en quelque sorte, pécher impunément ; et d'ailleurs, il n'y a que Dieu qui puisse pardonner les péchés.

### Les premiers réformateurs.

Luther en Allemagne, Zwingle en Suisse, furent les premiers qui s'élevèrent contre ce trafic condamnable. La doctrine qu'ils prêchèrent fut appelée *évangélique*, parce qu'ils voulaient la fonder sur l'autorité de l'Évangile et de l'Écriture Sainte. Ils ne reconnaissaient pas d'autre autorité en matière de religion. Ces deux réformateurs furent secondés dans leur œuvre par d'autres hommes célèbres, dont je vous parlerai bientôt.

La nouvelle Église s'appela, en Suisse, l'*Église évangélique réformée*, et l'on nomma *réformés* tous ceux qui embrassèrent la réforme.

Zwingle prêcha la doctrine évangélique à Zurich avec un tel succès, qu'en 1524 presque tout le canton fut réformé ; celui de Bâle le fut en 1527, celui de Berne en 1528, Schaffouse en 1529, les quatre mandements d'Aigle en 1528, Morat en 1530, Neuchâtel et Valangin la même année ; d'autres parties de la Suisse le furent un peu plus tard.

Zwingle était aidé par Cœcolampade, Haller et

Farel. Genève eut aussi ses réformateurs, entre autres le célèbre Calvin et le savant Théodore de Bèze.

Une chose digne de toute votre attention, mes amis, c'est la manière dont s'établit la réformation en Suisse. Elle s'y développa à la suite des disputes publiques, absolument semblables aux discussions qui ont lieu, de nos jours, dans les assemblées législatives, c'est-à-dire dans les Grands Conseils. Les décisions des assemblées étaient soumises aux communes, qui, à la majorité des suffrages, prononçaient sur le rejet ou l'adoption de la nouvelle doctrine, comme cela se pratique de nos jours pour l'élection des députés aux Conseils représentatifs. Aussi voyons-nous dans l'histoire qu'au Landeron, les voix s'étant trouvées égales, on alla chercher le berger aux champs pour venir *voter*. Il donna sa voix pour la conservation du catholicisme, et le Landeron resta catholique.

Ce n'était cependant pas par indifférence pour la religion qu'on agissait ainsi; on prenait, au contraire, beaucoup d'intérêt à ces disputes et aux décisions qui s'y rendaient: chacun sentait vivement le besoin d'une religion et voulait qu'on en eût une: chacun voulait être chrétien, soit catholique, soit réformé.

Mais, mes amis, je ne veux pas vous faire ici l'histoire de la réformation: cela n'entre pas dans mon plan; je ne m'étendrai donc pas davantage sur ce sujet. Vous trouverez dans d'autres ouvrages des détails qu'il ne m'est pas possible de vous

donner ici, et pour lesquels il me faudrait bien des pages.

Cependant j'ajouterai que la diversité des opinions religieuses et les disputes qui en naissaient, amenèrent en Suisse une extrême agitation, et que ce fut là une occasion de discorde, de guerres et de malheurs.

Les cantons catholiques s'étaient rassemblés à Lucerne ; ils y avaient résolu d'expulser les réformés de leur Confédération. Les réformés, à leur tour, se réunirent à Zurich, dans l'espoir de prévenir une rupture fâcheuse ; ou, s'ils y étaient forcés, d'opposer la force à la force. Les choses en vinrent au point que l'on vit les cantons se préparer à s'entr'égorger au nom d'une religion qui recommande l'union et la paix.

### **Bataille de Cappel.**

Douze cents Zuricois, qui étaient allés se poster à Cappel, y furent surpris et battus par une armée de 8,000 catholiques. Zwingle fut tué dans ce combat, et Lavater, qui était à la tête des réformés, ne trouva son salut que dans la fuite. Les Zuricois perdirent environ 500 hommes, quatre drapeaux et dix-huit pièces d'artillerie ; les catholiques n'eurent que 200 hommes hors de combat. Dix jours après, les réformés, étant revenus attaquer les catholiques, furent battus une seconde fois (12 et 22 octobre 1531).

Les catholiques profitèrent de cette circonstance pour rétablir leur culte dans les pays soumis à leur domination et dans quelques bailliages libres. Ils

forcèrent même quelques citoyens du Valais et des bailliages italiens, qui avaient embrassé la réforme, à y renoncer ou à s'expatrier.

Dans le canton de Soleure, une partie des habitants ayant adopté le nouveau culte, des dissensions s'élevèrent; puis une rupture éclata, et l'on vit le moment où les Soleurois allaient s'entre-tuer.

### **Dévouement de Wengi de Soleure.**

30 octobre 1532.

Dans cette triste circonstance, un homme de cœur, d'une âme élevée, et qui ne partageait pas la fureur de ses concitoyens, voyant qu'on allait mettre le feu à un canon, se précipite devant la bouche de cette arme meurtrière, et s'écrie : « Puisque des » compatriotes, des frères, des amis, des parents, » vont s'entr'égorger, du moins je n'assisterai pas » à un si cruel spectacle, et le premier coup de » canon qui sera tiré m'emportera. » A l'instant même les esprits se calment, et les deux partis se séparent sans en venir aux mains. C'est ainsi que le courage de ce généreux citoyen épargna à ses concitoyens l'affreux malheur d'un combat où des frères, des amis, allaient se donner la mort..... Cependant les réformés se sentant les plus faibles, sortirent de Soleure qui demeura ainsi attachée au culte romain. Bientôt un traité de paix fut signé entre les Confédérés, d'après lequel chaque canton devait respecter le culte des autres et garder les anciennes alliances.

**Dissensions entre les villes de Lausanne et de Genève et leurs évêques.**

Dans la Suisse occidentale régnait alors une autre cause de discorde. On voyait les princes chercher à étendre leurs prérogatives, et le peuple défendre ses privilèges et même vouloir les augmenter. Cela avait amené une assez grande mésintelligence entre l'évêque et la ville de Lausanne, et entre la ville de Genève et le duché de Savoie. Ces deux villes espérant avoir une protection contre les prétentions, l'une de son évêque et l'autre du duc de Savoie, s'allièrent avec les cantons de Berne et de Fribourg.

Genève, dont l'histoire ne commence à se lier à celle des Suisses que depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, était une ville impériale sujette de ses évêques, qu'elle avait pourtant le droit d'élire ; et lors de leur installation, ils prêtaient serment de la maintenir dans ses franchises.

Le peuple choisissait, parmi les citoyens, quatre *syndics* et un *trésorier*. Ceux-ci, avec quatre assesseurs qu'ils nommaient eux-mêmes, administraient les affaires de la ville. Le peuple assemblé formait le *Conseil général*, qui délibérait sur les taxes, les alliances, la guerre et les autres affaires d'une haute importance. La justice était rendue en première instance par le *vidame* et en seconde instance par l'official de l'évêque. Dans certains cas, les affaires pouvaient être portées en appel, devant l'archevêque de Vienne en Dauphiné, dont l'évêque de Genève était le suffragant.

Les *comtes genevois* prétendaient avoir le droit

de rendre la justice. Le *duc de Savoie*, alors vidame, aspirait à la souveraineté absolue sur Genève; il exerçait même des persécutions contre cette ville. Les habitants ayant invoqué la médiation de Berne et de Fribourg, ces villes intervinrent et obligèrent ce prince à signer, le 19 octobre 1529, à St-Julien, un traité par lequel il s'engageait à ne plus inquiéter les Genevois, et à soumettre ses différends au jugement des cantons neutres. Pour gage et garantie de l'exécution de cette convention, il consentit à ce que le pays de Vaud devînt la propriété de ces deux Cantons, pour le cas où il n'exécuterait pas ses promesses. On appela, dès lors, ce traité le **TRAITÉ DE PAIX DE SAINT-JULIEN**.

En 1602, le duc de Savoie fit une nouvelle tentative pour prendre Genève, mais sans succès; les Genevois célèbrent, chaque année, le souvenir de cette tentative par une fête nommée *l'escalade*.

### **Confrérie des chevaliers de la cuillère.**

A cette époque, mes chers amis, il s'était formé, contre la ville de Genève, une association ou ligue entre la noblesse du pays de Vaud et celle de Savoie; on l'appelait *la confrérie de la cuillère*, parce que les ligueurs s'étaient vantés de manger les Genevois à la cuillère. Ils portaient, dit-on, pour signe de ralliement, une cuillère de bois attachée à leur habit. Sur ces entrefaites, Genève se déclara en faveur de la réformation, l'an 1534. Son évêque abandonna la ville, qui dès lors se regarda comme libre et affranchie de toute domination. Fribourg s'en

irrita et lui renvoya ses lettres de combourgeoisie ; Berne, au contraire, s'unit plus étroitement à elle.

**Déclaration de guerre des Bernois au duc de Savoie : conquête du pays de Vaud.**

Berne, mécontente de la conduite toujours hostile du duc de Savoie envers Genève, adressa des plaintes à celui-ci, et lui fit même des menaces. Le duc n'y ayant eu aucun égard, les Bernois lui envoyèrent une déclaration de guerre ; et bientôt après une armée de 7,000 hommes, commandés par Nægueli, pénétra dans le pays de Vaud le 22 janvier 1536. Payerne, la première, lui ouvrit ses portes, Cudrefin et Moudon suivirent son exemple. Morges et Yverdon attendirent encore quelque temps avant de se prononcer. L'armée bernoise occupa bientôt Rolle, Nyon, Coppet, Divonne et tout le pays de Gex, et entra triomphante à Genève le 2 février ; elle y fut reçue avec des acclamations de joie.

La position du duc de Savoie était devenue très-critique. Ses Etats avaient été envahis par une armée française et par les Bernois ; les Valaisans et les Fribourgeois travaillaient encore à s'agrandir à ses dépens.

Pendant son séjour à Genève, l'armée bernoise reçut des députés de Morges et de Thonon, venus pour lui prêter serment de fidélité au nom de leurs villes. Les Bernois, aidés par leurs alliés de Lausanne, emportèrent le fort de l'Ecluse. Les Lausannois prirent une grande part à cette action et s'y distinguèrent. Après ces rapides conquêtes, l'armée bernoise reprit la route de son pays. Elle trouva à

Morges les députés de Vevey, qui la félicitèrent de la part de leurs concitoyens. Elle continua sa marche et fit encore la conquête de Cossonay, de La Sarraz, des Clées, d'Yverdon et de Sainte-Croix.

### **Conquête des Valaisans et des Fribourgeois.**

Les Valaisans avaient conquis la partie de la Savoie qui s'étend de leur frontière jusqu'à la Dranse, à l'exception de Thonon. Les Fribourgeois soumièrent à leur obéissance les villes de Rue, Romont, Châtel, Estavayer, St-Aubin et le château de la Molière.

Le château de Chillon était la seule place du pays de Vaud qui fût restée en possession de la maison de Savoie.

Les Bernois s'en rendirent maîtres au moyen de quelques barques armées venues de Genève; puis ils déclarèrent la guerre à l'évêque de Lausanne, lui prirent les *quatre paroisses de Lavaux*, le dépouillèrent de ses droits sur la ville de Lausanne, les seigneuries de Lucens et d'Avenches. Non contents de toutes ces conquêtes, les Bernois voulurent ensuite dominer en maîtres sur des villes qui, tout en leur ouvrant leurs portes, s'étaient réservé tous les privilèges qu'elles avaient obtenus de la maison de Savoie. Voici, à peu près, le langage que les Bernois adressèrent à la ville de Lausanne :

« Nous avons pris la place de votre évêque, et  
» nous espérons que, tout comme vous avez été *nos*  
» *bons et fidèles alliés*, vous deviendrez aussi *nos*  
» *bons et fidèles sujets!*... » Je vous laisse à penser, mes bons amis, quelle dut être la stupéfaction des

habitants du pays de Vaud, en entendant un pareil langage. Les Bernois voulurent agir de même avec les Genevois, mais ceux-ci eurent plus de courage que les Vaudois, et firent une réponse si ferme et si énergique, que les Bernois renoncèrent à leurs prétentions.

### **Le pays de Vaud sous les Bernois.**

Les Bernois n'osèrent pas cependant priver tout d'un coup les villes du pays de Vaud de leurs privilèges. Ils commencèrent par établir dans ce pays *un seul bailli, choisi parmi ses habitants*. Ce fut Claude de Glane qui fut appelé le premier à remplir cette charge. Mais bientôt après, ils apportèrent aux institutions des changements importants. Ainsi, ils interdirent la convocation des *Etats*; ils divisèrent le pays en huit bailliages, administrés chacun par un bailli, auquel ils donnèrent des attributions que n'avait pas eues le bailli de Vaud. Dans les procès, le bailli jugeait seul; il avait bien des assesseurs qu'on nommait *lieutenant baillival*, mais il ne faisait que les consulter, sans être tenu de se conformer à leur avis. De plus, les Bernois avaient eu le soin d'établir une chambre d'appel composée de Bernois seulement; elle jugeait, sans rappel, les causes qui auparavant se portaient devant les *Etats* assemblés. Ensuite ils travaillèrent, selon leur expression, à réformer le peuple. Ils s'emparèrent des biens des églises, et réussirent ainsi à enrichir l'Etat aux dépens de celles-ci. La constitution de l'évêché de Lausanne ne fut pas mieux respectée que celle de la baronnie de Vaud. On ne convoqua plus les

assemblées du *Plaid général*, dont je vous ai entretenus : la cour pleineière ne fonctionna plus. Enfin, un bailli bernois remplaça l'évêque, qui s'était enfui à Fribourg pour y fixer sa résidence. Lausanne fut même obligée de renoncer à son alliance avec Fribourg ; et, de ville libre et impériale qu'elle était, elle devint tributaire de l'Evêché, et sujette d'une ville jadis son alliée!...

En 1564 il se conclut, entre le duc de Savoie et les Bernois, un traité de paix, d'après lequel ces derniers restituèrent au duc le pays de Gex et le Chablais. Philibert leur céda à perpétuité le pays de Vaud. Les Fribourgeois gardèrent leurs conquêtes, et les Valaisans St-Maurice et la seigneurie de Monthey.

Genève n'avait pas été comprise dans ce traité, mais elle ne resta pas sans appui : Berne avait renouvelé son alliance avec elle en 1558. La France, de son côté, lui garantit son indépendance en 1599, et plus tard la confirma encore.

Toutefois, le Corps Helvétique refusa de recevoir Genève, soit au nombre des Cantons, soit au nombre des associés. D'un autre côté, les ducs de Savoie tentèrent en vain de reprendre Genève et le pays de Vaud.

#### **La Gruyère.**

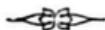
Michel, le dernier des comtes de Gruyère, déjà vieux et accablé de dettes, voulut, en 1555, remettre à ses sujets tous ses droits de souveraineté sur eux, à condition qu'ils acquitteraient ses dettes, qui ne s'élevaient pas à moins de 80,000 florins ; mais cette proposition resta sans effet.

Les Bernois et les Fribourgeois s'emparèrent des domaines du Comte, et les partagèrent entre eux. Les Bernois eurent pour leur part le pays qui a formé depuis les bailliages de Rougemont et de Gesenay, et les Fribourgeois une grande partie de la Gruyère.

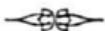
---

---

## SEIZIÈME ÉPOQUE



### ÉVÉNEMENTS DIVERS



#### **Division du canton d'Appenzell.**

Le canton d'Appenzell était en proie à des dissensions religieuses entre catholiques et réformés.

Des députés, nommés par trois Cantons catholiques et par trois Cantons réformés, se réunirent et imaginèrent un moyen dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire. Ils dirent aux Appenzellois : « Vous n'avez qu'à diviser votre pays en deux » parties ; que les catholiques aillent se fixer dans » l'une et les réformés dans l'autre ; de cette ma- » nière vous vivrez en paix. » Ce qui fut dit fut fait, en 1597.

C'est de là qu'est venue la division du Canton en Rhodes intérieures, habitées par les catholiques, et en Rhodes extérieures, habitées par les réformés.

Chacune de ces deux parties du Canton se gouverne séparément.

### **Les massues du désespoir.**

Le *Prettigau* est une grande vallée du pays des Grisons. En 1621, elle avait pour gouverneur un général autrichien nommé Baldiron, qui, à la tête de son régiment et d'autres troupes, mit tout le pays à feu et à sang, massacrant hommes, femmes et enfants. Mais enfin, le 27 mai 1622, les habitants du *Prettigau* s'insurgèrent en masse, et, armés d'énormes massues, fondirent sur leurs tyrans et en assommèrent un très grand nombre.

Cette journée fut nommée les MASSUES DU DÉSESPOIR. Elle ne procura pas encore l'indépendance des *Prettigauviens*, car une nouvelle armée autrichienne revint fondre sur eux, et le pays fut de nouveau dévasté et les habitants massacrés ou forcés de s'expatrier. Ce ne fut qu'en 1625 que les Autrichiens furent enfin chassés de ces contrées.

### **La Valteline rendue aux Grisons.**

De nouveaux troubles avaient eu lieu dans le pays des Grisons, encore par suite de discussions religieuses; mais, grâce aux bons offices et à l'intervention de la France, la tranquillité fut complètement rétablie dans ce pays en 1637. Les Espagnols, qui s'étaient emparés de la Valteline, furent forcés de la restituer aux Grisons.

---

### **Catastrophes d'Yvorne et de Pleurs.**

Le 4 mars 1584, un tremblement de terre se fit sentir dans les environs d'Yvorne. Une montagne s'étant écroulée ensevelit ce village sous ses décombres. — En 1618, un événement semblable causa un même malheur dans les Grisons : le village de Pleurs fut aussi détruit par l'éboulement d'une montagne.

### **Congrès de Munster.**

En 1648, un congrès de tous les Etats européens fut réuni à Munster, dans le but de mettre fin aux guerres qui ensanglantaient alors l'Europe. Les Suisses, qui y avaient envoyé un député, y furent reconnus solennellement par toutes les puissances comme un peuple libre et indépendant, ainsi que leurs alliés. C'est de ce moment que Neuchâtel fut aussi reconnu comme principauté souveraine et indépendante de l'Empire.

### **Nouvelle guerre de religion.**

La bonne intelligence avait régné entre les cantons suisses depuis la guerre de Cappel; mais malheureusement cette paix fut troublée en 1656.

Les sept Cantons catholiques étaient inquiets et jaloux de l'accroissement et de la puissance des Cantons protestants, et surtout de Berne, dont la richesse augmentait aussi chaque jour.

Dans un village du canton de Schwytz, nommé Arth, trente individus, hommes et femmes, qui

avaient embrassé le culte réformé, se virent forcés de s'expatrier pour échapper aux persécutions dont ils étaient accablés. Ils se réfugièrent dans le canton de Zurich, et se mirent sous la protection du gouvernement, qui réclama auprès de Schwytz leurs biens qu'on avait confisqués. Cette restitution fut refusée.

D'autres difficultés, s'étant élevées entre les catholiques et les réformés, les deux partis prirent les armes en 1656. Plusieurs combats se livrèrent; le plus célèbre est celui qui eut lieu à Willmergue le 14 janvier 1656, où les Bernois, au nombre de huit mille, commandés par le général d'Erlach, furent battus et dispersés par les troupes catholiques. La paix fut cependant conclue quelque temps après; les deux partis rendirent leurs conquêtes.

En 1663, le traité d'alliance entre la France et la Suisse fut renouvelé pour la troisième fois. Il avait été conclu la première fois en 1582, sous le règne de Henri III; la seconde fois en 1602, sous Henri IV; cette fois-ci Louis XIV régnait.

#### **Troubles de Bâle.**

Louis XIV s'étant emparé de Strasbourg, ville alliée des Suisses, voulut aussi faire construire un fort à Huningue, près Bâle. Grande rumeur dans cette dernière ville; on accuse les magistrats d'être vendus à la France; ensuite éclate une révolte, le sang coule, cependant la victoire reste aux magistrats. 50 coupables de rébellion furent punis sévèrement (1691).

### **Le pays de Neuchâtel devient Prussien.**

En 1707, la duchesse de Nemours, princesse de Neuchâtel, étant morte sans enfants, les États de Neuchâtel se réunirent et adjudèrent cette principauté à la Prusse.

### **Nouveaux troubles à St-Gall.**

En 1712, l'abbé de St-Gall ayant voulu imposer à ses sujets réformés du Tokkenbourg des servitudes nouvelles, et contraires surtout à leurs dogmes religieux et à leurs privilèges, ces peuples lui résistèrent et se mirent sous la protection de Zurich, qui les accueillit. Les cinq Cantons catholiques paraissaient disposés à agir de même; mais l'abbé sut si bien prendre ses mesures, en alléguant l'intérêt de leur religion, qu'ils se déclarèrent pour lui dans cette affaire.

### **Seconde bataille de Willmergue.**

1712

Les catholiques s'étant emparés de Baden, de Bremgarten et de Mellingen, gardèrent les passages de l'Aar et de la Reuss, afin de couper toute communication entre leurs ennemis. Mais les Bernois forcèrent ces passages et parvinrent à opérer leur jonction avec les Zuricois, qui étaient aussi sous les armes, et bientôt rien ne put s'opposer à la marche des réformés victorieux.

Les États de l'abbé tombèrent en leur pouvoir :

Mellingen, Baden et Bremgarten se rendirent après quelques combats peu importants.

Ces succès signalés firent désirer la paix aux catholiques ; mais les réformés l'ayant proposée à des conditions injurieuses , ils la refusèrent. Cependant une trêve avait été conclue ; les catholiques la rompirent à l'improviste et surprirent les Bernois.

Ceux-ci furent d'abord contraints de se retirer en désordre ; mais ayant reformé leurs rangs il se livra une grande bataille près de Willmergue , où les troupes bernoises remportèrent une victoire sur les catholiques, le 25 juillet 1712.

La paix fut cependant conclue, mais à des conditions si dures pour les vaincus que, loin de ramener la bonne intelligence entre les catholiques et les réformés , elle devait plutôt perpétuer la discorde entre eux.

Les Cantons réformés gardèrent en leur possession Baden , Bremgarten et Mellingen. L'abbé de St-Gall dut payer les frais de la guerre.

Cette campagne , mes bons amis , fut heureusement la dernière de ce siècle, qu'occasionnèrent les disputes religieuses. Heureux si chaque Canton eût travaillé à faire régner dans son sein l'esprit de cette religion qui commande à tous un esprit de douceur et de tolérance !.... Heureux , si , malgré la différence des opinions religieuses , ils eussent toujours vécu dans la paix et l'union qui font la force et le bonheur d'une nation ; mais nous verrons plus tard qu'il en fut autrement.

Le 24 juin 1713, les habitants d'Uri , de Schwytz et d'Unterwald s'assemblèrent en grande pompe

sur la plaine du Grutli pour renouveler le serment d'union.

L'alliance que la France avait faite avec le Corps Helvétique fut renouvelée en 1715, mais seulement avec les Cantons catholiques.

Les Cantons réformés ne voulurent point y prendre part, parce qu'ils étaient irrités et mécontents des persécutions que l'on exerçait en France contre les protestants. Ils avaient formé des traités d'alliance avec l'Angleterre et la Hollande en 1681.

Le canton de Berne fit en son particulier avec les Etats généraux de Hollande une alliance, à laquelle prirent part ses combourgeois de Neuchâtel, de Bienne, de Neuveville et de Moutier-Grandval.

#### **Organisation évangélique des réformés.**

Les Cantons évangéliques ou réformés subirent divers changements dans leurs rapports intérieurs. L'Etat fut proclamé le chef de l'Eglise extérieure.

La hiérarchie de l'Eglise romaine, c'est-à-dire les diverses autorités de l'Eglise, fut remplacée par des assemblées de pasteurs qui, sous le nom de CLASSES, exercèrent un droit d'inspection sur chacun de leurs membres. Il y eut aussi des tribunaux de mœurs qui, sous le nom de CONSISTOIRES, étaient chargés d'exercer la discipline ecclésiastique. Ces *Classes* et les *Consistoires* ont beaucoup influé sur la prospérité des Etats réformés.

---

### **La plus petite des républiques.**

Avant de passer au récit d'autres événements, je dois vous faire connaître l'existence d'une république dont peut-être vous n'avez jamais entendu parler : c'est celle du *Guscha*.

Elle ne se composait que de douze habitations, et était située sur la pente d'une montagne du pays des Grisons, voisine du Luziensteig. Elle était complètement indépendante, se gouvernait elle-même et n'était soumise ni au Corps helvétique ni à l'Autriche. Ses habitants avaient embrassé le culte réformé et fréquentaient l'église de Mayenfeld. C'était une curiosité dans le monde politique ; on l'appelait la république microscopique, tant elle était imperceptible.

### **Organisation politique de la Suisse.**

A l'époque où nous sommes arrivés, mes bons amis, il y avait entre les gouvernements de la Suisse une grande diversité, soit sous le rapport de l'autorité, de la richesse et de la puissance, soit sous le rapport des relations intérieures et extérieures.

Aucun d'eux n'avait la même forme. On peut cependant les ranger en deux classes : les cantons populaires ou démocratiques et les cantons aristocratiques :

Les cantons populaires avaient conservé la liberté qui avait coûté tant de sang et de sacrifices à la nation. Le peuple n'avait point de maître, il était souverain. Chaque année il se réunissait en *assem-*

*blée générale* qui avait lieu en plein air; on l'appelait LANDSGEMEINDE. Le peuple y élisait ses magistrats, faisait ou sanctionnait les lois, confirmait ou rejetait les anciens règlements, ratifiait ou refusait les alliances avec les gouvernements étrangers, déclarait la guerre ou traitait de la paix. Ces cantons étaient au nombre de cinq : *Schwytz*, *Uri*, *Unterwald*, *Glaris* et *Appenzell*. Quelques-uns d'entre eux avaient sous leur puissance, ainsi que nous l'avons vu, des pays qu'ils faisaient régir par des baillis.

Dans les cantons aristocratiques, le pouvoir souverain appartenait à une ville ou à quelques familles privilégiées, et le reste du pays était sujet. Ces cantons étaient *Berne*, *Zurich*, *Bâle*, *Schaffouse*, *Lucerne*, *Soleure* et *Fribourg*.

Dans le canton de *Zug*, la ville partageait une partie de la souveraineté avec les communes : c'était ce qu'on appelle un *gouvernement mixte*. Les villes de *St-Gall*, de *Mulhouse* et de *Genève* avaient des constitutions qui n'étaient pas aussi libérales que celles des cantons démocratiques.

La Constitution des *Grisons* était populaire, c'est-à-dire que les droits du peuple étaient très étendus. On traitait les affaires particulières de chaque *ligue* dans une Diète composée des députés des communes qui faisaient partie de la ligue. Les affaires générales, celles qui intéressaient les trois ligues, étaient réglées dans une Diète où étaient appelé des députés choisis dans les trois ligues elles-mêmes.

Le *Haut-Valais* était divisé en sept dixains, dont

six se gouvernaient eux-mêmes démocratiquement ; le septième , celui de *Sion* , reconnaissait pour son souverain *l'évêque du Valais*. Les affaires qui intéressaient le pays entier se réglaient dans une Diète à laquelle les six dixains populaires envoyaient des députés , et qui était présidée par le prince-évêque de Sion.

St-Gall , le comté de Neuchâtel et l'évêché de Bâle avaient une forme de gouvernement monarchique , c'est-à-dire semblable à celui d'un Etat gouverné par un souverain.

La ville de Bienne , quoique sous la direction de l'évêque de Bâle , était cependant gouvernée républicainement.

Comme vous le voyez , mes amis , la Confédération suisse présentait un ensemble de gouvernements très dissemblables. Cette dissemblance , jointe à la pluralité des langues (allemande , italienne et française) , et à la différence des deux cultes catholique et réformé , ne contribuait pas peu à produire une diversité infinie dans les mœurs , dans les usages et dans les opinions des peuples qui composaient la Confédération helvétique. C'est ce qui existe encore aujourd'hui.

Les Etats de la Confédération différaient encore beaucoup en étendue et en population. Puis , certains cantons avaient un sol plus ou moins fertile , de grandes richesses avec un luxe et une politique que l'on ne voit que chez les princes ou les rois. Dans d'autres Etats , c'était un terrain ingrat et rocailleux , des montagnes couvertes de neige et de glace pendant presque toute l'année , mais où ré-

gnaient encore les mœurs simples du premier âge.

Une chose frappait les étrangers qui examinaient attentivement la situation de la Suisse en ce temps-là : c'était la diversité des rapports des Etats qui la composaient intérieurement et extérieurement. Leurs droits n'étaient pas égaux dans la Confédération. Les huit anciens cantons avaient conservé dans plusieurs cas un certain pouvoir dominateur sur les nouveaux. Il était défendu à ces derniers de se mêler des querelles qui s'élevaient dans l'intérieur des premiers, ou du moins ils ne pouvaient s'en mêler que comme conciliateurs. Quant aux rapports avec l'étranger, chaque canton pouvait s'allier avec telle puissance étrangère qu'il lui plaisait. Il arrivait de là que plusieurs d'entre eux faisaient des alliances avec des puissances ennemies d'autres cantons. Alors il fallait, ou que les Suisses portassent les armes les uns contre les autres, ou que les alliances fussent rompues. Des exemples de faits de ce genre se sont produits à plusieurs reprises.

#### **Du service militaire à l'étranger.**

Pour compléter le tableau que je viens de vous faire, je suis obligé de vous dire encore quelques mots sur le service militaire des Suisses à l'étranger. Malgré l'amour des Suisses pour la liberté, ils s'accoutumèrent insensiblement à subir la domination de quelques villes ou de quelques familles privilégiées, les uns par devoir, d'autres par la force, quelques-uns par reconnaissance.

Cependant, et c'est un point remarquable de

l'histoire de la Suisse, la nation entière éprouvait un grand mécontentement ; elle était sourdement agitée. La jeunesse, avide de gloire, abandonnait le champ de ses pères pour aller prendre du service dans les pays étrangers, et les magistrats profitaient de ces dispositions pour s'enrichir en échangeant la vie de leurs concitoyens contre l'or des puissances étrangères. A Zurich, le bourgmestre Waldmann fut accusé d'avoir reçu des pensions de l'Autriche, de la France et du Milanais pour favoriser les enrôlements. Mis en jugement, il fut condamné à mort à la suite d'un soulèvement des habitants de la campagne. Les révoltés renversèrent les magistrats et mirent à leur place un *conseil provisoire* composé de soixante personnes choisies parmi les insurgés pour administrer les affaires publiques. Mais cette nouvelle magistrature ne resta pas longtemps en place ; bientôt les anciens gouvernants furent rétablis dans leurs charges.

### **Insurrection des paysans.**

D'autres soulèvements se manifestèrent en 1651 dans les cantons de Soleure, Berne, Lucerne et Bâle. La contagion fit de si rapides progrès que les insurgés furent bientôt au nombre de 18 à 20,000. Après avoir nommé pour leur chef Löwemberg, ils demandèrent un adoucissement dans la perception des *cens* et des *dîmes*, et l'établissement d'un gouvernement démocratique et tout à fait populaire. Enfin, après avoir éprouvé successivement plusieurs défaites, les insurgés, poursuivis

par les troupes des cantons de Berne, Zurich, Schaffouse, Glaris et Appenzell, mirent bas les armes et consentirent à se retirer chez eux, à condition que leurs différends se termineraient par la voie du droit, s'ils ne pouvaient l'être à l'amiable. Néanmoins, vingt chefs des rebelles furent mis à mort à Zofingue. Cette guerre est connue dans l'histoire de la Suisse sous le nom de *guerre des paysans*.

### **Le major Davel.**

Il y avait environ deux siècles que les Bernois possédaient le pays de Vaud, et les habitants de ce pays avaient fini par s'attacher à leur gouvernement ; ils paraissaient même avoir oublié les privilèges dont leurs ancêtres avaient joui sous la maison de Savoie.

Il est cependant vrai de dire que le gouvernement bernois ne fut point pénible à supporter, et qu'on lui doit plusieurs établissements utiles, entre autres celui des écoles, du collège, de l'académie et plusieurs routes.

Mais le souvenir des anciens privilèges des Vaudois était resté gravé dans l'esprit de quelques personnes. En 1723, le major Davel, bourgeois de Cully, commandant d'un corps de milice, entreprit de rendre à son pays son antique constitution ou son indépendance, et d'en faire le XIV<sup>e</sup> canton de la Confédération ; mais soit que son plan fût mal combiné, soit qu'il fût mal secondé, il ne réussit point dans son entreprise et devint la victime de son dévouement, comme nous allons le voir.

Pour mettre son plan à exécution, Davel avait profité du moment où les baillis s'étaient rendus à Berne pour la reddition de leurs comptes. Il rassembla les troupes qu'il avait sous son commandement, et feignant d'avoir reçu des ordres du gouvernement, il les conduisit à Lausanne et les rangea en bataille sur la place de la Cathédrale. Puis il se présenta seul devant le conseil de la ville pour l'engager à le seconder dans son projet. Les membres du conseil considérèrent l'entreprise du major Davel comme inexécutable; ils s'empressèrent d'expédier un courrier à Leurs Excellences de Berne pour les prévenir de ce qui se passait, et en attendant ils amusèrent le major par quelques questions. Peu après Davel fut arrêté et ses soldats dispersés. Un tribunal criminel le déclara coupable: le malheureux major fut condamné à mort par ceux-là même qui auraient dû comprendre qu'il n'était pas un criminel, mais un citoyen courageux, qui ne voulait que le bien-être de son pays. Davel marcha au supplice avec la fermeté et la sérénité d'un homme généreux qui a fait le sacrifice de sa fortune et de sa vie pour assurer l'indépendance de sa patrie opprimée. Un monument a été élevé à sa mémoire sur la promenade de Cully.

### Mécontentements.

Frédéric II, roi de Prusse et prince de Neuchâtel, avait affirmé, en 1748, les revenus de ce pays. Cette nouveauté fit murmurer le peuple, et lorsqu'en 1766 il voulut renouveler le bail, le peuple se révolta.

Le roi porta ses plaintes à Berne, arbitre entre les Neuchâtelois et leur prince, en vertu d'un ancien traité. La sentence fut en faveur du roi. Le peuple furieux s'ameuta et assaillit l'avocat Gaudot à son retour de Berne. Sur la demande du roi, Berne, Fribourg, Zurich et Lucerne envoyèrent des troupes à Neuchâtel et y rétablirent l'ordre. Le roi de Prusse accorda une amnistie générale, et dès lors la paix fut rétablie.

Depuis longtemps, la bourgeoisie de la ville de Berne se trouvait divisée en deux classes distinctes : celle des *grands bourgeois* qui possédaient les grands emplois, c'est-à-dire ceux attachés à la souveraineté, et celle des *petits bourgeois* qui n'avaient point de part à ces privilèges. En 1749, ces derniers formèrent un complot pour rentrer dans leurs droits ; mais tout ayant été découvert, leur chef fut condamné à mort et la révolte étouffée.

Le même événement se reproduisit dans le comté de Werdemberg, où le peuple était mécontent de ce que le pays avait été vendu au canton de Glaris. Là aussi le peuple insurgé fut forcé de rentrer dans la soumission. Le canton d'Uri avait eu aussi quelques révoltes, qui furent promptement apaisées.

En 1781, une révolution semblable eut lieu à Fribourg ; le gouvernement, instruit à temps du complot, fit tirer le canon d'alarme afin d'avertir ses alliés les plus voisins des dangers qui le menaçaient. Berne envoya à son secours un régiment de dragons, qui attaqua les insurgés dans un bois, et les força à la retraite.

Genève n'avait plus d'ennemis à redouter au de-

hors, mais elle était agitée par des dissensions intestines. Les magistrats étaient soupçonnés de vouloir établir un gouvernement aristocratique : une partie des citoyens les appuyait dans leur projet, d'autres au contraire voulaient le maintien de la souveraineté du peuple. De là un soulèvement qui ne fut apaisé que par l'entrée des troupes de Berne, de Zurich, de France et de Sardaigne, en 1782. Les anciens magistrats furent maintenus dans leurs fonctions.

A Schaffouse et dans le Bas-Valais, des insurrections éclatèrent aussi en 1790; mais la paix fut promptement rétablie, grâce aux soins conciliateurs des cantons voisins.

### Versaix.

En 1762, Choiseul, ministre de France, conçut l'idée de faire bâtir à Versaix une ville qui devait rivaliser avec Genève; mais il n'y eut que quelques maisons qui s'élevèrent là où de grandes et belles rues avaient été tracées. La révolution française de 1789 mit fin à ce projet.

Voltaire écrivit à M<sup>me</sup> de Choiseul :

- « Envoyez-nous des amphions ,
- » Sans quoi nos peines sont perdues ;
- » A Versaix nous avons des rues
- » Et nous n'avons point de maisons. »



## DIX-SEPTIÈME ÉPOQUE.

de 1789 à 1800.

**Révolution en France.**

L'attention des peuples et des gouvernements de l'Europe était dirigée vers la France, où une grande révolution venait d'éclater. La souveraineté du peuple, la liberté civile, l'égalité politique y avaient été proclamées. Dans les années suivantes, des milliers de victimes périrent : le roi lui-même fut condamné à mort. Ce malheureux prince dut marcher à l'échafaud ; son trône, s'écroulant avec fracas, fit place à une *république*. Cette révolution ne fut pas seulement hostile au trône, mais encore à la religion et au clergé lui-même. Pendant plusieurs années il n'y eut *aucun culte public* : les ministres de la religion avaient été obligés de fuir ou de se cacher pour échapper aux persécutions, à la mort ou à l'apostasie.

L'Europe entière fut ébranlée par cette secousse, et la France se vit bientôt en guerre avec la plupart des puissances du Nord. Cette révolution retentit en Suisse et vint aussi changer la face de ce pays ; elle répandit l'effroi chez les hommes qui la gouvernaient alors, et par contre-coup elle donna au peuple l'espérance de recouvrer d'anciens droits dont le souvenir ne s'était pas effacé.

Déjà en 1791, quelques manifestations s'étant fait apercevoir dans le pays de Vaud, le gouvernement de Berne y envoya une haute commission, avec pouvoir de juger les citoyens qui seraient prévenus de conspiration: quelques Vaudois furent jugés très sévèrement, d'autres furent contraints de s'enfuir.

Les Français, après s'être emparés de la Savoie en 1792, s'avançaient sur Genève. Berne et Zurich envoyèrent aux Genevois un premier secours de 1600 hommes. Berne leva une seconde armée de 15,000 hommes, qui vint camper aux environs de Nyon.

M. de Muralt, trésorier du pays de Vaud, homme recommandable par ses capacités et son caractère, avait le commandement de ces troupes. Mais, par suite d'arrangements, les Bernois et les Zuricois se retirèrent, et Genève resta abandonnée à ses propres forces.

### **Genève prise par les Français.**

Genève travaillait d'abord avec calme à se donner une constitution; mais bientôt elle fut en proie à des mouvements révolutionnaires, et des têtes respectables roulèrent sur l'échafaud; on déplora longtemps la perte de ces victimes. A peine la tranquillité commençait à renaître à Genève, que la France s'en empara et l'incorpora à son territoire. Elle forma une partie du *département du Léman* dont Genève fut le chef-lieu (18 juillet 1794).

---

### **Les Français s'emparent de plusieurs parties de la Suisse.**

Les Français envoyèrent des troupes occuper l'évêché de Bâle en 1792, tout en promettant d'en faire un Etat indépendant, mais bientôt ils s'en emparèrent définitivement et en firent un département appelé *Mont-Terrible*. La Neuveville, Bienne, Moutier-Grandval, le Val St-Imier, qui faisaient également partie des possessions de l'évêché de Bâle, subirent le même sort. Mulhouse, petite république alliée des Suisses, fut aussi incorporée au territoire français.

La *république Cisalpine*, créée par la France, s'accrut aussi du territoire de la *Valteline*, en vertu des ordres du général Bonaparte, le 10 octobre 1797. C'est ainsi que le faisceau de la Confédération helvétique commençait à se briser.

### **Position de la Suisse de 1790 à 1798.**

Pendant les guerres sanglantes que la France eut à soutenir avec presque toute l'Europe, la Suisse avait été assez heureuse pour conserver sa neutralité.

Au milieu de ces secousses terribles, elle ressemblait à un bâtiment placé au centre d'un vaste incendie, que les flammes n'ont point encore atteint, mais que la moindre étincelle peut embraser.

Les grandes puissances qui combattaient alors entre elles, avaient intérêt à ce que la neutralité de la Suisse fût maintenue; la Confédération elle-même pouvait l'espérer; mais il n'en fut point ainsi. Bien-

tôt elle se vit menacée d'une invasion de la part de l'Autriche et d'une révolution dans son intérieur.

Le gouvernement de Berne n'était pas sans inquiétude sur les dispositions du pays de Vaud. La sévérité que la haute commission bernoise avait déployée quelque temps avant, avait fait naître dans les esprits une fermentation sourde qui s'était encore accrue par les écrits de plusieurs citoyens proscrits et désireux de rentrer dans leurs familles. Cette agitation s'était propagée dans d'autres contrées de la Suisse, et les hommes clairvoyants préoyaient la dissolution du Corps helvétique.

Le peuple, en général, aspirait à un état de choses plus conforme aux idées qui régnaient alors. Il espérait obtenir son affranchissement, soit par l'intervention de la France, soit par la force des événements.

Sur la fin de l'année 1797, il y avait à Paris un bon nombre de Suisses de tous les partis, qui cherchaient à sonder les intentions du gouvernement français sur leur patrie; mais un désaccord qui survint entre eux, les fit revenir dans leur pays sans avoir obtenu les renseignements qu'ils désiraient.

Au commencement de 1798, une Diète helvétique s'assembla à Aarau pour discuter sur les intérêts de la Suisse; mais après trois semaines de débats inutiles, cette Diète se sépara sans avoir pris de résolution. Elle ne sut pas se mettre à la hauteur des circonstances en adoptant une mesure large qui eût rallié bien des esprits. C'eût été de déclarer qu'il n'y aurait plus de *sujets en Suisse*, que tous les citoyens seraient égaux devant la loi et auraient les

mêmes droits pourvu toutefois *qu'ils eussent la capacité nécessaire pour les exercer*. Cela aurait encouragé les défenseurs de la patrie à tout sacrifier pour le maintien de sa neutralité. Alors que de sang n'aurait-on pas épargné ! Que d'actions de grâce n'aurait-on pas eu à rendre à cette assemblée ! Mais hélas, mes bons amis, *il n'y avait plus de Nicolas de Flüe*. Cette Diète, qui du reste n'avait pas grand pouvoir, se borna à décider que le serment au pacte primitif serait renouvelé. Les députés de Bâle et d'Appenzell voulurent s'y opposer ; ils disaient « qu'au lieu de jurer cet ancien pacte, il vaudrait » mieux en faire un nouveau, propre à satisfaire » aux justes réclamations du peuple. » Malgré ces observations, le serment fut solennisé le 24 janvier 1798.

### **Le pays de Vaud au commencement de 1798.**

Le gouvernement de Berne envoya sa haute commission pour surveiller les habitants du pays de Vaud. Mais, le 28 décembre 1797, le Directoire français fit connaître aux Bernois et aux Fribourgeois, qu'il prenait sous sa protection les citoyens vaudois.

Aussitôt que l'arrêté du Directoire fut connu dans le pays de Vaud, plusieurs adresses furent envoyées au gouvernement bernois, pour demander le rétablissement des anciens droits et spécialement la *convocation des Etats du Pays*. Malheureusement, tous les Vaudois n'étaient pas d'accord au sujet de leur demande. L'Etat de Berne, qui connaissait ces

divisions, voulut en profiter pour tenter encore de maintenir son autorité. Il ordonna à tous les fonctionnaires, tant civils que militaires, du pays de Vaud, aux ecclésiastiques et aux milices, de lui prêter serment de fidélité; mais bien peu s'y soumièrent (10 janvier 1798).

Il venait de s'établir à Lausanne un comité central composé des députés des villes et des campagnes, à l'effet d'agir dans un intérêt commun et suivant les circonstances. Les envoyés de la Diète, qui étaient venus se joindre à la haute commission bernoise, quittèrent alors le pays, en recommandant aux deux partis d'éviter tout excès. La commission se retira également.

Il ne resta plus que le major de Weiss, qui avait été nommé commandant militaire avec des pouvoirs fort étendus. Quant aux pétitions, le gouvernement bernois n'y répondit pas: il était tout occupé de préparatifs de guerre, afin de résister à une invasion de troupes françaises qui se préparait. Depuis longtemps le gouvernement français convoitait les richesses que renfermait Berne.

### **La république Lémanique.**

Les Vaudois n'étaient pas sans inquiétude sur les préparatifs dont je viens de vous parler, mes amis, lorsque tout à coup ils reçurent une nouvelle qui se répandit parmi eux avec la rapidité de l'éclair: c'était que la France voulait que le *Pays de Vaud fût un Etat indépendant*, sous le nom de *République Lémanique*. Le comité central formé à Lausanne

se constitua en assemblée nationale provisoire, le 24 janvier 1798, et l'indépendance du pays de Vaud fut proclamée. Un drapeau vert fut arboré, des bataillons de volontaires s'organisèrent pour soutenir cette indépendance, et les baillis bernois quittèrent successivement le pays. Cependant les Bernois occupaient Yverdon, Lucens, Avenches et Payerne; des troupes françaises, détachées des armées d'Italie et du Rhin, s'avançaient sur les frontières suisses. Le général qui les commandait envoya un aide de camp avec deux hussards au commandant des troupes bernoises pour l'inviter à se retirer; mais, arrivés près de Thierrens, les hussards n'ayant pas répondu au *qui vive* des sentinelles bernoises, furent tués, et l'officier ne trouva son salut que dans la fuite. Cet accident, tout à fait fortuit, fut regardé par le général français comme une déclaration de guerre; et, le 28 janvier 1798, un corps de troupes françaises sous la conduite du général Ménard, fit son entrée à Lausanne, et s'avança jusqu'à Moudon, Payerne et Avenches. La première opération de Ménard fut de frapper le pays d'une contribution de guerre de sept cent mille francs *sous la forme d'un emprunt*. Cette somme ne fut jamais restituée par la France, qui justifia ainsi les paroles de son général: *Qu'il n'était entré dans ce pays que pour son bien*.

### **La république Helvétique.**

Pendant que l'assemblée provisoire des députés du peuple vaudois s'occupait de l'organisation du

pays, le gouvernement français lui adressa un second projet de constitution destiné à régir la Suisse entière, sous le nom de *République Helvétique*.

L'assemblée vaudoise envoya à Paris une députation pour remercier le gouvernement français de la protection qu'il accordait aux Vaudois. Le 15 février, l'assemblée vaudoise donna son adhésion à la nouvelle constitution helvétique, quoiqu'elle fût loin de répondre à tous les besoins et aux mœurs d'une nation composée, ainsi que nous l'avons vu, de tant d'éléments divers.

Une révolution avait aussi éclaté dans le canton de Bâle, sur la fin de 1797; les chefs des révoltés avaient leur assemblée à Liestal. Une partie du canton de Fribourg, avec Payerne, Avenches et Morat, s'était constituée en département de *Sarine et Broie*, dont les députés, siégeant à Payerne, formaient une assemblée nationale provisoire.

Dans l'Argovie, on avait planté un arbre de liberté après le départ de la Diète. A Schaffouse, mêmes manifestations. Dans la Thurgovie, deux mille personnes s'étaient rendues à Weinfelden pour y exprimer le vœu de leur indépendance. Enfin, dans un grand nombre d'autres localités, on voyait la même agitation.

Le gouvernement de Zurich, effrayé de tous ces mouvements, voulut faire des concessions et lever des troupes pour secourir les Bernois qui réclamaient leur appui; mais ce fut en vain: les troupes des bords du lac refusèrent d'obéir. A Lucerne, le gouvernement avait aussi nommé une commission chargée de poser les bases d'une nouvelle constitu-

tion. Le gouvernement de Soleure s'opposait de tout son pouvoir à tout changement. Les cantons populaires qui ne pouvaient aspirer à plus de liberté, et qui désiraient conserver celles qu'ils possédaient, furent les seuls qui se disposèrent à répondre à l'appel des Bernois et qui préparèrent leur contingent pour s'opposer à l'invasion des troupes françaises en Suisse. Le général de Weiss fut rappelé du pays de Vaud et remplacé par d'Erlach, à qui fut confié le commandement des troupes bernoises.

Le gouvernement de Berne, bien décidé à résister à toute invasion, commença par appeler auprès de lui les députés de la campagne. Par un décret du 3 février 1798, il avait promis à ses sujets une constitution libérale; confiant dans cette promesse, le peuple bernois était déterminé à soutenir son gouvernement. Il marcha au combat avec l'intrépidité héroïque de ses aïeux, sans calculer la force ni le nombre de ses ennemis. Mais les temps étaient changés; l'art de la guerre avait fait de grands progrès chez ses ennemis, surtout chez les Français, qui se présentaient après avoir remporté un grand nombre de victoires en Italie et ailleurs.

Le gouvernement bernois et les députés témoignèrent au gouvernement français le désir de voir s'aplanir les difficultés survenues entre les deux Etats, mais sous condition que l'honneur et l'indépendance de leur pays n'en recevraient aucune atteinte; ils étaient du reste déterminés à verser pour cette noble cause jusqu'à la dernière goutte de leur sang !....

Le général Brune, qui commandait les troupes

françaises, adressa pour réponse à l'Etat de Berne l'invitation de *licencier ses troupes*, de *créer un gouvernement provisoire*, d'adopter les principes de la *liberté* et de l'*égalité* pour base de sa constitution, et enfin de résigner ses pouvoirs entre les mains de ce gouvernement provisoire.

Berne refusa ces propositions, et commença à prendre ses mesures pour résister à son redoutable ennemi. Elle avait des corps d'armée stationnés dans les Ormonts, à Laupen, à Gumine et à la Singine; du côté de Soleure, une autre armée composée de Bernois et de Soleurois; enfin elle attendait encore le secours fédéral.

#### **Prise de Fribourg et de Soleure par les Français.**

L'ordre du général Brune à l'Etat de Berne était une véritable déclaration de guerre faite en pleine paix, et sans aucun motif, puisque Berne n'avait nullement offensé le gouvernement français. C'était en grand la représentation de la fable du LOUP ET DE L'AGNEAU : « *La raison du plus fort est toujours la meilleure.* »

Le 1<sup>er</sup> mars 1798, les généraux Schauenbourg et Brune commencèrent les hostilités; le dernier s'avança d'abord sur Fribourg, qui lui ouvrit ses portes. Les Vaudois, aidés des Français, s'emparèrent des Ormonts.

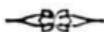
Soleure, après un combat meurtrier où les Français perdirent beaucoup du monde, fut forcée d'ouvrir ses portes. A cette occasion, mes bons amis,

je dois vous citer un trait qui fait honneur aux Soleurois. La populace furieuse avait tenté de forcer les prisons pour égorger les prisonniers qui y étaient renfermés. Un respectable curé parvint seul à empêcher cet acte de fureur en invitant cette populace à le suivre à l'église pour prier Dieu de délivrer la patrie de ses ennemis!..... Pendant ce temps les portes des prisons furent ouvertes, et les prisonniers mis en liberté. Ils se présentèrent devant le général français pour le remercier et lui demander sa protection. Celui-ci leur dit alors qu'ils étaient libres de se venger de leurs persécuteurs;..... mais les prisonniers répondirent spontanément et d'un commun accord « que leur vengeance se bornerait » à lui demander de protéger leurs ennemis et d'user envers eux de générosité. »

---

---

## DIX-HUITIÈME ÉPOQUE



### **Prise de Berne.**

Les troupes de Zurich, de Lucerne, d'Uri, d'Unterwald et de Glaris, n'ayant pu faire leur jonction avec celles de Berne, durent regagner leur foyers, et les Bernois furent abandonnés à leurs propres forces. Ils ne perdirent point courage, quoiqu'ils eussent à combattre contre des soldats expérimentés, aguerris et bien dirigés. Un corps de deux mille Bernois, commandé par le colonel Graffenried, re-

poussa et battit plusieurs fois les Français à la Singine ; ils avaient aussi été repoussés à *Laupen* et à *Guminen*. Mais à *Fraubrunnen* les Bernois , après avoir résisté avec courage , furent forcés de se retirer sur les hauteurs près de Berne , où ils soutinrent un nouveau combat ; enfin , écrasés par le nombre bien supérieur des Français , ils furent forcés de céder. La ville dut se rendre par capitulation le 5 mars. Cette nouvelle parvint à Laupen , à Guminen , à la Singine , et y fit cesser les hostilités. Les soldats bernois , croyant bien à tort qu'ils avaient été trahis par leurs chefs , se révoltèrent contre eux et en massacrèrent quelques-uns , entre autres le général d'Erlach , de Crousaz (de Lausanne) , de Goumöens , Ryhiner , de Stettler ; puis ils se dispersèrent en brisant leurs armes de désespoir.

C'est qu'alors , mes amis , ils auraient fait le sacrifice de leur vie pour sauver l'honneur et l'indépendance de leur patrie , et que malheureusement ils croyaient que ce dévouement n'était pas partagé par leurs chefs.

### **La république Rhodanique.**

Berne étant tombée au pouvoir des Français , l'établissement de la république helvétique semblait ne devoir plus éprouver d'obstacle ; mais un nouveau projet fut encore mis au jour. Il fut question de former une *République Rhodanique* , qui aurait été composée des vallées de la Sarine , de la Broie , du Léman , du Valais , de l'Oberland et des bailliages

italiens \*. Ce projet souleva de vives réclamations et ne tarda pas à être abandonné.

### La république Helvétique.

On en revint au premier plan, celui de la *République Helvétique*, composée de XVIII cantons, qui étaient : *Berne* ; *Léman* formé du pays de Vaud (moins Payerne et Avenches, qui étaient joints à celui de Fribourg) ; *Fribourg* (sous la dénomination de Sarine et Broie) ; *Oberland* ; *Argovie* ; *Bâle* ; *Baden* (bailliages libres) ; *Lucerne* ; *Zurich* ; *Soleure* ; *Schaffouse* ; *Thurgovie* ; *Waldstetten* (composé des anciens cantons de Schwytz, Uri, Unterwald et Zug) ; *Sentis* (formé de l'ancien canton d'Appenzell, du Rheinthal et d'une partie de St-Gall) ; *Linth* (composé de l'ancien canton de Glaris, partie du Tokkenbourg, Rapperschwyl, etc.) ; *Bellinzone* ; *Lugano* (ces deux formés des anciens bailliages italiens) ; et *Valais* ; et enfin les *Grisons*, si ceux-ci y consentaient, devaient compléter le faisceau helvétique. La ville d'Aarau fut choisie provisoirement pour le chef-lieu. Le 12 avril 1798, les députés de dix cantons s'y réunirent, ouvrirent leurs séances et nommèrent le *Directoire exécutif*.

### Aloïs Réding.

Cependant les anciens cantons de Schwytz, Uri, Unterwald, Glaris et Zug ne voyaient pas avec sa-

\* La RHODANIE devait être divisée en cinq cantons : 1<sup>o</sup> le *Léman*, 2<sup>o</sup> *Sarine* et *Broie*, 3<sup>o</sup> l'*Oberland*, 4<sup>o</sup> le *Valais*, 5<sup>o</sup> le *Tessin*. — Lausanne était le chef-lieu de la république.

tisfaction le nouvel ordre de choses. Ces braves montagnards, fiers de la gloire acquise par leurs ancêtres, jaloux de leur indépendance, contents de leur position sociale, croyaient voir dans le nouveau projet d'organisation la ruine de leur religion et de leur liberté.

Ils avaient à leur tête Aloïs Réding, de Schwytz, qui, après avoir fait les dispositions nécessaires pour résister à l'ennemi, rassembla ses soldats sur les hauteurs de Morgarten et leur tint ce discours : « Braves camarades, nous voici arrivés au moment » décisif; nous suivrons l'exemple que nos pères » nous donnèrent jadis dans ce lieu même. Une » mort presque certaine nous attend; si quelqu'un » la redoute, qu'il se retire, il n'essuiera aucun re- » proche de notre part; j'aime mieux avoir 100 » hommes sur lesquels je puisse compter, que 500 » dont quelques-uns, prenant la fuite au moment » du danger, nuiraient aux braves qui veulent dé- » fendre la patrie. Quant à moi, je vous promets de » ne point vous abandonner, à quelque extrémité » que nous soyons réduits. Si vous partagez ma ré- » solution, faites sortir deux hommes de vos rangs, » et qu'ils viennent en votre nom jurer LA MORT » PLUTOT QUE LA RETRAITE. »

A peine Réding eut-il prononcé ces paroles, que de tous les rangs on entendit répéter : « Oui, *la mort plutôt que la retraite.* »

Après une Diète tenue à Brunnen, et une Landsgemeinde tenue à Schwytz, la majorité des représentants des cantons populaires repoussa toute pro-

position qui tendrait à soumettre la Suisse à un joug qui lui serait imposé par l'étranger.

Le Directoire d'Aarau envoya de nombreuses proclamations à ces populations, pour les presser de ne pas se séparer de l'Union helvétique; mais ce fut en vain. Le peuple des petits cantons courut aux armes, et, le 29 avril 1798, une armée de 10,000 hommes entra dans Lucerne, s'empara de l'arsenal et des greniers qui s'y trouvaient, et frappait cette ville d'une contribution. En même temps un autre corps d'armée s'avancait jusqu'à Feldbach, après s'être emparé de Rapperschwyl.

L'armée française, forte de 30,000 hommes, sous le commandement du général Schauenbourg, était venue se placer sur une ligne qui s'étendait du canton de Berne aux rives de la Thur, pour s'opposer aux efforts des Confédérés. Cette armée attaqua les Suisses sur tous les points à la fois; ceux-ci les repoussèrent du côté de Rapperschwyl, et leur firent éprouver une perte considérable. Mais les Français, ayant reçu des renforts, recommencèrent les hostilités, perdirent encore beaucoup de monde, et furent tantôt vainqueurs, tantôt vaincus. Enfin Aloïs Rëding conclut, avec le général français, une capitulation par laquelle les Français s'engageaient à ne point lever de contribution sur le peuple et à ne point le désarmer. De leur côté, les Confédérés se soumirent à la constitution helvétique et acceptèrent le nouvel ordre de choses.

Ainsi s'écroula la Confédération helvétique, après 490 ans d'existence et après avoir livré 74 combats pour son indépendance.



*Guerre de Schwytz en 1798.*



**Pillage des arsenaux suisses.**

Le premier soin des vainqueurs de la Suisse fut de la frapper de contributions énormes, et de piller ses arsenaux.

Ainsi ils s'étaient emparés de tout le matériel de guerre qui se trouvait dans l'arsenal de Berne, du trésor qui contenait plusieurs millions, et avaient levé des contributions énormes sur les familles patriciennes de cette ville; ils menaçaient encore de s'emparer des caisses publiques et de la bibliothèque, et voulaient aussi emporter des objets de curiosité; mais, parmi ceux-ci, ils se contentèrent de deux *gros ours* vivants, qui furent transportés à la ménagerie de Paris.

Dans le Haut-Valais des troubles sérieux éclatèrent au sujet de la constitution: les hauts-Valaisans, après l'avoir par force acceptée, menaçaient de faire irruption sur le Bas-Valais. Le mouvement fut comprimé par l'intervention de quelques troupes vaudoises appuyées par une division de l'armée française, et tout le pays se soumit.

**Nouveaux combats. — Héroïque défense des Waldstetten.**

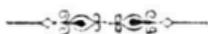
Le nouveau *Gouvernement helvétique* ordonna de prêter serment à la nouvelle constitution. Dans la plupart des contrées de la Suisse cela eut lieu sans difficulté; mais les Waldstetten s'y refusèrent, et prirent de nouveau les armes.

Le général Schauenbourg, à la tête d'une armée

française, s'avança contre eux, et après plusieurs combats sanglants, où des milliers de Français périrent, les Suisses durent céder au nombre et se retirer dans leurs montagnes. Les ennemis les y poursuivirent et en massacrèrent un grand nombre ; puis ils brûlèrent et pillèrent les habitations de ces malheureux. Toute cette contrée ne présentait plus qu'un spectacle de désolation et d'horreur.

La plume se refuse, mes chers amis, à retracer de pareils désastres. Les Français, dans leur fureur, égorgèrent femmes et enfants, et pourquoi ? Parce que ces derniers avaient secondé les courageux défenseurs de leur patrie, en chargeant les fusils et en poursuivant l'ennemi avec des faux ou d'autres armes pareilles. Mais si ces braves montagnards, hommes, femmes et enfants, déployaient tant de courage, c'est qu'il s'agissait pour eux de défendre leur honneur, leurs biens et leur antique liberté!...

Les habitants de Nidwald, au nombre d'environ 2,000, tant hommes que femmes et enfants, résistèrent quatre jours (du 8 au 12 septembre 1798) à 15,000 français. Ceux-ci furent vainqueurs, toutefois seulement après avoir perdu 3,000 hommes, et avoir massacré 200 femmes et 25 enfants, et brûlé le village de Stanzstad. Stanz fut épargné.



## DIX-NEUVIÈME ÉPOQUE

**La constitution helvétique.**

Je pense, mes chers amis, que vous ne serez pas fâchés d'apprendre ce qu'était cette constitution; c'est ce que je vais faire, tout en me résumant autant que possible.

Elle reconnaît la *souveraineté du peuple*. En conséquence, le peuple choisit ses *magistrats*, à qui il confie l'exercice de sa souveraineté.

La souveraineté se compose des pouvoirs *législatif, exécutif et judiciaire*.

Le pouvoir législatif réside en deux conseils, dont l'un porte le titre de *Grand Conseil* et l'autre de *Sénat*. Le premier rédige les projets de loi, le second les approuve ou les rejette. Le *Directoire* est chargé de l'exécution des lois; il nomme aux places de *Ministre de l'intérieur, Ministre des relations extérieures, Ministre de justice et de police, Ministre des finances et Ministre des arts et sciences*. Il est représenté dans chaque canton par un *Préfet*, et dans chaque commune par un *Agent*. Le pouvoir *judiciaire* est exercé par un *Tribunal suprême*, et dans chaque canton par un *Tribunal de canton*. Chaque district a aussi son *Tribunal de première instance*. La partie administrative est

Le gouvernement helvétique aurait désiré que la nation suisse fît de grands efforts pour empêcher l'armée autrichienne de porter le théâtre de la guerre au cœur de l'Helvétie. Dans ce but, il décréta la levée d'un corps d'armée composé de jeunes gens qui devait former l'*élite*. C'est ainsi qu'on désignait, alors comme aujourd'hui, les milices destinées à marcher les premières en temps de guerre; la *réserve* se composait des soldats qui ne marchaient qu'en seconde ligne. Pour solder cette armée, le gouvernement helvétique décréta aussi un impôt de guerre, qui devait être payé par portions de mois en mois.

Les Autrichiens avaient obtenu, à leur tour, quelques succès contre les Français; les familles patriciennes de la Suisse semblaient vouloir en profiter pour tenter de ressaisir le pouvoir. Elles regrettaient leur ancienne domination; et, il faut le dire, dans plus d'une localité le peuple la regrettait aussi.

Ainsi, mes amis, on allait encore voir le triste tableau de combats où des Suisses allaient de nouveau répandre le sang suisse; la guerre civile arrivait à grands pas.

#### **Nouvelles insurrections dans les petits cantons et dans le Valais.**

Cette levée d'impôts et de troupes fut le signal de plusieurs insurrections qui éclatèrent en Suisse. Elles furent, en partie, apaisées soit par la voie de la persuasion, soit pas la force des armes. Mais dans les petits cantons et dans le Haut-Valais, à

l'approche des Autrichiens, les habitants s'armèrent en leur faveur.

Quelques divisions de l'armée française furent chargées du soin de les réduire, et elles s'en acquittèrent avec autant de barbarie que de zèle : les malheureux montagnards furent massacrés pour la plupart, et leur pays de nouveau ravagé et couvert de ruines... Ceux qui échappèrent à la mort furent contraints de fuir loin des lieux qui les avaient vus naître. Ceux qui s'expatrièrent trouvèrent quelques secours auprès des âmes charitables pour soutenir leur vie ; mais d'autres, manquant de force ou de courage pour quitter leur contrée, errèrent quelque temps autour de leurs demeures détruites, en proie à la faim et à la misère. Ces habitations, jadis l'asile de la paix et du bonheur domestiques, n'étaient plus que de tristes masures, et l'on n'y entendait que les gémissements et les pleurs de ceux qui regrettaient quelques personnes chéries, des pères et des mères pleurant leurs enfants, et des enfants qui pleuraient leurs parents. Triste sort d'un peuple dévoré par les malheurs de la guerre et les divisions intestines.

Ce fut à cette époque que le canton de Vaud recueillit un grand nombre d'enfants abandonnés, sortis de ces contrées désolées. Des Vaudois, riches et charitables, s'étaient empressés de venir à leur secours et de les adopter. Quelques-uns d'entre eux ont reçu une éducation soignée, et sont même parvenus à des places importantes dans le pays.

Malgré ces soulèvements, une armée de 20,000 Suisses était parvenue à se former sur les frontières.

Les Vaudois et les Zuricois avaient mis beaucoup d'empressement et de zèle à éteindre la discorde qui régnait dans l'intérieur du pays. Ils s'étaient aussi distingués par leur zèle à marcher contre les *Impériaux*; c'est le nom que l'on donnait aux Autrichiens.

Masséna avait transporté son quartier-général à Zurich qui était fortifiée. De son côté, l'archiduc Jean, qui commandait l'armée autrichienne, avait fait avancer son avant-garde jusqu'à Schaffouse. Les Français, après plusieurs attaques inutiles dans les Grisons, furent obligés de se retirer précipitamment dans ce pays.

L'armée autrichienne, maîtresse du pays des Grisons, se prépara à pénétrer dans l'intérieur de la Suisse. Son avant-garde passa le Rhin à Stein et à Schaffouse; elle fut bientôt suivie par le gros de l'armée, et une division ne tarda pas à occuper Saint-Gall.

Plusieurs combats se livrèrent à Winterthour, à Frauenfeld et sur les bords du Rhin. Les troupes de Zurich, d'Appenzell et du Léman y déployèrent un courage digne de leurs ancêtres. La *légion helvétique* surtout se distingua par sa bravoure, et son commandant Weber perdit la vie. Les Français firent des prodiges de valeur et parvinrent à repousser les Autrichiens au-delà de Frauenfeld, en leur tuant beaucoup de monde; mais l'archiduc n'en fit pas moins passer le Rhin au reste de son armée, et bientôt il fut maître d'une grande partie de la Suisse. Arrivé près de Zurich, qu'occupaient

alors les Français , il s'en rendit maître après un combat meurtrier.

### **Une armée russe en Suisse.**

Puis vint une trêve de quelques semaines. L'armée impériale quitta en grande partie la Suisse, et fut remplacée par deux corps austro-russes , commandés par les généraux Korzakow et Suwarow, et qui formaient un ensemble de 140,000 hommes, des corps détachés considérables , composés d'Italiens et de Piémontais , renforçaient encore cette armée.

Mais Masséna , par un mouvement stratégique habilement conçu, vint déjouer le plan des généraux russes. Il força ses ennemis à la retraite et reprit Zurich, après avoir mis les Russes dans une détresse complète (25 septembre 1799). Les Français s'emparèrent ensuite de St-Gall, de Bâle, arrivèrent jusqu'à Constance, et furent bientôt maîtres de presque toute la Suisse. Masséna frappa Zurich, St-Gall et Bâle d'un emprunt forcé, qui ne fut pas mieux rendu que les précédents. On prétend même qu'il voulait exiger de la Suisse entière une somme de six millions ; mais sur les représentations du Directoire helvétique , il n'alla pas jusqu'à cette somme.

### **Nouvelle organisation politique en Suisse.**

Vous devez vous rappeler, mes amis, qu'en vous racontant l'histoire de France, je vous ai dit que le général Bonaparte avait été envoyé par le Directoire

français en Egypte, pour faire la conquête de ce pays, et que là, apprenant les événements désastreux qui se passaient en France, il quitta son armée avec quelques généraux, s'embarqua secrètement, traversa rapidement la Méditerranée en échappant à la surveillance des Anglais, et arriva à Paris, au moment où l'on s'y attendait le moins.

Aussitôt une nouvelle révolution éclata à Paris, le 18 Brumaire, à la suite de laquelle Bonaparte fut proclamé premier magistrat de la République française, avec le titre de *Premier Consul*.

Le contre-coup de cette révolution se fit immédiatement sentir en Suisse. Le Directoire helvétique fut cassé, et remplacé par une *Commission exécutive* composée de sept membres. Le 7 août, un nouveau gouvernement provisoire fut créé; mais à peine fut-il constitué, que les populations de la Suisse orientale se soulevèrent contre lui. On lui reprochait surtout la destitution non méritée de plusieurs fonctionnaires, le rapport de la loi qui abolissait les droits féodaux, le rétablissement de la dîme, l'augmentation des impôts directs, et les vexations nombreuses exercées contre les contribuables.

De toutes parts on voyait éclater le désir ardent d'obtenir un changement et surtout un gouvernement constitutionnel et stable.

Le général Masséna avait quitté la Suisse pour prendre le commandement de l'armée d'Italie. Moreau l'avait remplacé. Bonaparte avait traversé le pays de Vaud et franchi les Alpes du St-Bernard avec une armée de *trente mille hommes*, et avait gagné la célèbre bataille de Marengo; puis il s'en

était suivi une trêve pendant laquelle Bonaparte revint à Paris.

La trêve expirée, les hostilités recommencèrent en Italie et en Allemagne, puis se terminèrent par le traité de paix de Lunéville, du 6 février 1801. Ce traité portait, entre autres conditions, que l'indépendance de la *République helvétique serait maintenue*.

Un *ministre plénipotentiaire* (muni de *pleins pouvoirs*) de la République helvétique, s'était rendu à Paris pour y traiter des intérêts de la nation suisse. Il en rapporta un projet de constitution, qui devait être présenté à l'acceptation du peuple suisse.

Ce projet contenait, entre autres dispositions, le rétablissement des XIII anciens cantons avec l'établissement de quatre nouveaux, savoir: Vaud, Argovie, les bailliages italiens et les Grisons. La portion du Valais qui ne serait pas réunie à la France devait l'être au canton le plus voisin. L'organisation de la République helvétique devait être *centrale et cantonale*. L'autorité centrale était remise à une *Diète* composée de *représentants de tous les cantons*. Cette Diète devait nommer un *Sénat* composé de 23 conseillers et de deux *Landammann*; chaque canton ne pouvait avoir plus de trois conseillers dans le Sénat.

Le Sénat devait préparer les projets de lois et les proposer à l'acceptation de tous les cantons; il avait le droit de déclarer la guerre et de faire la paix; il pouvait juger les différends entre les cantons.

Une Diète fut réunie pour examiner cette constitution. Après délibération, elle la rejeta, mais elle

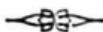
vit forcé d'ACHETER à grand prix les hommes nécessaires pour fournir au contingent. Le plus grand nombre ne revirent plus leur patrie.

Après tant d'agitation, on aurait pu croire, mes bons amis, que la Suisse allait jouir d'une paix durable, mais il n'en fut rien. De nouvelles insurrections éclatèrent à Zurich, et ailleurs. L'industrie et le commerce suisse souffraient beaucoup de la prohibition de leurs produits sur le sol français. Ne trouvant plus de débouchés au dehors, plusieurs fabricants furent ruinés ou forcés de renvoyer leurs ouvriers.

A cette époque, plusieurs événements remarquables eurent lieu. Dans le canton de Schwytz, la montagne de Rossberg s'écroula sur la vallée de Goldau et l'ensevelit sous ses ruines avec tous ses habitants. On commença les travaux pour le dessèchement des marais de la Linth. Le canton de Vaud abolit la féodalité en décrétant le rachat des droits féodaux au denier 20, c'est-à-dire qu'en payant une fois pour toutes vingt fois la valeur du droit ou de la rente d'une année, on était affranchi (31 mai 1804). On travailla aussi à rebâtir la ville de Bulle, qui avait été dévorée par les flammes.

Malgré tous ces sacrifices, le canton de Vaud fonda plusieurs établissements utiles; et à cet égard il fit plus en quelques années que le gouvernement bernois pendant tout le cours du siècle précédent. Cela ne surprendra point si l'on réfléchit que ce Canton est un pays essentiellement agricole, dont les produits trouvent toujours à se placer; ce qui n'a pas lieu pour les pays manufacturiers.

## VINGTIÈME ÉPOQUE.

**La Suisse envahie par les alliés.**

1812. 1813.

La position de la Suisse devint de plus en plus critique, mes amis, ensuite des graves événements qui survinrent en France et dans une grande partie de l'Europe.

Napoléon, qui pendant une longue suite d'années avait vaincu toutes les armées de l'Europe, pénétra en 1812 jusqu'au fond de la Russie avec une armée immense; mais après la prise et l'incendie de Moscou, cette armée, jusqu'alors invaincue, fut détruite par les froids excessifs qui survinrent cet hiver-là, et Napoléon lui-même fut forcé de fuir du milieu de ces déserts couverts de neige et de glace. L'année suivante, ayant rassemblé de nouvelles forces, Napoléon marcha contre ses ennemis, qui le vainquirent encore dans les plaines de Leipsick, en octobre 1813. Il rentra bientôt en France, suivi par les armées des puissances étrangères qui s'étaient coalisées contre lui.

Aussitôt après cette nouvelle défaite de Napoléon, le 19 novembre 1813, la Diète helvétique, renonçant à l'acte de médiation, fit publier une déclaration de neutralité, et ordonna la levée du contingent

fédéral, qui fut dirigé sur les frontières afin de les protéger. Elle confirma de nouveau l'abolition en Suisse de toute distinction de souverain et de sujet.

La neutralité de la Suisse fut d'abord respectée par la France. Dès lors on pouvait espérer qu'elle le serait aussi par les *puissances alliées*. Mais cette espérance fut trompée: leurs armées pénétrèrent bientôt sur le sol helvétique; le 20 décembre 1813 les Cosaques du Don traversaient la ville de Bâle, et le 30 du même mois les troupes autrichiennes firent leur entrée à Genève.

Quelques gouvernements des Cantons aristocratiques crurent le moment favorable pour ressaisir leur ancien pouvoir. L'abbé de St-Gall, Soleure, Fribourg, Lucerne, en firent la tentative: Berne, entre autres, voulut sommer les cantons de Vaud et d'Argovie de rentrer sous sa domination, en promettant cependant d'admettre dans ses conseils des citoyens choisis parmi les habitants de ces deux Cantons. Mais grâce à l'énergie des dignes magistrats qui étaient alors à la tête des affaires, un refus formel fut la réponse que Berne reçut.

Cependant, mes amis, la Diète avait été convoquée et les députés des XIX Cantons étaient réunis à Zurich; un nouveau *Pacte fédéral* fut discuté et des députés furent envoyés à une assemblée des ambassadeurs des puissances européennes réunis à Vienne, sous le nom de CONGRÈS DE VIENNE, pour régler les traités qui devaient assurer la paix de l'Europe, ainsi que je vais vous l'expliquer.



**Nouvelle organisation de la Suisse en XXII Cantons**

1814.

Les armées des monarques alliés avaient pénétré jusqu'au milieu de la France; Paris était tombé en leur pouvoir: Napoléon avait abdiqué l'empire et s'était rendu à l'île d'Elbe, qui lui avait été donnée pour retraite. La famille des Bourbons était rentrée en France, et Louis XVIII s'était assis sur le trône de ses pères.

Un traité fait à Paris le 20 mai 1814 avait rétabli la paix entre la France et toutes les puissances de l'Europe. Genève, le Valais et l'évêché de Bâle étaient redevenus libres. La principauté de Neuchâtel, qui avait été donnée au prince Berthier par Napoléon, était rentrée sous la domination du roi de Prusse.

Le Congrès de Vienne approuva le nouveau *Pacte* qu'on lui présentait, et qui portait entre autres conditions que la Suisse était rétablie dans ses anciennes limites; sa neutralité perpétuelle, ainsi que l'existence territoriale des *dix-neuf Cantons* étaient reconnues. On y ajouta le Valais, Genève et Neuchâtel; ces Etats formèrent trois nouveaux Cantons, ce qui en porta le nombre à XXII (le 12 septembre 1814).

Une portion du Chablais et le Faucigny, dépendant de la Savoie, furent joints au canton de Genève; l'évêché de Bâle passa en grande partie au canton de Berne, une petite portion resta au canton de Bâle.

La Valteline, Bormio et Chiavenne, qui appartenaient ci-devant aux Grisons, restèrent incorporés au royaume d'Italie. La vallée des Dappes devait être rendue au canton de Vaud, mais cette restitution n'a été opérée qu'en 1862.

Les cantons de Vaud, de St-Gall et d'Argovie durent payer une somme de 500,000 fr. aux cantons de Zug, Schwytz, Uri, Unterwald, Glaris et Appenzell. Le canton du Tessin devait remettre à celui d'Uri le onzième du produit d'un péage qu'il percevait dans la vallée de Léveno. Enfin le canton de Vaud devait encore payer à l'Etat de Berne 300,000 francs, qui seraient répartis entre les ressortissants bernois, propriétaires de droits de *Lods* dans ce canton. Ce traité, qui portait la date du 15 avril 1815, ramena la tranquillité en Suisse.

### **Retour de Napoléon en France, et des alliés en Suisse.**

Les discussions du Congrès de Vienne n'étaient point encore terminées, et la Suisse ne connaissait pas encore quel sort lui était réservé, lorsque Napoléon, parti subitement de l'île d'Elbe, traversa la France et s'empara de nouveau du pouvoir qu'il avait abdiqué. Alors la Diète suisse s'assembla à Zurich, et, à la *majorité* des suffrages, décida d'unir ses efforts à ceux des autres puissances de l'Europe pour soutenir les intérêts du roi de France. Elle mit sur pied une armée, qui fut dirigée en partie sur la frontière de Genève et en partie sur la frontière de Bâle.

Les régiments suisses, qui étaient alors au service de Louis XVIII, suivant l'exemple de leurs devanciers, furent fidèles à leur serment. Ils refusèrent de servir Napoléon, rentrèrent en Suisse et furent incorporés dans l'armée fédérale.

Les armées des puissances alliées traversèrent de nouveau la Suisse et la France. et à la suite de la célèbre *bataille de Waterloo*, le 18 juin 1815, les Souverains alliés se rendirent de nouveau maîtres de Paris, et contraignirent Napoléon à une nouvelle abdication. Puis ses ennemis le reléguèrent à l'île Ste-Hélène, où il termina sa glorieuse et étonnante vie le 5 mai 1821.

### **L'année malheureuse de 1816.**

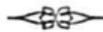
Cette année de triste mémoire fut bien malheureuse pour la Suisse. Des pluies incessantes et la neige qui tomba dans plusieurs contrées pendant les mois de mai et de juin, rendirent les récoltes presque nulles. Le froment se vendit jusqu'à 8 fr. de Suisse le quarteron (pesant 20 livres), les pommes de terre de 2 à 3 francs, le pain de 35 à 70 rappes la livre, et le vin de 10 à 14 batz le pot.

La famine aurait ravagé la Suisse sans la générosité et l'activité de riches citoyens qui firent venir à grands frais du blé étranger. Les gouvernements s'associèrent à ces entreprises. Mais pendant deux années le pain resta à un prix fort élevé.

Dans l'année 1816, le pays fut encore en proie à un autre fléau : la fièvre nerveuse régna avec une grande intensité et enleva un grand nombre de per-

sonnes. On croit qu'elle fut amenée par la présence des armées alliées en Suisse.

Cependant, grâce à Dieu, l'épidémie cessa peu à peu; la paix, la tranquillité, l'abondance reparurent. Des magistrats intègres, méritant toute la confiance du peuple, gouvernèrent la Suisse durant quatorze ans, et la rendirent heureuse. Hélas! pourquoi cette tranquillité ne fut-elle pas de plus longue durée?... C'est ce que je vais vous dire, mes bons amis, et ce qui terminera mon récit.



#### **Evénements de 1816 à 1829.**

- 1816. Nouvelle capitulation militaire faite avec la France.
- 1817. La disette continue et occasionne quelques désordres.
- 1818. Admission des Jésuites à Fribourg. Capitulation militaire de quelques Cantons avec la Hollande.
- 1819. Etablissement de Sociétés d'Utilité publique en Suisse. Celle du canton de Vaud est de 1826.
- 1823. Rétablissement de la censure des journaux dans quelques Cantons.
- 1829. Le canton du Tessin change sa constitution.

#### **Evénements de 1830 à 1832.**

Une nouvelle et grande révolution venait d'éclater en France pendant les journées des 27, 28

et 29 juillet 1830 : Charles X , qui avait succédé à Louis XVIII , avait été détrôné ; Louis-Philippe avait été élu roi des Français , et avec lui une nouvelle organisation avait paru.

Cette révolution eut aussi son retentissement en Suisse : dans plusieurs Cantons, le peuple demanda des changements à la constitution. Ces changements eurent lieu très brusquement dans quelques Cantons , cependant sans qu'il y eut guère de sang répandu. Le canton de Bâle se partagea en deux Etats, *Bâle-Ville* et *Bâle-Campagne*.

Une nouvelle Diète fut convoquée à Berne, et décida que chaque Canton se constituerait comme bon lui semblerait , mais sans enfreindre le Pacte fédéral, qui ne subit pas de changement.

Les Cantons qui firent des changements à leur constitution étaient au nombre de treize , savoir : Argovie , Thurgovie , Bâle , Zurich , St-Gall , Vaud , Fribourg , Berne , Soleure , Schaffouse , Schwytz , les Rhodes-extérieures d'Appenzell et Tessin.

De 1831 à 1832 , Neuchâtel et Bâle devinrent le théâtre de discordes civiles ; leur sol fut ensanglanté.

En 1832 , le canton de Schwytz fait de nouveaux changements dans son organisation.

En 1832 , un concordat particulier est conclu entre les cantons de Zurich , Berne , Lucerne , Soleure , St-Gall , Argovie et Thurgovie.

Alliance entre les cantons de Bâle , Uri , Schwytz , Unterwald , Neuchâtel et Valais.

**Evénements de 1834 à 1848.**

1834. Tentative de quelques réfugiés polonais, italiens et français, pour pénétrer en Savoie et de là en Italie.
1838. Démêlé avec la France à l'occasion de Louis-Napoléon Bonaparte.
1838. Troubles religieux dans le canton de Zurich.
1840. Guerre civile en Valais.
1841. Suppression des couvents en Argovie.
1843. Emeute à Genève: l'ordre y est promptement rétabli.
1844. Nouvelle guerre civile en Valais.
1845. Changement de constitution et de gouvernement dans le canton de Vaud.
1846. Révolution à Genève, qui amène un changement de constitution et de gouvernement, et qui coûte la vie à plusieurs citoyens.
1847. Ligue anti-fédérale du Sonderbund, composée des cantons de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zug, Fribourg et Valais; le reste de la Suisse, ferme appui de la Confédération menacée, se leva comme un seul homme et anéantit cette ligue par la prise de Fribourg et de Lucerne, ce qui amena encore l'expulsion des Jésuites de toute la Suisse.
1848. Constitution fédérale, plus complète et plus libérale que le Pacte de 1815, adoptée par le peuple suisse qu'elle a réuni en un seul faisceau.

## CONCLUSION.

Nous terminons ici le récit des principaux traits de l'Histoire Suisse. Quand nos jeunes lecteurs seront plus avancés en âge, ils pourront lire la grande *Histoire de la Confédération Helvétique*, de Jean de Muller, publiée par MM. Monnard et Vuillemin, et le *Conservateur Suisse*, du vénérable doyen Bridel. Nos jeunes lecteurs et amis apprendront ainsi comment ils doivent aimer notre chère et belle patrie et le Dieu qui l'a si bien protégée durant tant de siècles. Ils apprendront encore que sans l'obéissance aux lois et le respect envers les magistrats, il n'y a pas de gouvernement stable, mais que l'anarchie détruit les plus belles institutions.

FIN.



---

---

## TABLE DES MATIÈRES



Avis de l'Editeur, page 5.

PREMIÈRE EPOQUE. — L'ancienne Helvétie, son sol et ses produits, 7. — Limites, 8. — Les premiers habitants, 8. — Les Rauraques, les Allobroges, les Séquaniens et les Celtes, 9. — Habitations, mœurs, habillements et armes des Helvétiens, 9. — Religions et divinités, 10. — Organisation, 11.

SECONDE EPOQUE. — Première guerre des Helvétiens, 12. — Divicon et Orgétorix, 12. — Les Helvétiens sont vaincus par César, général romain, 13. — Retour des Helvétiens dans leur patrie, 14. — Le Valais et la Rhétie, 14. — Avenches et Vindonissa, 15. — L'Helvétie sous les Romains, 16. — Révolte des Helvétiens, 16. — Julius Alpinus et sa fille Juliá, 17. — Les députés d'Avenches à Rome, 18.

TROISIÈME EPOQUE. — L'Helvétie fait partie de la province Séquannienne, 19. — La légion Thébaine à St-Maurice, 20. — Nouvelle invasion des Barbares, 20. — Les Allemani, les Ostrogoths et les Bourguignons, 21. — La Suisse romande, 21. — Introduction de la religion chrétienne en Suisse, 21. — St-Prothais, Pontius, Romanus et Lupus, 22.

QUATRIÈME EPOQUE. — L'Helvétie sous les rois de France, Gondebaud, 23. — Privilèges des peuples à cette époque, 24. — Schafouse, 24. — Payerne et la reine Berthe, 25. — Les Ducs de Zäringen, 27. — Les Bourgeoisies, 28. — La mère criminelle, 29. — Lau sanne, environ l'an 1000, lois et privilèges de cette ville, le Plaid général, 30. — Mont-Rion, ou la Trêve de Dieu, 31. — Pierre de Savoie et Chillon, 32. — Religion, écoles et commerce durant les Xe, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, 32.

CINQUIÈME EPOQUE. — Les comtes de Habsbourg, 34. — Rodolphe, empereur d'Allemagne, 34. — Berne menacée et sauvée, 35. — Origine de la maison d'Autriche, 36. — Les Waldstetten, 37. — Les amazones de Zurich, 38. — La souveraineté d'Albert reconnue

par quelques couvents et refusée par les Waldstetten, 39. — Les baillis Gessler, Landenberg et Wolfenchiess, 40. — Werner Stauffacher, 41. — Henri de Melchthal, 42. — Guillaume Tell, 43. — La seconde flèche, mort de Gessler, 44.

SIXIÈME EPOQUE. — Les trois premiers libérateurs de la Suisse, 46. — Stauffacher et sa femme, 46. — Le serment du Grütli, 47. — Expulsion des baillis, 48. — Les présents du jour de l'an 1308, 49.

SEPTIÈME EPOQUE. — Les premiers Confédérés ou Suisses, 50. — L'empereur Léopold déclare la guerre aux Confédérés, 52. — Les 50 exilés, 53. — Bataille de Morgarten, 53. — Le premier Pacte fédéral, 55. — Nouvelle tentative de Léopold, 56. — Générosité des Soleurois, 56. — Lucerne devient quatrième canton, 58. — Conspiration à Lucerne, 58, à Berne, 58. — Bataille de Laupen, 59. — Le Cincinnatus bernois, 61. — Révolution à Zurich, 62. — Zurich devient le cinquième canton, 63. — Glaris, Zug et Berne sont admis dans la Confédération, 64. — Mort de Guillaume Tell, 64.

HUITIÈME EPOQUE. — Calamités en Suisse, 65. — Enguerrand de Coucy, 66. — Combat des cinquante-six, 67. — Gouvernement politique de la Suisse de 1350 à 1400, 67. — Evénements divers, 70. — Le château de Rothembourg, 71. — Bataille de Sempach, 72. — Dévouement d'Arnold Winkelried et mort de Léopold, 74. — Prise de Wesen, 76. — Bataille de Næfels, 76. — Les onze pierres, 78. — Convention de Sempach, 79. — Jours de gloire des Appenzellois, 79. — La noblesse, 81. — La république de Gersau, 82. — Les Grisons, 82. — Le Valais, 83. — La matze ou massue, 83. — Ambition de quelques villes suisses, 85.

NEUVIÈME EPOQUE. — Le Concile de Constance, 86. — Les trois papes, 86. — Conquête des Suisses dans l'Argovie, 87. — Pétermann Rysig, 89.

DIXIÈME EPOQUE. — La Suisse, de 1436 à 1450, 89. — Zurich fait alliance avec l'empereur d'Allemagne, 91. — Combat sur la Sihl, 93. — Les Armagnacs en Suisse, 94. — Bataille de St-Jaques, 95. — Mort de Burkard et de Schink, 98. — Paix et capitulation avec Louis XI, 100. — Combat de Ragatz, 101. — Affranchissement de Fribourg, 101.

ONZIÈME EPOQUE. — Guerre de Bourgogne, 102. — La monnaie de bête, 102. — Le boucher Kistler devenu avoyer, 103. — D'Hagenbach ou le second Gessler, 105. — Berne, Soleure et Fribourg déclarent la guerre au duc de Bourgogne, 106. — Brandolph de Stein, 107. — Bataille de Grandson, 108. — Le diamant du duc, 111. — Bataille de Morat, 112. — L'ossuaire et l'obélisque de Morat, 116. — Mort du duc Charles à Nancy, 117. — Conquête du pays de Vaud par les Bernois, 117.

DOUZIÈME EPOQUE. — De 1476 à 1500. Combat sur la glace, 118.

— Diète de Stanz, 118. — Nicolas de Flüe, 119. — Son discours, 120. — Soleure et Fribourg deviennent cantons, 121. — Convention de Stanz, 122. — L'abus de pouvoir, 122. — Jean Waldmann, 122. — Les alliés des Suisses, 123. — Le Comté de Neuchâtel, 124. — Le Valais, 124. — Les Grisons, 125. — l'Evêché de Bâle, 126. — Grandson, Morat, Orbe et Echallens, 126.

TREIZIÈME EPOQUE. — Guerre de Souabe, 126. — Diète de Worms, 127. — Le chancelier impérial et le bourgmestre de Zurich, 127. — Combats de Mayenfeld et de Hard, 128. — Combat de Schwaderloch, 129. — La petite fille courageuse, 130. — Les 1400 poltrons punis, 131. — Les joyaux de la dame de Roseneck, 131. — Nouvelle ligue contre les Suisses, 132. — Guerre dans le Tyrol, 133. — Misère extrême, les enfants qui broutent l'herbe, 133. — Combat de Dornach, 133. — Bâle et Schaffouse entrent dans la Confédération, 135. — Appenzell devient le 13<sup>me</sup> canton, 135. — Tableau des Etats de la Confédération helvétique, 136.

QUATORZIÈME EPOQUE. — Guerre du Milanais, Maximilien Sforce, 136. — Bataille de Marignan, ou la journée des géants, 137.

QUINZIÈME EPOQUE. — Guerres de religion, de 1519 à 1527, 138. — Le pape Léon X, 139. — Les indulgences, 139. — Les premiers réformateurs Zwingli, Farel, Calvin et Bèze, 140. — Bataille de Cappel, 142. — Dèvouement de Wengi, de Soleure, 143. — Lausanne, Genève et leurs évêques, 144. — Les Comtes Genevois, le Duc de Savoie, 144. — L'escalade, 145. — Les chevaliers de la cuillère, 145. — Guerre des Bernois avec le duc de Savoie et nouvelle conquête du pays de Vaud, 146. — Conquêtes des Valaisans et des Fribourgeois, 147. — Le pays de Vaud sous les Bernois, 148. — La Gruyère, 149.

SEIZIÈME EPOQUE. — Evénements divers, 150. — Division du canton d'Appenzell, 150. — Les massues du désespoir, 151. — La Valtelline, 151. — Catastrophe d'Yvorne et de Pleurs, 152. — Congrès de Munster, 152. — Nouvelle guerre de religion, 152. — Troubles à Bâle, 153. — Neuchâtel devient prussien, 154. — Nouveaux troubles à St-Gall, 154. — Seconde bataille de Willmergue, 154. — Paix, 155. — Les habitants d'Uri, Schwytz et Unterwald se réunissent sur le Grütli et renouvellent le serment d'union, 155. — Nouvelle alliance avec la France, 156. — Alliance de Berne avec la Hollande, Neuchâtel, etc., 156. — Organisation évangélique des réformés, 156. — La plus petite des républiques, 157. — Organisation politique, 157. — Service militaire, 160. — Insurrection des paysans, 161. — Le major Davel, 162. — Mécontentement à Neuchâtel et à Berne, 163. — Révolutions de Fribourg, de Genève et de Schaffouse, 164. — Ver-oix, 165.

DIX-SEPTIÈME EPOQUE. — De 1789 à 1800. Révolution en France, 166. — Les Français s'emparent de la Savoie, 167. — Berne et Zu-

rich envoient des troupes à Genève, 167. — Les Français s'emparent de Genève et de l'Evêché de Bâle, 168. — Position politique de la Suisse, de 1790 à 1798, 168. — La Diète d'Aarau, 169. — Le pays de Vaud, 170. — La république Lémanique, 171. — Les Français à Lausanne, 172. — Emprunt de Ménard, général français, 172. — La république Helvétique, 172. — Révolutions à Bâle, à Fribourg, en Argovie, etc., 173. — Résistance de Berne, 174. — Les Français s'emparent de Fribourg et de Soleure, 175.

DIX-HUITIÈME EPOQUE. — Prise de Berne, 176. — La république Rhodanique, 177. — La république Helvétique de nouveau proclamée, 178. — Résistance des cantons primitifs, Alois Reding, 178. — Le peuple des petits cantons refuse de reconnaître la république Helvétique, 179. — Position de l'armée française, 180. — Pillage des arsenaux suisses par les Français, 181. — Combats des Waldstetten, 181. — Massacres, 182.

DIX-NEUVIÈME EPOQUE. — La Constitution helvétique, 183. — Les Autrichiens en Suisse, 185. — Nouvelles insurrections, 186. — Combats de Winterthour et de Frauenfeld, 188. — La légion helvétique, 188. — Une armée russe en Suisse, 189. — Nouvelle organisation politique en Suisse, 189. — Paix de Lunéville, 191. — Organisation des autorités helvétiques, 191. — L'acte de médiation, 192. — Les XIX Cantons, 192. — Capitulation militaire avec la France, 193.

VINGTIÈME EPOQUE. — La Suisse de nouveau envahie par les alliés, 195. — Nouvelle organisation en XXII Cantons, 197. — Retour de Napoléon en France et des alliés en Suisse, 198. — Bataille de Waterloo, 199. — L'année malheureuse de 1816, 199. — Evénements de 1816 à 1829, 200. — Ceux de 1830 à 1832, 200. — Evénements de 1834 à 1848, 202. — Conclusion, 203.









## AVIS

*Le Cours d'Histoire générale racontée à la jeunesse*, par LAMÉ FLEURY, se compose des ouvrages suivants :

- Histoire Ancienne, 1 volume.
- Histoire Grecque, 1 vol.
- Histoire Romaine, 2 vol.
- Histoire du Moyen-Age, 2 vol.
- Histoire Moderne, 2 vol.

Ces cinq parties, imprimées en un joli format in-12, se vendent séparément 1 fr. le vol.

Les autres ouvrages de LAMÉ FLEURY sont :

- L'Histoire Sainte, 1 volume.
- L'Histoire de France, 2 vol.
- L'Histoire d'Angleterre, 2 vol.
- L'Histoire d'Amérique, 1 vol.
- La Mythologie, avec figures, 1 vol.

Ces cinq ouvrages sont format in-18 et se vendent séparément.

**L'Histoire Suisse** servant de continuation au Cours d'Histoire par Lamé Fleury, par un auteur Suisse, 1 vol. in-12, orné de 12 jolis dessins en noir. 1 fr. 50 c.; avec figures coloriées, 2 fr.

S'ADRESSER DIRECTEMENT

au Dépôt Bibliographique, Place de la Palud, 22,  
A LAUSANNE

IMP. L. CORBAZ ET COMP<sup>te</sup>.